



Assemblée générale

PROVISOIRE

A/42/PV.74
27 novembre 1987

FRANCAIS

Quarante-deuxième session

ASSEMBLEE GENERALE

COMPTE RENDU STENOGRAPHIQUE PROVISOIRE DE LA 74e SEANCE

Tenue au Siège, à New York,
le mercredi 18 novembre 1987, à 15 heures

Président : M. FLORIN (République démocratique allemande)
puis : M. OULD BOYE (Mauritanie)
(Vice-Président)
puis : M. KARAOUI (Tunisie)
(Vice-Président)

Politique d'apartheid du Gouvernement sud-africain [33] (suite)

- a) Rapports du Comité spécial contre l'apartheid
- b) Rapport du Groupe intergouvernemental chargé de surveiller la fourniture et la livraison de pétrole et de produits pétroliers à l'Afrique du Sud
- c) Rapports du Secrétaire général
- d) Rapport de la Commission politique spéciale
- e) Projets de résolution

Le présent compte rendu contient le texte des discours prononcés en français et l'interprétation des autres discours. Le texte définitif sera publié dans les Documents officiels de l'Assemblée générale.

Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être présentées, dans un délai d'une semaine, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, Département des services de conférence, bureau DC2-0750, 2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du compte rendu.

La séance est ouverte à 15 h 15.

POINT 33 DE L'ORDRE DU JOUR (suite)

POLITIQUE D'APARTHEID DU GOUVERNEMENT SUD-AFRICAIN

- a) RAPPORTS DU COMITE SPECIAL CONTRE L'APARTHEID (A/42/22 et A/42/22/Add.1)
- b) RAPPORT DU GROUPE INTERGOUVERNEMENTAL CHARGE DE SURVEILLER LA FOURNITURE ET LA LIVRAISON DE PETROLE ET DE PRODUITS PETROLIERS A L'AFRIQUE DU SUD (A/42/45)
- c) RAPPORTS DU SECRETAIRE GENERAL (A/42/659, A/42/691 et A/42/710)
- d) RAPPORT DE LA COMMISSION POLITIQUE SPECIALE (A/42/765)
- e) PROJETS DE RESOLUTION (A/42/L.26 à A/42/L.32 et A/42/L.36)

M. SALAH (Jordanie) (interprétation de l'arabe) : Depuis sa création l'Organisation des Nations Unies examine la question de la politique raciste du Gouvernement sud-africain. L'Organisation a adopté des résolutions, principes et déclarations nombreux condamnant avec force cette politique et en exigeant l'élimination. Malgré tout, le régime de Pretoria continue pourtant d'agir au mépris de la volonté de la communauté internationale et de rejeter avec arrogance les résolutions du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale. Il a intensifié ses actes de terrorisme contre le peuple d'Afrique du Sud et continué d'occuper illégalement le Territoire de la Namibie et de mener des actes d'agression à l'encontre des Etats africains voisins.

La discrimination raciale est condamnable par nature outre que c'est un crime contre l'humanité et un affront à la dignité et à la conscience de l'homme. C'est également une menace pour la paix et la sécurité internationales. L'Organisation des Nations Unies a la responsabilité première de contribuer aux efforts déployés en vue de l'élimination rapide de l'apartheid, étant donné que la situation s'aggrave en Afrique du Sud du fait de la position intransigeante du régime de Pretoria vis-à-vis de la population autochtone noire du Territoire et des Etats africains de première ligne.

D'aucuns croient possible de convaincre les dirigeants de l'Afrique du Sud de renoncer de leur propre gré à la politique d'apartheid. Les dirigeants de l'Afrique du Sud en ont eu largement la possibilité mais ne se sont jamais pliés à la volonté de la communauté internationale, il est donc démontré qu'il était erroné d'y croire. Il a également été établi que les dirigeants sud-africains cherchent sans cesse à accroître l'efficacité du régime raciste, à l'immuniser davantage contre les pressions intérieures et extérieures et à le rendre plus apte à la survie. En outre ce régime, de temps à autre, annonce à grand bruit des

M. Salah (Jordanie)

propositions qu'il qualifie de réformes de la politique de l'apartheid. Ce faisant, le régime s'inscrit dans une logique qui le porte à imaginer qu'il peut assurer son salut par ce moyen bien qu'ainsi, il ne s'attaque pas au problème fondamental.

Le régime de Pretoria, qui sur le plan intérieur est confronté à la lutte de résistance nationale menée par la population noire et, sur le plan extérieur, à la pression internationale, use de faux-fuyants et cherche à gagner du temps. La communauté internationale devrait continuer d'exercer des pressions pour faire plier Pretoria et prendre des mesures qui l'obligent à commencer, immédiatement et sans condition, à mettre un terme à ses actes d'oppression contre la population noire, à lever l'état d'urgence, à libérer tous les prisonniers politiques, les dirigeants syndicaux et les détenus, à permettre le retour de tous les exilés politiques, à en finir avec la politique de peuplement, à abolir les lois sur l'apartheid et à mettre un terme à ses activités militaires et paramilitaires dirigées contre les pays voisins.

M. Salah (Jordanie)

L'application de ces mesures permettrait l'instauration d'un climat favorable à la tenue de négociations et de consultations libres entre tous les secteurs de la population de l'Afrique du Sud et conduirait ainsi à une solution juste et définitive du problème, ce qui assurerait aux générations futures la liberté, la justice et l'égalité.

Le régime de Pretoria continue de renforcer son infrastructure et ses forces militaires grâce à la coopération que lui apportent certains pays. Le rapport du Comité spécial contre l'apartheid fait état d'une coopération accrue entre les Gouvernements de l'Afrique du Sud et d'Israël, surtout dans les domaines nucléaire et militaire. Israël bénéficie d'un appui et d'avantages financiers grâce à cette coopération et permet, en retour, à l'Afrique du Sud de contourner les sanctions et l'embargo de l'isolement qui lui sont imposés. Israël facilite également l'acheminement des exportations sud-africaines qui, ainsi, peuvent atteindre les marchés internationaux.

Les dirigeants des Etats arabes ont déclaré, à leur réunion extraordinaire au sommet qui a eu lieu à Amman la semaine dernière, du 8 au 11 novembre 1987, qu'ils appuient l'effort de coopération afro-arabe, condamnent le terrorisme et la discrimination pratiqués par le régime raciste sud-africain à l'égard de son peuple et appuient la lutte des peuples sud-africain et namibien.

La Jordanie est solidaire de la juste et courageuse lutte que mène le peuple d'Afrique du Sud contre la politique de l'apartheid pour assurer la liberté et la justice. Ce peuple en lutte doit savoir que la liberté et la justice ne peuvent être obtenues sans sacrifice et que le régime raciste ne leur en fera sûrement pas cadeau. Mais, quel que soit le prix de ces sacrifices, le peuple de l'Afrique du Sud est plus résolu que jamais à éliminer le régime raciste. La brutalité et la cruauté de ce régime ne sauraient mettre fin à la lutte du peuple. En outre, mon pays condamne les actes d'agression perpétrés par les forces de l'apartheid contre les Etats africains voisins dans le but de les déstabiliser, d'affaiblir leurs économies et de les décourager d'aider ceux qui s'opposent à l'apartheid. Le Gouvernement de l'Afrique du Sud non seulement occupe illégalement le Territoire de la Namibie mais s'en sert de tremplin pour lancer des actes d'agression contre les Etats africains de première ligne. Dans le cadre de manoeuvres de chantage et de vengeance, il ferme parfois les frontières de ses territoires pour empêcher le transit et l'exportation des produits des Etats de première ligne et porter ainsi préjudice à leurs économies.

M. Salah (Jordanie)

Tout en saluant les Etats africains de première ligne, nous lançons un appel à tous les Membres de l'Organisation pour qu'ils apportent un appui moral et économique à ces Etats et manifestent ainsi leur solidarité à leur égard. De cette manière, ils soutiendront leur détermination et contribueront à soulager leurs souffrances.

Nous insistons sur le fait qu'il convient de redoubler d'efforts au plan international pour que tous les Etats s'engagent à boycotter globalement l'Afrique du Sud et à assurer l'application de toutes les résolutions du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale contre l'apartheid. Si tous les Etats Membres de notre organisation internationale respectaient cet engagement, la fin de l'apartheid serait imminente. Dans ce but, le Conseil de sécurité doit pleinement jouer son rôle et adopter des mesures immédiates en vertu du Chapitre VII de la Charte pour imposer des sanctions obligatoires et globales contre le régime raciste d'Afrique du Sud.

M. ENDREFFY (Hongrie) (interprétation de l'anglais) : La région de l'Afrique du Sud continue d'être un dangereux foyer de crise dans le monde et, en dépit d'années d'efforts faits par les mouvements anti-apartheid et la communauté internationale, la situation ne montre malheureusement aucun signe d'amélioration.

En étendant la portée de ses mesures de répression impitoyable, en perpétuant l'état d'urgence et en recourant à l'emprisonnement, à la terreur et à la violence les plus extrêmes, le régime de l'apartheid, qui traverse une crise de plus en plus grave, empêche la majorité noire, qui constitue 75 % de la population du pays, d'exercer ses droits de l'homme fondamentaux. Les expériences de ces dernières années ont fait apparaître clairement que le régime de l'apartheid n'est pas prêt à apporter des changements quant au fond. Les mesures et les plans annoncés et adoptés à la suite de la recrudescence de la tension interne et de la crise du système de l'apartheid et dans le contexte du système national constitutionnel ont pour but de sauver le régime et de préserver la domination et les privilèges de la minorité blanche. La République de l'Afrique du Sud s'efforce, en ayant entre autres recours à son pouvoir d'Etat, à sa force militaire et à sa puissance économique, de réprimer même les manifestations anti-apartheid les plus élémentaires dans le pays.

L'intensification des actes barbares de terreur perpétrés par le régime avec l'impunité en République sud-africaine est clairement reflétée dans le rapport du Comité spécial contre l'apartheid de l'Organisation des Nations Unies relatif aux

M. Endreffy (Hongrie)

événements de l'année dernière. Il est également dit à plusieurs reprises dans ce rapport que la République de l'Afrique du Sud recourt au chantage économique ainsi qu'à des actions militaires directes et indirectes contre les Etats de première ligne pour maintenir son rôle et son influence dominantes dans la région australe de l'Afrique. Elle cherche à asseoir et à préserver son pouvoir en déstabilisant la situation interne dans les Etats de première ligne ainsi que dans l'ensemble de la région. Outre qu'elle empêche l'application des résolutions pertinentes de l'Organisation des Nations Unies par tous les moyens possibles, elle poursuit son occupation illégale de la Namibie qu'elle utilise comme tremplin pour mener ses actes d'agression répétés contre l'Angola. Il est évident qu'aucun pays, même s'il est favorisé sur les plans géographique et économique, ne pourrait agir ainsi sans appui de l'extérieur.

Nous sommes convaincus, néanmoins, que l'intensification de la lutte menée par les forces anti-apartheid à l'intérieur de la République de l'Afrique du Sud, le renforcement des mesures conjointes prises par les Etats de la région, notamment les Etats de première ligne, et le renforcement de leur unité, ajoutés à des pressions internationales déterminées et concertées, pourront occasionner les changements escomptés et entraîner l'élimination complète de l'apartheid.

Il faut absolument que la communauté des nations exerce des pressions appropriées sur la République de l'Afrique du Sud, qui viendront ainsi s'ajouter à l'appui apporté aux forces anti-apartheid et aux Etats de première ligne. Un nombre croissant de pays ont adopté des mesures tant nationales que collectives pour limiter leurs relations avec la République de l'Afrique du Sud ou y mettre fin, ce dont nous nous félicitons. Les pressions internationales ne peuvent être véritablement fructueuses que si des sanctions obligatoires globales sont appliquées contre ce pays en conformité du Chapitre VII de la Charte des Nations Unies. Il faudrait que les Etats membres du Conseil de sécurité qui, jusqu'ici, ont empêché l'application de ces sanctions le comprennent aussi.

M. Endreffy (Hongrie)

La République populaire de Hongrie condamne résolument la politique d'apartheid menée par l'Afrique du Sud, ses mesures de répression internes, ses attaques militaires contre les Etats de première ligne, sa politique de déstabilisation et son occupation illégale de la Namibie. La Hongrie apporte, à la mesure de ses moyens, un appui diversifié aux mouvements de libération anti-apartheid de la région et affirme sa solidarité avec les Etats de première ligne dans les efforts qu'ils déploient pour renforcer leur unité et repousser les actes d'agression du Gouvernement d'Afrique du Sud.

M. RAZZOQI (Koweït) (interprétation de l'arabe) : Je tiens à remercier vivement le Comité spécial contre l'apartheid pour les rapports précieux qu'il a présentés à l'Assemblée générale, rapports qui étudient la situation dangereuse qui résulte de la politique d'apartheid menée en Afrique du Sud et dans les pays voisins. Je tiens également à exprimer toute ma gratitude au Président et aux membres du Groupe intergouvernemental chargé de surveiller la fourniture et la livraison de pétrole et de produits pétroliers à l'Afrique du Sud pour le rapport exhaustif qu'ils ont fourni.

Le Comité spécial contre l'apartheid a présenté un rapport exhaustif et précis sur l'évolution, au cours des 12 derniers mois, de la situation grave qui règne en Afrique australe et qui continue à se détériorer du fait de la politique d'apartheid pratiquée par le régime raciste de Pretoria et du fait de ses agissements, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays, contre la résistance. Pis encore, ce régime commet des agressions contre les Etats africains indépendants pour les déstabiliser. Le régime de l'apartheid est la cause principale des souffrances endurées par l'Afrique australe et de la violence et de l'instabilité qui y règnent. Le régime de l'apartheid s'est livré, à un degré inégalé jusqu'à présent, à des actes destinés à décimer des populations entières à l'intérieur du pays et à commettre des agressions à l'extérieur. Cette politique raciste à double visée est une menace réelle pour la paix et la sécurité sur le continent africain. Dans son rapport, qui figure dans le document A/42/22, le Comité spécial contre l'apartheid indique que

"Dans ses efforts visant à isoler l'Afrique du Sud et à faire pression sur les autorités pour démanteler l'apartheid, la communauté internationale a pris un certain nombre de mesures positives. Toutefois, cette action est loin d'être concertée; les lacunes existantes sont astucieusement exploitées par Pretoria. L'absence d'action concertée et l'effet de cette approche

M. Razzoqi (Koweït)

fragmentaire permettent à Pretoria, en payant le prix, de s'adapter jusqu'à un certain point à ces mesures en se tournant vers de nouveaux marchés et en trouvant de nouvelles sources d'approvisionnement." (A/42/22, par. 142)

La délégation du Koweït approuve complètement les conclusions susmentionnées et estime qu'il importe de pallier les lacunes qui figurent dans le rapport et, dans ce but, d'adopter une approche concertée.

L'apartheid est un crime contre l'humanité et une insulte à la conscience humaine. Il convient donc que nous mobilisions toutes nos forces, toutes nos énergies pour éliminer ce régime raciste odieux et pour le remplacer par une communauté démocratique non raciale qui reposerait sur le droit de suffrage universel dans une Afrique du Sud enfin unie.

Il est désormais clair que le régime de l'apartheid n'a nulle intention sérieuse de parvenir à un règlement pacifique du conflit qui se déroule sur son territoire. Il est plus clair encore qu'auparavant à quel point ce régime peut être sauvage et barbare quand il s'agit de réaliser ses visées racistes. En effet, il a intensifié ses actes de répression contre la majorité nationale spoliée de ses droits et ce en déclarant une série d'états d'urgence. Ce régime raciste a donné des pouvoirs élargis à l'armée, à la police et aux milices locales aux fins de faire régner la terreur et la peur parmi les résistants qui l'opposent.

Dans son rapport, le Comité contre l'apartheid indique que

"sous couvert de l'état d'urgence, 64 000 Africains ont été déplacés par la force en 1986 contre 40 000 en 1985. Près de 100 000 ont été arrêtés en 1986. La plupart des résidents des homelands indépendants sont toujours privés de la citoyenneté sud-africaine." (A/42/22, par. 24)

Le Koweït condamne vigoureusement ces pratiques racistes et inhumaines qui rappellent au monde entier, monde qui prétend être civilisé, les agissements nazis inhumains. Nous sommes préoccupés au plus haut point par les chiffres avancés dans le rapport du Comité spécial contre l'apartheid, selon lequel

"40 % des 30 000 personnes détenues depuis juin 1986 ont moins de 18 ans."
(A/42/22, par. 31)

Nous en appelons à la communauté internationale et aux organisations humanitaires pour qu'elles redoublent d'efforts afin d'alléger les souffrances endurées par ce peuple opprimé d'Afrique du Sud, et notamment par les enfants.

M. Razzoqi (Koweït)

Le Koweït salue le combat héroïque que mène la grande majorité opprimée d'Afrique du Sud, sous la conduite de la South West Africa People's Organization (SWAPO), contre le régime de l'apartheid et malgré toutes les représailles auxquelles s'expose la résistance. Nous exprimons notre totale solidarité, notre appui sans faille aux Etats indépendants dans leur tentative pour faire pièce au blocus économique pratiqué à leur encontre par le régime raciste de Pretoria.

Ma délégation a pris connaissance du rapport du Comité spécial contre l'apartheid sur l'évolution récente des relations entre Israël et l'Afrique du Sud (A/42/22/Add.1). La collaboration israélienne avec le régime de Pretoria repose sur des principes stratégiques et sur des intérêts communs qui lient les deux régimes racistes. Il est clair qu'il existe une coopération étroite entre Pretoria et Israël dans tous les domaines. Ma délégation est préoccupée au premier chef de la collaboration militaire et nucléaire qui se poursuit entre les deux régimes racistes. Selon le rapport du Comité spécial contre l'apartheid,

"Israël est considéré comme le premier fournisseur d'armes de l'Afrique du Sud, avec un chiffre d'affaires annuel de plus d'un milliard de rands."

(A/42/22/Add.1, par. 11)

Plus grave encore, le rapport fait état d'une

"collaboration secrète entre les industries d'armement de ces deux pays, aussi bien dans le domaine technique qu'en matière de renseignements et de recherche." (A/42/22/Add.1, par. 11)

L'aspect le plus préoccupant de la collaboration entre Israël et l'Afrique du Sud concerne le domaine nucléaire. Des chercheurs sud-africains auraient travaillé dans des installations nucléaires israéliennes à Dimona. L'Afrique du Sud prévoirait également de construire un terrain d'aviation d'un coût de 4 millions de livres sur le lointain territoire antarctique de l'île Marion. Cette piste, construite dans le plus grand secret, est considérée comme un atout militaire et pourrait être utilisée pour l'aménagement d'un site d'essai de missiles nucléaires. Des scientifiques basés dans l'île ont signalé que des officiers supérieurs sud-africains et israéliens ont visité l'île et examiné la piste.

M. Razzoqi (Koweït)

Le Koweït condamne cette collaboration entre les deux régimes racistes qui est une menace directe à la stabilité des Etats africains ainsi que des Etats arabes. C'est une menace grave à la paix et à la sécurité internationales.

Nous sommes très consternés par le comportement de certains Etats qui s'opposent à l'adoption de mesures globales et obligatoires contre le régime de Pretoria, sous prétexte que les négociations pacifiques nous amèneront graduellement à une réforme du régime raciste de Pretoria. Cependant, les agissements de ce régime tant l'année dernière que cette année ont montré la vraie nature de ce régime agressif.

Le Washington Post, dans son édition du 16 novembre dernier a déclaré ce qui suit :

"Le Directeur de l'Institut sud-africain indépendant des relations raciales a déclaré que le Parti national a été obligé de renoncer à l'apartheid classique. Les électeurs blancs se sont tournés vers la gauche et se sont ralliés à Botha. Selon les théoriciens de l'apartheid, il existerait en ce moment une thèse classique sur l'apartheid qui serait différente de sa conception passée, c'est celle que prône à présent Botha."

Toutes ces thèses convergent vers un but unique, en l'occurrence le racisme, la discrimination, la préférence octroyée à une race par rapport à une autre. Je veux ici parler de la supériorité et de la suprématie de la race blanche sur les autres races.

On ne peut en aucun cas réformer l'apartheid; il doit être éradiqué de notre monde civilisé. Les tentatives de Pretoria de donner une bonne image de l'apartheid ont échoué lamentablement à cause de la révolte et de la résistance des habitants noirs. En dépit de l'oppression qui se poursuit pour empêcher ceux qui résistent à l'apartheid de mener des activités politiques, la majorité écrasante n'a cessé de demander à accéder au droit à disposer d'elle-même et à l'indépendance dans une Afrique du Sud unie et à l'abri du racisme. Nous en appelons à nouveau à la communauté internationale d'exercer des pressions sur le régime raciste de Pretoria pour qu'il libère tous les prisonniers politiques sans aucune condition préalable et, notamment, le grand leader national Nelson Mandela.

Alors que le peuple sud-africain opprimé mène un combat soutenu, il est absolument impérieux que la communauté internationale poursuive ses pressions afin d'éliminer l'apartheid. Cet objectif ne pourrait être réalisé que par l'application de sanctions obligatoires en vertu du Chapitre VII de la Charte des Nations Unies.

M. Razzoqi (Koweït)

Ces sanctions globales obligatoires sont les mesures qui s'imposent au vu de la situation et afin de réaliser la paix et la sécurité en Afrique australe.

Si ces mesures devaient faire défaut, il faudrait alors recourir à des mesures sélectives et volontaires par lesquelles la majorité des Etats membres de la communauté internationale pourraient combler les lacunes qui permettraient à Pretoria de trouver pour marchés son ravitaillement et son commerce. Nous pensons à cet égard que l'embargo pétrolier est l'un des domaines essentiels par lesquels la communauté internationale pourrait resserrer le blocus économique contre le régime de l'apartheid.

C'est sur cette base que le Koweït a essayé avec les Etats arabes et les autres Etats du monde de renforcer cet embargo. Notre participation au groupe d'experts intergouvernementaux pour empêcher l'exportation de pétrole vers l'Afrique du Sud en est la preuve. Nous sommes favorables aux résultats auxquels sont parvenus les experts intergouvernementaux et aux recommandations qui sont contenues dans leur rapport. Nous pensons avec le groupe d'experts que des mécanismes qui permettent de recueillir des informations sur le mouvement des bateaux en direction et en provenance de l'Afrique du Sud doivent être mis en place. Ces mécanismes pourraient aider, de manière efficace, les pays parties à l'embargo pétrolier et chargés de surveiller la fourniture et la livraison de pétrole à destination et en provenance de l'Afrique du Sud. De même, ils permettraient de pallier aux lacunes qui existent encore et qui sont exploitées par l'Afrique du Sud et par les compagnies qui cherchent à briser l'embargo pétrolier.

La communauté internationale, dans de nombreuses conférences et réunions a déclaré qu'elle condamnait vivement l'Afrique du Sud ainsi que la discrimination raciale. Le Koweït a eu l'honneur d'abriter le cinquième sommet de la Conférence islamique qui a adopté de nombreuses résolutions dont la plus importante était une vive condamnation du régime minoritaire de Pretoria pour la poursuite de sa politique abhorrée de l'apartheid, pour les agressions répétées qu'il a perpétrées contre les Etats de première ligne et les Etats voisins et pour son oppression des peuples sud-africain et namibien.

Cette conférence au sommet a réaffirmé son soutien à la résolution adoptée par les Nations Unies pour ce qui est de l'élimination de l'apartheid et pour ce qui est de la réalisation de l'indépendance de la Namibie. Elle a prié également les Etats Membres d'adopter des sanctions obligatoires globales contre le régime sud-africain et demandé au Conseil de sécurité d'adopter des mesures économiques obligatoires en vertu du Chapitre VII de la Charte des Nations Unies.

M. Razzooqi (Koweït)

La Conférence a également demandé la création d'un comité issu de l'Organisation de la Conférence islamique chargé spécialement de l'Afrique du Sud et de la Namibie et a incité les Etats Membres de participer au Fonds créé pour l'Afrique pour venir en aide aux populations de l'Afrique australe. Ce fonds a été créé par le huitième sommet des pays non alignés qui s'est tenu à Harare.

La bataille contre l'apartheid est la bataille du droit contre l'injustice et de la liberté contre l'asservissement. Un jour la liberté prévaudra, le droit prévaudra et la majorité nationale actuellement privée recouvrera ses droits légitimes et inaliénables au sein d'une Afrique du Sud unifiée.

M. TURKMEN (Turquie) (interprétation de l'anglais) : Comme cela a été souvent réaffirmé au fil des ans à l'Assemblée générale, la communauté internationale, et les Nations Unies en particulier, ont la responsabilité spéciale d'assister le peuple sud-africain dans sa lutte contre l'apartheid. Malgré les nombreuses déclarations, résolutions et toute la gamme de mesures adoptées à ce jour, le système d'apartheid du Gouvernement sud-africain est toujours un fardeau pour la conscience de la communauté internationale.

M. Türkmen (Turquie)

Le système immoral et injuste de l'apartheid en tant que forme de racisme institutionnalisé qui ne peut se perpétuer que par la violence et la répression est un défi flagrant aux notions fondamentales de liberté et d'égalité. Il ne fait, aucun doute que l'apartheid ne peut être transformé et qu'il doit être complètement éliminé. Malgré la préoccupation unanimement ressentie par la communauté internationale, Pretoria n'a pas manifesté à ce jour la moindre intention d'éliminer ce système odieux et a résisté à tout changement significatif.

Au fil des ans, nous avons été témoins de l'aggravation constante de la crise et de l'intensification de l'oppression en Afrique du Sud. Les informations dont on dispose sur la situation actuelle dans le pays indiquent que, malgré une répression impitoyable, la résistance contre l'apartheid s'est considérablement renforcée, ce qui a eu pour effet d'accroître la répression. Nelson Mandela languit depuis 25 ans en prison malgré les appels lancés dans le monde entier en faveur de sa libération. Govan Mbeki, un autre dirigeant de l'African National Congress, n'a été libéré que récemment, après avoir passé 24 ans en prison. Cette mesure marquera une évolution importante si elle représente un premier pas vers la libération d'autres dirigeants et prisonniers politiques.

Lors d'une réunion du Comité spécial contre l'apartheid qui s'est tenue il y a un mois et qui était consacrée au lancement d'une campagne en faveur de la libération des prisonniers politiques en Afrique du Sud, on a fait remarquer que :

"Quiconque en Afrique du Sud peut être détenu à tout moment et indéfiniment. Les mauvais traitements, la torture et l'emploi de 'vigiles' sont devenus monnaie courante. Ces derniers mois, des enfants sont devenus la cible de la violence exercée par l'Etat. Sur les 30 000 personnes que l'on estimait être détenues en 1986, 40 % avaient moins de 18 ans et certaines n'avaient pas plus de 12 ans. Vingt-six personnes sont mortes en détention au cours des trois dernières années. Une femme et 29 hommes attendent dans l'antichambre de la mort. Leur seul crime est de s'être opposés à l'apartheid."

Les arrestations en masse et la détention de chefs religieux et de dirigeants syndicaux, de journalistes, de jeunes et même d'enfants ne peuvent que détériorer davantage encore la situation déjà tragique régnant en Afrique du Sud. Les changements constitutionnels opérés pour renforcer l'actuel système de ségrégation et de discrimination raciales ont exacerbé le sentiment de frustration profonde éprouvé par la population noire. La proclamation, l'année dernière, de l'état d'urgence sur l'ensemble du territoire et les résultats des élections réservées aux

M. Türkmen (Turquie)

seuls Blancs tenues en mai 1987 ont contribué à encore détériorer une situation déjà explosive.

Devant une telle situation, le Gouvernement d'Afrique du Sud devrait comprendre que tant qu'il n'abolira pas une fois pour toute sa politique d'apartheid et ne créera pas les conditions nécessaires à un véritable changement politique, cette situation désespérée persistera et finira par se transformer en une guerre raciale à grande échelle.

La situation est encore aggravée par l'agression de l'Afrique du Sud contre ses voisins. L'escalade de ces actes d'agression menace gravement la stabilité et la paix dans le sud de l'Afrique. Les Etats indépendants et souverains de première ligne, qui font preuve d'une solidarité désintéressée avec les peuples opprimés d'Afrique du Sud, continuent d'être la cible des incursions et des actes de déstabilisation de l'Afrique du Sud. Non seulement, la guerre de déstabilisation menée par l'Afrique du Sud affecte les neuf pays membres de la Conférence de coordination du développement de l'Afrique australe (SADCC), mais l'ampleur du chaos qu'elle provoque a pris des proportions alarmantes. La communauté internationale a condamné sans équivoque ces actes, qui constituent une violation flagrante de la Charte des Nations Unies et du droit international.

L'afflux de réfugiés causé par la répression et la discrimination en vigueur en Afrique du Sud est un fardeau de plus pour les pays voisins. Les Etats indépendants d'Afrique australe ont estimé qu'ils avaient le devoir humanitaire de partager leurs maigres ressources économiques avec les réfugiés sud-africains qui ont fui leur patrie en raison des pressions intolérables exercées par Pretoria. Il convient de garder présent à l'esprit le sort de ces personnes lorsque l'on examine la situation en général.

Mon gouvernement note avec une vive inquiétude l'aggravation de la situation en Afrique du Sud et demeure convaincu de la nécessité d'une action internationale concertée pour combattre l'apartheid. Comme on peut le lire dans le récent rapport du Secrétaire général sur la question (A/42/512), il est fort possible que les années à venir nous offrent la dernière chance de supprimer en Afrique du Sud le système d'apartheid en évitant la mort, la destruction et le chaos qui résulteraient d'une guerre raciale.

Le démantèlement de l'apartheid par des moyens pacifiques exige qu'une pression ferme et résolue soit exercée sur le régime sud-africain ainsi que

M. Türkmen (Turquie)

l'adoption de politiques logiques et crédibles par ceux qui peuvent et doivent exercer pareille pression.

Lorsqu'on voit l'indifférence complète avec laquelle l'Afrique du Sud réagit à la persuasion, aux appels et aux diverses formes de pression politique, il devient évident que nous devons continuer de rechercher les moyens de contraindre ce pays à accepter le changement. Cette année, la majorité des Etats Membres ont pris des mesures importantes pour isoler le régime d'apartheid sud-africain. Ces efforts, joints aux vues exprimées par certains législateurs libéraux, syndicats, églises, universités, groupes d'étudiants, journalistes et associations de jeunes, doivent servir à rallier toutes les volontés en vue d'adopter des sanctions globales obligatoires en tant que moyen pacifique de briser l'apartheid et de permettre l'instauration d'une démocratie multiraciale en Afrique du Sud.

Le Gouvernement sud-africain doit enfin comprendre qu'il doit réellement s'efforcer d'abandonner sa politique dégradante d'apartheid, qui appartient à une époque révolue, et s'engager avec conviction dans un dialogue politique pour réaliser le changement.

A ce stade, j'aimerais indiquer que nous avons pris note avec satisfaction de la rencontre organisée en juillet dernier à Dakar par l'Institute for a Democratic Alternative for South Africa, qui a réuni les dirigeants des communautés de langue afrikaans et les représentants de l'African National Congress of South Africa. Dans la déclaration adoptée lors de cette conférence, il est dit :

"Les participants reconnaissent que l'attitude de ceux qui sont au pouvoir est le principal obstacle au progrès d'un règlement négocié du problème sud-africain. Ils ont également convenu que la libération inconditionnelle de tous les dirigeants politiques actuellement emprisonnés ou détenus et la levée de l'interdit frappant certaines organisations sont les conditions fondamentales indispensables à la tenue de négociations."

Nous nous félicitons de la tenue de cette conférence et préconisons tous contacts de ce genre, qui eût été inimaginable il y a seulement quelques années.

Je voudrais dire, pour terminer, que mon gouvernement est fermement résolu à appuyer tous les efforts faits pour contraindre l'Afrique du Sud à respecter ses obligations et à mettre un terme à sa politique de discrimination raciale. La Turquie n'entretient pas de relations diplomatiques ou consulaires avec Pretoria et, en signe de solidarité avec le peuple sud-africain, est heureuse de contribuer, même modestement, au Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour l'Afrique

M. Türkmen (Turquie)

du Sud ainsi qu'au Programme d'enseignement et de formation des Nations Unies pour l'Afrique australe.

Je voudrais faire une dernière observation à propos des activités entreprises par le Comité spécial contre l'apartheid et louer les efforts qu'il fait pour sensibiliser davantage l'opinion publique à la nécessité d'une lutte décisive contre l'apartheid.

M. OUDOVENKO (République socialiste soviétique d'Ukraine) (interprétation du russe) : Une fois de plus l'Assemblée générale examine la question de la politique d'apartheid menée par le régime raciste sud-africain dans la partie australe du continent africain, qui viole les normes généralement reconnues du droit international et les principes de comportement civilisé. Il a déjà été souligné plusieurs fois que la politique et la pratique de l'apartheid sont contraires à la Charte des Nations Unies, à la Déclaration universelle des droits de l'homme et à la Déclaration sur la décolonisation et représentent une menace constante à la paix et à la sécurité internationales.

Nous souhaitons souligner en particulier que le régime d'apartheid, qui commet les crimes les plus répugnants contre l'humanité, a renoncé depuis longtemps à faire semblant de respecter les règles de comportement international généralement acceptées. Il ne cesse de perpétrer sans merci des actes d'agression et de mener des activités terroristes et subversives contre les pays indépendants africains. Il commet ces actes contre l'Angola qui n'a pas connu de paix depuis le jour où il a accédé à l'indépendance.

Les visées expansionnistes et le dédain des normes du droit international par les autorités racistes sont véritablement sans limite. Selon des communiqués de presse, le chef du régime sud-africain, Botha, et trois de ses ministres se sont rendus en territoire occupé angolais afin de visiter des détachements militaires sud-africains qui y sont stationnés manifestant ainsi, comme l'a dit le Ministre de la défense de la République sud-africaine : "de la sympathie, un certain engagement et une responsabilité personnelle pour les actions militaires."

Il faut rappeler que ces actions militaires sont menées par le régime sud-africain sur le territoire d'un Etat indépendant sans déclaration de guerre.

En dépit de la volonté clairement exprimée par la communauté internationale, l'occupation illégale de la Namibie se poursuit. L'introduction d'un état d'urgence, l'escalade des répressions, les arrestations massives d'adversaires de l'apartheid, y compris de femmes et d'enfants, voilà la réponse du régime raciste à la demande de la population de lui reconnaître ses droits de l'homme les plus élémentaires.

Dans le rapport du Comité spécial contre l'apartheid, il est souligné que : "L'état d'urgence, en vigueur depuis juillet 1985, sous une forme ou une autre et prorogé en décembre 1986 et juin 1987, fait de l'Afrique du Sud un Etat policier où les forces de sécurité bénéficient d'un pouvoir de répression pratiquement illimité..." (A/42/22, par. 21)

M. Oudovenko (RSS d'Ukraine)

La République socialiste soviétique d'Ukraine, comme la communauté internationale tout entière, condamne résolument les arrestations et les meurtres arbitraires massifs comme la politique de terreur et d'intimidation et exige la fin immédiate du despotisme arbitraire des racistes et la libération de Nelson Mandela et des autres prisonniers politiques.

Les événements en Afrique du Sud montrent que le régime raciste brutal est incapable d'écraser la résistance massive des peuples opprimés quelles que soient les mesures extrêmes et la répression auxquelles il a recours. Ainsi qu'il est souligné dans le rapport du Comité spécial mentionné ci-dessus :

"le régime raciste sud-africain s'est, durant cette période (septembre 1986 à août 1987), heurté à une résistance à l'apartheid sans précédent dans toutes les régions du pays" (Ibid., par. 7)

On trouve encore dans ce rapport :

"L'année qui vient de s'écouler a été pour l'Afrique du Sud une année de mobilisation populaire intense montrant la détermination de la majorité noire à démanteler l'apartheid et à ériger à sa place les fondements d'une société non raciale et démocratique." (Ibid., par. 15)

Les grèves importantes qui ont récemment sévi dans les mines d'or et de charbon en Afrique du Sud ont montré clairement la détermination de la classe ouvrière du pays. Chaque manifestation des travailleurs sud-africains revêt maintenant un caractère politique. Le Congrès des syndicats sud-africains est une force puissante des adversaires de l'apartheid. Le Front démocratique uni comprend 600 organisations différentes, ou plus de 1,5 million de personnes sans distinction de race. L'influence du Congrès national africain, qui dirige la lutte de résistance du peuple, augmente de jour en jour.

Au début de cette année, on a commémoré le soixante-quinzième anniversaire de cette organisation d'avant-garde, représentant authentique et défenseur du peuple sud-africain.

Tout cela montre que le régime raciste n'est plus en mesure d'endiguer la vague de colère qui a déferlé sur le pays et amené à une aggravation constante de la crise politique.

Devant l'agressivité et la dureté croissantes du régime raciste d'apartheid, la communauté internationale s'est prononcée avec plus de détermination que jamais pour l'application de mesures efficaces contre lui. Le Conseil de sécurité, dans sa résolution 418 (1977), a introduit des mesures obligatoires partielles contre

M. Oudovenko (RSS d'Ukraine)

l'Afrique du Sud, sous forme d'un embargo sur les livraisons d'armes et l'équipement militaire.

La République socialiste soviétique d'Ukraine, en sa qualité de membre non permanent du Conseil de sécurité à l'époque, avait appuyé l'adoption des résolutions 558 (1984), 566 (1985) et 569 (1985) du Conseil de sécurité, qui complétaient les décisions déjà prises sur la question. Une grande importance est également accordée à la résolution 591 (1986) du Conseil de sécurité qui préconise des mesures visant à isoler encore davantage l'Afrique du Sud dans tout ce qui touche la sphère militaire.

La RSS d'Ukraine est pleinement en accord avec les exigences visant l'adoption rapide par le Conseil de sécurité de sanctions obligatoires globales contre l'Afrique du Sud, conformément au Chapitre VII de la Charte. Lorsque j'ai pris la parole en octobre dernier au cours d'une séance du Conseil de sécurité sur la situation en Namibie, j'ai souligné qu'il serait utile de prendre certaines mesures sélectives, par exemple, un embargo sur la fourniture et la livraison de pétrole et de produits pétroliers à l'Afrique du Sud. Cependant, pour que ces mesures soient efficaces, elles doivent être contraignantes pour tous. Les sanctions, l'histoire nous l'enseigne, ne sont efficaces que si elles sont globales, lorsque toutes les voies d'accès sont fermées et les liens rompus avec les pays qui ne participent pas à ces sanctions. La mise en oeuvre de sanctions obligatoires contre la livraison de pétrole et de produits pétroliers vers l'Afrique du Sud et l'achat à ce pays d'or, de charbon et de minéraux d'importance stratégique auraient un effet notable sur les efforts visant à trouver une solution politique aux problèmes auxquels se trouve confrontée la région australe du continent africain. Assurer l'élimination des pratiques racistes dépassées en Afrique du Sud et en Namibie au moyen d'un règlement politique, répondrait à l'intérêt de tous les peuples.

Malheureusement, certaines puissances occidentales et avant tout les Etats-Unis et le Royaume-Uni, entravent l'adoption de mesures internationales efficaces contre le régime d'apartheid. Ce sont ces pays qui se sont opposés à l'adoption de sanctions obligatoires au Conseil de sécurité. On en a vu une nouvelle preuve au début de l'année, lors de l'examen de la situation en Afrique du Sud et en Namibie au Conseil de sécurité. Ces pays continuent d'apporter leur appui politique, diplomatique, économique, militaire et autres au régime raciste et tentent de le dissimuler en condamnant verbalement l'apartheid et en prenant des mesures qui ne sont en réalité, que symboliques.

M. Oudovenko (RSS d'Ukraine)

Le rapport du Comité spécial contre l'apartheid (A/42/22) et son rapport spécial sur les relations entre Israël et l'Afrique du Sud (A/42/22/Add.1) donnent suffisamment d'exemples d'une telle collaboration avec le régime d'apartheid. La majorité écrasante des membres de la communauté internationale condamne les liens qu'un certain nombre de pays occidentaux, d'abord les Etats-Unis, mais aussi Israël, continuent d'entretenir avec l'Afrique du Sud. Ils empêchent l'élimination rapide de l'apartheid, en prolongeant de ce fait les souffrances de la majorité des populations contre lesquelles s'exerce cette discrimination.

L'on s'efforce parfois de dépeindre le conflit en Afrique australe comme une conséquence de l'affrontement mondial Est-Ouest.

M. Oudovenko (RSS d'Ukraine)

Nous rejetons résolument cette présentation déformée des événements survenus dans la région. Notre seul souci est de voir les peuples et les pays de la région jouir de la possibilité de régler souverainement leurs affaires intérieures et extérieures, dans la paix et la stabilité et d'assister à l'élimination de cette source dangereuse de tension internationale.

La paix et la sécurité en Afrique australe ne pourront être instaurées que lorsqu'il sera mis fin à tous les actes d'agression et de déstabilisation menés contre les pays africains indépendants, lorsque la Namibie sera véritablement indépendante et libre et lorsqu'il sera mis fin au système inhumain de l'apartheid.

Il est nécessaire de mobiliser des efforts communs coordonnés pour isoler le régime raciste criminel afin de forcer les autorités de Pretoria à tenir compte de la volonté de la communauté internationale. Nous approuvons l'avis du Comité spécial contre l'apartheid lorsqu'il "considère l'isolement total de l'Afrique du Sud comme un objectif urgent de la communauté internationale". (A/42/22, par. 146)

Dans son article, "Réalités et garanties d'un monde en paix", Mikhaïl S. Gorbatchev souligne que :

"Il y aurait lieu également d'organiser une vaste coordination dans la lutte contre l'apartheid qui est un facteur de déstabilisation de dimension internationale." (A/42/574, p. 8)

La RSS d'Ukraine a toujours suivi une politique visant à éliminer rapidement le système odieux d'apartheid et à mettre fin à l'occupation illégale de la Namibie; elle préconise un boycottage et l'isolement du régime raciste de Pretoria; et elle n'entretient aucune relation politique, économique, militaire ou autre avec l'Afrique du Sud.

Nous appuyons vivement et totalement les victimes de l'apartheid. Nous appuyons les Etats de première ligne et les autres Etats africains qui luttent pour renforcer leur souveraineté et leur indépendance et contre les actes d'agression ouverts ou secrets des autorités racistes de l'Afrique du Sud.

Notre peuple est toujours solidaire des patriotes sud-africains et namibiens qui luttent courageusement sous la direction de l'African National Congress (ANC) et de la South West Africa People's Organization, pour la liberté et l'autodétermination. Nous sommes solidaires des pays africains qui luttent pour renforcer leur indépendance politique et économique.

M. Oudovenko (RSS d'Ukraine)

La RSS d'Ukraine participe activement aux activités anti-apartheid de l'Organisation des Nations Unies, notamment aux travaux du Comité spécial contre l'apartheid et au Groupe intergouvernemental pour surveiller la fourniture et la livraison de pétrole et de produits pétroliers à l'Afrique du Sud. Ces organes accomplissent un travail important en coordonnant et en encourageant les actions de la communauté internationale qui appuie la juste lutte des peuples opprimés d'Afrique australe.

La RSS d'Ukraine a participé activement à l'élaboration de la Convention internationale contre l'apartheid dans les sports et a été parmi les premiers à la signer et à la ratifier. Nous espérons que cette convention entrera prochainement en vigueur et sera un pas important dans la voie de l'isolement du régime raciste sud-africain et de l'élimination de l'apartheid dans tous les domaines d'activité.

La RSS d'Ukraine est partie à la Convention internationale sur l'élimination et la répression du crime d'apartheid et respecte scrupuleusement ses dispositions. Chaque année, en Ukraine, nous commémorons la Journée internationale de solidarité avec les peuples en lutte de l'Afrique du Sud et de la Namibie et nous tenons des réunions au cours desquelles nous mobilisons l'opinion publique en faveur de la lutte contre l'apartheid et préconisons l'élimination complète des vestiges du colonialisme et de la discrimination raciale. Les mass media de notre République informent largement la population des différents aspects que revêt la lutte contre l'apartheid et des activités menées par l'Organisation des Nations Unies, ses organes et autres organisations dans ce domaine, ainsi que de la juste lutte du peuple opprimé d'Afrique du Sud.

Pour terminer, je tiens une fois de plus à rendre hommage au Comité spécial contre l'apartheid pour les efforts qu'il a déployés. Sous la direction compétente de son président, l'Ambassadeur Joseph Garba, du Nigéria, le Comité a réalisé un travail important pour démasquer les pratiques racistes du régime de Pretoria et mobiliser l'opinion publique mondiale en faveur de la lutte des peuples opprimés d'Afrique australe.

Nous appuyons le projet de résolution élaboré par le Comité spécial et présenté pour approbation à l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies au cours de sa quarante-deuxième session. La RSS d'Ukraine a l'intention à l'avenir d'appuyer toutes les mesures décisives prises par l'Organisation des Nations Unies afin d'éliminer le système criminel d'apartheid.

M. KHAMSY (République démocratique populaire lao) : Comme les années précédentes, la délégation de la République démocratique populaire lao se fait le devoir de se joindre à la communauté internationale pour dénoncer et condamner, du haut de cette tribune de notre auguste assemblée, la politique d'apartheid du Gouvernement sud-africain. Et elle agira toujours ainsi, avec la même détermination, tant que ce régime inhumain ne sera pas éliminé de la surface de notre planète.

Il est inadmissible que 70 ans après que la grande révolution socialiste d'Octobre a créé des conditions favorables à l'émancipation des peuples de nombreux pays du joug des colonialistes, que 39 ans après l'adoption de la Déclaration universelle des droits de l'homme dont l'article premier proclame solennellement que "Tous les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droit", et que 27 ans après que notre organisation a adopté la fameuse Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux, des millions d'êtres humains du continent africain continuent encore à être soumis, pour le seul crime d'être des gens de couleur, à un régime minoritaire raciste de tyrannie et d'exploitation qui n'a d'égal, de par sa nature et son caractère inhumains, que le fascisme hitlérien.

Du fait de la poursuite par la minorité blanche de cette politique de racisme institutionnalisé qu'est l'apartheid, nous avons constaté avec une certaine inquiétude que la situation en Afrique australe est devenue d'année en année plus explosive, menaçant ainsi gravement la paix et la sécurité internationales. Les violations flagrantes et massives des droits de l'homme et les actes de déstabilisation politique et économique et de violences généralisées dont souffrent injustement les peuples de la région, et qui ne sont là que l'expression et les effets mêmes de cette politique, n'ont cessé de préoccuper la communauté internationale.

En Afrique du Sud même, la répression contre les opposants du régime s'est toujours intensifiée. Pour tenter de contenir l'ampleur croissante et généralisée de la lutte populaire, Pretoria a dû avoir recours aux moyens les plus répressifs et les plus brutaux, allant de la réimposition de l'état d'urgence, entraînant des arrestations et détentions massives et des exécutions sommaires, aux enlèvements et assassinats plus ou moins camouflés. Toute personne est susceptible d'être détenue à tout moment et pour une durée indéterminée. Pour la seule année 1986, le gouvernement de Pretoria a estimé à 30 000 le nombre de personnes détenues alors

M. Khamsy (Rép. dém. pop. lao)

qu'en réalité ce chiffre serait beaucoup plus élevé. Les femmes, les jeunes et même les écoliers ne sont pas épargnés. Des milliers de détenus politiques parmi lesquels figurent des syndicalistes, des étudiants, des chefs communautaires et religieux et des journalistes, sont soumis aux mauvais traitements et aux tortures, et languissent depuis des années en prison. Nelson Mandela, le dirigeant respecté de l'African National Congress (ANC) ainsi qu'un certain nombre de ses compagnons de lutte en sont à leur vingt-cinquième année d'emprisonnement sans pour autant avoir l'espoir de recouvrer leur liberté, malgré les appels et démarches de la communauté internationale en leur faveur.

M. Khamsy (Rép. dém. pop. lao)

A ce propos, nous ne pouvons que nous féliciter des initiatives toute récentes du Comité spécial contre l'apartheid pour avoir lancé une campagne en faveur de la libération des prisonniers politiques en Afrique du Sud, campagne qui a débuté par une réunion tenue le 28 septembre dernier et à laquelle ont participé les maires de certaines villes des Etats-Unis d'Amérique. Il est particulièrement réconfortant d'apprendre par la voix de M. Berkley, maire de Kansas City, lui-même Président de la Conférence des maires des Etats-Unis, que de nombreux états, villes et comtés à travers son pays avaient adopté des résolutions condamnant l'apartheid et demandant que des solutions économiques et politiques soient prises à l'encontre de l'Afrique du Sud. Nous sommes en droit d'espérer que cette attitude toute pertinente des maires des Etats-Unis à cet égard ne manquerait pas d'avoir de l'impact sur la volonté politique de leur gouvernement fédéral en vue de l'imposition des sanctions globales et obligatoires contre le gouvernement de Pretoria.

En Namibie voisine, le régime raciste de l'Afrique du Sud poursuit son occupation illégale du pays - en violation flagrante des dispositions du droit international, de la Charte des Nations Unies et des instruments relatifs aux droits de l'homme - plus de 20 ans après que la déchéance de son mandat sur ce territoire international a été prononcée. L'oppression du peuple namibien soumis aux mêmes lois de l'apartheid et le pillage de ses ressources naturelles et humaines opéré avec la complicité des sociétés transnationales constituent, somme toute, un défi à l'autorité de notre organisation. Celle-ci avait en effet qualifié l'apartheid de crime contre l'humanité et adopté nombre de résolutions stipulant clairement que l'exploitation de ces ressources par des intérêts économiques étrangers, sous la protection d'une administration coloniale raciste constitue une violation de la Charte et des décisions adoptées par les organes compétents de l'Organisation universelle.

Comme en Afrique du Sud, les combattants de la liberté, membres de la South West Africa People's Organization (SWAPO), ainsi que des civils namubiens ont été jetés chaque jour en prison, torturés ou assassinés, victimes de l'appareil militaire du régime raciste d'occupation. A cet effet, il n'est pas surprenant que, d'après M. Theo Ben Gurirab, Secrétaire aux affaires étrangères de la South West Africa People's Organization (SWAPO), l'Afrique du Sud déploie actuellement en Namibie jusqu'à 100 000 hommes de ses troupes, lesquelles ont transformé pratiquement son pays en "immenses casernes" et par des mesures forcées de conscription et de constitution d'armées tribales "militarisé la société tout

M. Khamsy (Rép. dém. pop. lao)

entière". (S/PV.2759, p. 87) En agissant de la sorte, Pretoria a visé en triple objectif consistant à protéger les intérêts des sociétés transnationales qui exploitent à fond les ressources du pays, réprimer les mouvements de soulèvement du peuple namibien opprimé, incarné par la vaillante SWAPO, et se servir du Territoire de la Namibie comme tremplin pour envahir et déstabiliser les Etats de première ligne et d'autres Etats voisins.

A ce propos, les troupes sud-africaines n'ont pas hésité à organiser des raids armés et des actes d'agression délibérés contre les territoires des Etats souverains du Botswana, de la Zambie, du Zimbabwe, de l'Angola et du Mozambique causant d'énormes pertes en vies humaines et détruisant, dans certains cas, de larges infrastructures économiques. Le régime raciste a, d'autre part, armé et équipé les bandits de l'UNITA et d'autres bandes de traîtres à leur solde leur permettant d'entretenir dans ces pays un climat d'insécurité permanente, particulièrement en Angola et au Mozambique, compromettant ainsi gravement tout programme de développement économique entrepris dans ces deux Etats.

Malgré les efforts très louables de la communauté internationale en vue de combattre ce fléau artificiel dont ils sont victimes, les peuples de l'Afrique australe sont encore loin d'apercevoir la lueur au bout du tunnel. Toute tentative d'extirper cette maladie par les moyens pacifiques, avancés par les plus hautes instances internationales, que ce soit l'Organisation des Nations Unies, le Mouvement des non alignés, l'Organisation de l'Unité africaine ou le Commonwealth, se sont heurtées, jusqu'à présent, au refus arrogant des autorités de Pretoria.

Les diverses manoeuvres d'obstruction et de duplicité, telles que le soi-disant règlement interne et le couplage que Pretoria continue d'utiliser, ne sont destinées qu'à tromper l'opinion internationale, et ce, dans le but de perpétuer et renforcer son système d'apartheid tant en Afrique du Sud qu'en Namibie.

Si l'Afrique du Sud raciste se permet d'afficher de tels arrogances et défis à l'opinion mondiale, c'est qu'elle n'a cessé de bénéficier du soutien d'ordre économique, politique et même militaire de la part de certaines puissances occidentales, qui partagent avec elle d'énormes intérêts économiques par le truchement des sociétés transnationales implantées dans les territoires sous son contrôle. Nous savons tous que deux membres permanents du Conseil de sécurité parmi ces puissances se sont toujours, jusqu'à présent, dissociés de la communauté internationale, quand il s'agit de prendre la décision d'imposer des sanctions obligatoires globales à l'Afrique du Sud.

M. Khamsy (Rép. dém. pop. lao)

C'est ainsi qu'en février dernier le Conseil de sécurité, saisi de cette question, n'a pas pu adopter une résolution demandant l'imposition de telles sanctions à l'encontre de Pretoria.

La République démocratique populaire lao souscrit entièrement à toutes les décisions et résolutions de l'ONU et de ses organes compétents visant à démanteler l'apartheid en Afrique du Sud et instaurer à sa place une société démocratique non fondée sur les préjugés raciaux de couleur ou de croyance. Nous estimons que, face à l'attitude non-coopérative et intransigeante de l'Afrique du Sud, le seul moyen pacifique d'y parvenir serait d'imposer à son encontre des sanctions globales obligatoires telles qu'elles sont prévues au Chapitre VII de la Charte des Nations Unies. A cet effet nous appuyons sans réserve la création par la huitième Conférence au sommet des pays non alignés à Harare du Fonds AFRICA, destiné, comme nous le savons, aussi bien à soutenir les mouvements de libération nationale en Afrique du Sud et en Namibie, qu'à aider les pays de première ligne, pour leur permettre de renforcer leur potentiel économique, face aux menaces de représailles de la part de Pretoria.

La République démocratique populaire lao, depuis sa fondation, s'est toujours fermement tenue aux côtés du peuple de l'Afrique du Sud sous la bannière de ses mouvements de libération nationale, dont l'African National Congress (ANC), du peuple de la Namibie sous la direction de son avant-garde, la SWAPO, et de ceux des Etats de première ligne, dans leurs luttes justes et légitimes pour recouvrer leurs droits de l'homme fondamentaux et leur droit à l'autodétermination et à l'indépendance nationale, ainsi que pour défendre leur souveraineté et leur intégrité territoriale. Elle a la ferme conviction que, grâce au soutien résolu de la communauté internationale et en dépit de l'intransigeance foncière de Pretoria et des manoeuvres de sabotage de certaines puissances occidentales, ces luttes seront couronnées de succès.

M. BIERRING (Danemark) (interprétation de l'anglais) : J'ai l'honneur de parler au nom des 12 Etats membres de la Communauté européenne et de réaffirmer nos positions sur l'apartheid en Afrique du Sud.

Les Douze ont condamné l'apartheid à maintes reprises et sans équivoque et ont exigé qu'il soit aboli. L'apartheid est un système institutionnalisé de racisme d'Etat, qui prive la majorité de la population sud-africaine de ses droits civiques, politiques, économiques, sociaux et culturels. C'est une violation flagrante des droits de l'homme et des libertés fondamentales énoncés dans la Charte des Nations Unies et dans la Déclaration universelle des droits de l'homme, auxquels les Douze accordent la plus haute importance. Ce régime est une insulte à la dignité de ceux qu'il affecte et il a engendré la haine et la violence. La violence est en fait inhérente au système.

Ce n'est que par l'application impitoyable de mesures draconiennes à l'encontre de la grande majorité de la population par le Gouvernement sud-africain que l'apartheid survit encore aujourd'hui. L'état d'urgence a compromis les perspectives de changement pacifique en faisant taire les voix de l'opposition et en détenant et en incarcérant sans procès des milliers de personnes, y compris des femmes et des enfants. Certaines réformes ont été adoptées par le Gouvernement sud-africain mais elles ont été trop peu nombreuses et trop lentes. Les Douze sont très inquiets devant la poursuite de la violence et de l'oppression.

Les Douze partagent l'inquiétude généralisée ressentie par la communauté internationale devant les conditions d'incarcération de certains détenus. Les détentions sans chef d'accusation et les mauvais traitements infligés aux enfants sont particulièrement odieux. Nous condamnons une fois encore les arrestations arbitraires et les détentions sans procès et demandons la libération de tous ceux qui sont emprisonnés ou privés de leur liberté en raison de leur opposition au système d'apartheid.

Les Douze demandent une fois encore que l'on mette un terme à l'état d'urgence et à toutes les autres mesures de répression adoptées par les autorités sud-africaines. Nous estimons que le maintien de l'entrave à la liberté de la presse sous l'état d'urgence est très préoccupant. La liberté de l'information est un principe d'une importance fondamentale et il fait partie intégrante du processus démocratique. Nous prions instamment le Gouvernement sud-africain de lever les restrictions sur la presse sans plus tarder.

M. Bierring

Il ne doit faire aucun doute que les Douze souhaitent l'abolition totale de l'apartheid. A cette fin, il est urgent de mettre un terme à la violence et d'opérer un changement pacifique grâce à un véritable dialogue national, par delà les distinctions de couleur, de politique et de religion. Seules des négociations élargies, avec la participation de véritables représentants des différentes couches de la population sud-africaine pourront permettre d'aboutir à un règlement durable. Ces négociations devraient permettre l'émergence d'une Afrique du Sud libre, démocratique, non raciale et unie qui tienne compte de la diversité de sa société.

Toutefois le dialogue ne sera pas possible tant que les dirigeants noirs resteront en prison ou seront détenus et tant que les organisations anti-apartheid seront interdites. Nous nous félicitons de la libération de Govan Mbeki, mais nous considérons qu'il ne s'agit là que d'une première mesure. Les Douze prient instamment le Gouvernement sud-africain de libérer sans condition Nelson Mandela et les autres prisonniers politiques et de lever l'interdiction qui frappe l'African National Congress et d'autres partis politiques. Nous déplorons que le Gouvernement sud-africain se soit opposé aux récents efforts réalisés en vue de favoriser un dialogue véritable. Néanmoins, la rencontre qui a eu lieu cet été entre un groupe courageux de Sud-Africains et les dirigeants de l'ANC démontre qu'il est possible de trouver un terrain commun d'entente.

En septembre 1985 et 1986, les Douze ont arrêté une série de mesures restrictives destinées à faire comprendre au Gouvernement sud-africain qu'il était inévitable de procéder à des réformes fondamentales. Ces mesures comprenaient notamment : une interdiction de procéder à de nouveaux investissements, une interdiction d'importer du fer, de l'acier et des pièces d'or en provenance d'Afrique du Sud, un embargo sur l'exportation d'armes et d'équipement paramilitaire à l'Afrique du Sud, un embargo sur les importations d'armes et d'équipements paramilitaires de l'Afrique du Sud, un refus de coopérer dans le domaine militaire, la cessation des exportations de matériel sensible à la police et aux forces armées d'Afrique du Sud, l'interdiction d'exporter du pétrole vers l'Afrique du Sud, le rappel des attachés militaires accrédités en Afrique du Sud et le refus d'accréditer des attachés militaires d'Afrique du Sud, le gel des contacts et des accords officiels en matière de sport et de sécurité, l'interdiction de toute nouvelle collaboration dans le domaine nucléaire et, enfin, la mise en garde contre la réalisation d'accords scientifiques et culturels à l'exception de ceux

M. Bierring

qui pourraient contribuer à mettre un terme à l'apartheid ou qui ne contribuent nullement à l'appuyer.

Outre ces mesures restrictives, la communauté européenne et ses 12 Etats membres ont mis au point des programmes concertés de mesures positives destinés à aider les victimes de l'apartheid tant sur le plan individuel que collectif. On insiste tout particulièrement sur l'aide apportée à ceux qui ont été arrêtés sous le régime de l'état d'urgence et sur des programmes de formation et d'éducation à l'intention des Sud-Africains noirs. Le code de conduite pour les sociétés disposant de filiales, de bureaux ou de représentants en Afrique du Sud, qui est en vigueur depuis 1977, a été renforcé et de nouvelles directives ont été adoptées pour les rapports. Une importance plus grande est conférée au rôle des syndicats indépendants qui représentent les travailleurs africains noirs et les sociétés ont été priées d'accorder une plus grande attention à l'éducation, à la formation, aux perspectives de carrière des Noirs et à de plus vastes projets pour les collectivités locales. Ce code a pour objectif de contribuer concrètement à abolir l'apartheid et à améliorer de façon notable les conditions de vie et de travail du plus grand nombre possible de travailleurs africains.

L'incapacité des Gouvernements d'Afrique du Sud de résoudre les problèmes créés par le système d'apartheid affecte les voisins de l'Afrique du Sud et provoque des difficultés politiques militaires et économiques en Afrique du Sud. Les Douze sont vivement préoccupés par cette situation. Les Douze et la Communauté européenne fournissent une aide substantielle aux voisins de l'Afrique du Sud. Il faut réduire en priorité la dépendance de ces pays à l'égard de l'Afrique du Sud en améliorant les services de transport dans la région. C'est un programme qui est effectué essentiellement sous l'égide de la Conférence de coordination du développement de l'Afrique australe. Les pays membres de la Conférence de coordination du développement de l'Afrique australe bénéficient également de l'assistance au développement dans le cadre de la troisième Convention de Lomé et reçoivent une aide alimentaire de la Communauté européenne. Au cours de ces dernières années, ils ont reçu annuellement environ un milliard de dollars à titre d'assistance de toutes sortes de la part de la Communauté européenne et dans le cadre des programmes de coopération bilatérale avec ces Etats membres.

A première vue, l'issue des élections blanches en Afrique du Sud au mois de mai a été une victoire pour ceux qui, dans la communauté minoritaire, s'opposent à des changements fondamentaux. Mais, en réalité, ce fut une défaite pour tout le

M. Bierring

monde. La communauté minoritaire blanche a voté pour la poursuite de l'exclusion de la majorité des Sud-Africains qui, ainsi, n'ont pas leur mot à dire. Pour l'instant, le Gouvernement sud-africain est peut être en mesure de faire taire l'opposition par la force mais il ne pourra pas arrêter le cours de l'histoire.

M. Bierring

Les Douze continueront à examiner de près les conséquences de l'apartheid dans tous leurs aspects, y compris les violations des droits de l'homme et autres abus commis sous couvert de l'état d'urgence. Nous continuerons à faire pression pour qu'interviennent des changements pacifiques. En l'absence de progrès sensibles vers l'abolition de l'apartheid, l'attitude des Douze à l'égard de l'Afrique du Sud continuera à faire l'objet d'une réévaluation permanente.

Les Douze ont dit à maintes reprises combien l'apartheid leur fait horreur. Ce système odieux est condamné et plus vite le Gouvernement sud-africain le comprendra, mieux cela vaudra. Notre objectif - qui est celui de la communauté des nations - est de mettre fin à ce système intolérable et de garantir la liberté et la justice pour tous au sein de la société sud-africaine.

M. DJOUDI (Algérie) : C'est le propre des systèmes de domination et d'oppression que d'imposer chaque jour au monde les preuves de leur refus de la légalité et leur obstination à repousser les limites de l'intolérable. A ce titre, le régime de l'apartheid est exemplaire qui vient, ces jours derniers encore, de violer l'intégrité territoriale d'un Etat souverain en innovant cependant dangereusement par un défi extraordinaire dans son insolence à l'adresse de la communauté internationale : celui de la présence du plus haut représentant de l'apartheid en Angola même. En une tournée d'inspection de ses troupes que la fréquence des agressions a logiquement transformées en troupes d'occupation, le Président sud-africain illustre une fois de plus, et de la plus dangereuse manière, la nature et la diversité des menaces que l'apartheid représente pour les peuples d'Afrique australe aussi bien que la gravité du défi constamment et impunément lancé à la communauté internationale.

C'est que l'apartheid - et c'est là une vérité qui restera toujours à dire tant que tout ne sera pas fait pour en précipiter la fin - ramène fondamentalement, par chacun de ses actes, à l'une ou l'autre des trois manifestations, également dangereuses pour la paix et la sécurité internationales, d'une menace unique.

Il s'agit d'abord, en Afrique du Sud même, d'un système à la fois singulièrement sophistiqué dans l'institutionnalisation du racisme et particulièrement brutal dans son expression. Son déni des droits fondamentaux les plus naturellement attachés à la personne humaine le conduit à fondre et confondre tout un peuple, sans distinction d'âge ou de sexe et, du seul fait qu'il ne soit pas blanc, en une masse anonyme sans voix ni droits, exploitable et réprimable à merci au plus grand délire d'une idéologie minoritaire qui prône le privilège du

M. Djoudi (Algérie)

prétendu surhomme blanc à imposer sa loi à celui qu'il considère comme un sous-homme parce que non blanc.

Déni brutal de la dignité humaine, l'apartheid est aussi un défi arrogant, parce que certain de l'impunité, à la légalité internationale en Namibie.

Imposant au peuple namibien une subjugation coloniale en violation permanente et ouverte des résolutions du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale, le régime de Pretoria s'est également attaché à élargir constamment l'assise géographique de sa domination raciste et à étendre sa base d'agression contre les pays voisins. A ce titre, l'agression et l'occupation actuellement en cours du territoire angolais par l'armée sud-africaine et ses mercenaires, pour ne pas être inédites, sont révélatrices de la nature et de la permanence de la menace que constitue le régime de l'apartheid pour les Etats de la ligne de front. Elles sont dans le même temps significatives de sa vocation à l'escalade agressive. Voici en effet que l'Afrique du Sud admet pour la première fois avec cette arrogance que seule lui confère sa conviction de l'incapacité du Conseil de sécurité à agir, la présence de plusieurs milliers de ses soldats en Angola, en même temps que celle du plus haut dignitaire du racisme, effectuant une revue de ses troupes comme en territoire conquis.

Animés d'une détermination politique sans limite dans la lutte pour la prévalence entière de la plénitude de leurs droits, c'est pourtant un combat avec des moyens militaires et économiques comptés que mènent les peuples sud-africain et namibien, de même que leurs frères d'Afrique australe. Face à la formidable machine oppressive, si leur volonté admirable de résister et de vaincre s'est gagné l'appui de la communauté internationale, celui-ci tarde - il faut bien le dire - à se hisser au niveau de l'action décisive qu'exige la situation en Afrique du Sud et dont les moyens sont clairement énumérés au Chapitre VII de la Charte des Nations Unies.

Faut-il que jusqu'au bout l'éradication définitive de la domination coloniale et raciste soit partout l'oeuvre totale des derniers peuples qui en sont victimes? Si la solidarité internationale doit avoir un sens, n'est-ce pas d'abord en Afrique australe qu'elle doit pouvoir se vérifier puisque c'est en Afrique du Sud que la notion de peuple en danger prend toute sa tragique signification et son urgence et appelle à ce titre à la mobilisation universelle des moyens d'une action internationale prévue par la Charte? Tous les recours ayant été vainement explorés et le régime d'apartheid ayant prouvé qu'il était, par sa nature exclusive, inapte

M. Djoudi (Algérie)

à se réformer, c'est maintenant plus que jamais que doivent être adoptés et mis en oeuvre ces moyens. Car si les dernières actions du régime de l'apartheid en Afrique du Sud, en Namibie et contre les pays de la ligne de front s'apparentent aux ultimes soubresauts d'un système inévitablement condamné à disparaître, elles se singularisent pourtant par une agressivité féroce et forcenée que seule une action internationale peut contenir. La même action internationale doit pouvoir par là-même précipiter la fin du régime de l'apartheid et l'avènement du retour de la paix et de la sécurité en Afrique australe.

C'est dire encore une fois qu'il appartient au Conseil de sécurité de se faire l'écho des appels incessants de la communauté internationale et de prendre le relais de l'Assemblée générale en vue d'adopter enfin les mesures qui s'imposent au titre du Chapitre VII de la Charte des Nations Unies.

En réaffirmant aux représentants légitimes des peuples d'Afrique du Sud et de Namibie - l'ANC et la SWAPO - ainsi qu'aux Etats de la ligne de front le soutien et la solidarité indéfectibles de mon pays à toutes les étapes de leur combat contre l'apartheid, j'aimerais en particulier saluer l'action ininterrompue du Comité spécial contre l'apartheid, sous la présidence avisée du général Joseph Garba, pour une information continue et une mobilisation optimale de l'opinion mondiale en cette phase décisive de la lutte pour le démantèlement du système l'apartheid.

M. AL-SHAKAR (Bahreïn) (interprétation de l'arabe) : Qu'il me soit tout d'abord permis, au nom de ma délégation, de dire toute ma reconnaissance aux membres du Comité spécial contre l'apartheid, et avant tout au général Garba, Ambassadeur du Nigéria et Président du Comité, et au Rapporteur, M. Aref Shahid Khan, de l'Inde. Je les remercie tous de leurs efforts et de leur précieuse contribution pour ce qui est de suivre la situation en Afrique du Sud et de présenter des recommandations visant à mettre un terme à l'apartheid afin de libérer le peuple d'Afrique du Sud des crimes perpétrés par le régime de l'apartheid.*

* M. Ould Boye (Mauritanie), Vice-Président, assume la présidence.

M. Al-Shakar (Bahreïn)

L'intérêt manifesté par les Nations Unies dans la lutte contre le racisme, la discrimination raciale et l'apartheid n'est pas nouveau; il s'inspire des buts et principes de la Charte sur lesquels reposent les Nations Unies depuis leur création. Dans la Charte, les Etats Membres ont réaffirmé leur foi profonde dans les droits fondamentaux de l'homme, la dignité de l'homme, la valeur de la personne humaine et dans l'égalité de tous les hommes. Ils se sont également engagés à respecter et à défendre les libertés et droits fondamentaux de l'homme pour tous et à se conformer à la Charte sur le plan international.

La Déclaration universelle des droits de l'homme est l'expression des sentiments les plus nobles des nations à l'égard des droits de l'individu au sein de la société. Elle affirme le droit d'être à l'abri de la discrimination et proclame que tous les peuples sont nés libres et égaux en dignité et en droit. Elle déclare que tous les hommes sont dotés d'une conscience et qu'ils doivent donc se traiter les uns les autres avec fraternité. Ainsi, tout individu a le droit de jouir de tous les droits et libertés inscrits dans la Déclaration universelle des droits de l'homme, sans discrimination fondée sur les croyances, le sexe, la couleur, la langue, la nationalité ou l'origine ethnique ou sociale.

L'Assemblée générale des Nations Unies a adopté la Déclaration universelle des droits de l'homme il y a 39 ans, et, aujourd'hui plus que jamais auparavant, il est incontestable que le respect des droits de l'homme est étroitement lié au respect de la paix et de la sécurité internationales. Mais, malgré les efforts que font les Nations Unies pour atteindre les buts et objectifs de la Charte, en ce qui concerne notamment l'autodétermination, la justice et le maintien de la paix et de la sécurité internationales, un très grave problème subsiste en raison de l'absence de paix et de sécurité à laquelle fait face le monde aujourd'hui, en particulier en Afrique australe où le régime de l'apartheid au pouvoir à Pretoria commet toujours des crimes contre la majorité de la population de l'Afrique du Sud et de la Namibie. Il en résulte une intensification des tensions internationales dans cette région névralgique du monde.

Ma délégation a étudié avec attention les rapports du Comité spécial qui font l'objet des documents A/42/22 et A/42/22/Add.1. Nous avons constaté que les renseignements précieux figurant dans ces deux rapports soumis à l'Assemblée générale fournissent des preuves flagrantes contre le régime raciste. Ces rapports exposent des cas de violation flagrante des droits de l'homme ainsi que la politique d'oppression institutionnalisée exercée contre la majorité de la

M. Al-Shakar (Bahreïn)

population noire d'Azanie par le régime raciste, qui s'opiniâtre à mener une politique raciste dépassée.

Les Nations Unies traitent de la politique d'apartheid depuis leur création en 1946 et l'ordre du jour de chaque session de l'Assemblée générale a toujours comporté un point consacré à ce sujet. Ainsi, depuis des dizaines d'années, cette question est au centre des délibérations de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité. Quarante-deux ans se sont écoulés mais ce problème demeure urgent, et on attend de la communauté internationale qu'elle relève le défi et mette un terme aux actes d'oppression et aux atrocités toujours perpétrés contre le peuple de l'Afrique du Sud livré aux mains de son bourreau, le régime raciste de Botha.

L'année écoulée, la situation en Afrique du Sud s'est gravement détériorée et on a assisté à des arrestations, des détentions et des massacres sur une grande échelle. Le régime de l'apartheid continue de perpétrer des actes de terrorisme et d'oppression contre la majorité de la population. Il continue de soumettre la majorité noire à l'oppression, à la misère et à la souffrance et la prive de ses droits fondamentaux. Il poursuit également son agression contre les pays voisins pour les déstabiliser. Les réformes que le régime de l'apartheid prétend avoir introduites récemment ne sont qu'une tentative trompeuse destinée à tromper et aveugler la communauté internationale; elles ont en fait pour but de perpétuer le régime de l'apartheid. Les derniers événements ont montré que nous ne pouvons attendre aucun changement radical de la part de ce régime. Parmi ces derniers événements, il faut relever le simulacre d'élections, le bâillonnement des médias sud-africains, le maintien de l'état d'urgence et la situation tragique à laquelle fait face avec grand courage le peuple d'Azanie.

Les prétendues réformes proposées par le régime Botha ne sont qu'une tentative désespérée pour leurrer l'opinion publique mondiale; par ce biais, le régime Botha cherche à rompre l'isolement qui lui a été imposé internationalement et à faire face à la juste lutte menée par la majorité pour réaliser l'égalité, la liberté et l'autodétermination dans une Afrique du Sud unifiée, non raciale et démocratique. Au lieu de mettre fin à sa politique raciste et de se conformer ainsi à la volonté de la communauté internationale, le régime raciste persiste inflexiblement à recourir à ses pratiques inhumaines et intensifie sa politique raciste contre les peuples opprimés d'Azanie et de Namibie. En dépit des efforts entrepris sur le plan international pour affaiblir et isoler ce régime odieux, il trouve toujours le moyen de subsister et redouble de cruauté et d'arrogance. Il peut le faire,

M. Al-Shakar (Bahreïn)

étant donné que certains Etats occidentaux ne coopèrent pas à l'application des résolutions pertinentes des Nations Unies.

Pour notre part, Bahreïn a toujours respecté les résolutions des Nations Unies. Mon pays n'entretient pas de relations commerciales, économiques ou diplomatiques avec l'Afrique du Sud. Le Gouvernement de Bahreïn, comme les autres pays arabes exportateurs de pétrole, a imposé un embargo sur les livraisons de pétrole à l'Afrique du Sud. En 1975, le Gouvernement de Bahreïn a publié un communiqué toujours valable aujourd'hui, dans lequel nous déclarons soumettre au boycottage le régime raciste au pouvoir en Afrique du Sud pour ce qui est des relations commerciales et économiques; nous déclarons également interdire toutes les importations et exportations à partir de l'Afrique du Sud et vers l'Afrique du Sud et refuser l'entrée à Bahreïn de tout produit en provenance d'Afrique du Sud.

M. Al-Shakar (Bahreïn)

Le Gouvernement de Bahreïn rejette l'apartheid, le racisme et toute forme de discrimination raciale et d'oppression du fait de sa tradition de tolérance islamique fondée sur la liberté, la justice, la fraternité et l'égalité des peuples. Nous respectons la dignité de l'homme et sommes opposés à toute discrimination pour des raisons de couleur, de croyance, de sexe ou d'origine ethnique.

L'Etat de Bahreïn est attaché aux principes des droits de l'homme inscrits dans la Charte des Nations Unies et la Déclaration universelle des droits de l'homme. Nous nous sommes efforcés de notre mieux de faire en sorte que ces principes soient appliqués. La preuve en est que la Constitution adoptée par Bahreïn le 16 décembre 1973 énonce, dans son chapitre III, un certain nombre de ces droits. Elle affirme l'obligation pour l'Etat d'accorder des droits fondés sur la justice et l'égalité et de mettre un terme à toute forme de persécution et de discrimination violant les droits de l'homme et sa dignité.

Ainsi, la position du Bahreïn sur le racisme et la politique d'apartheid est donc claire et sans ambiguïté. Nous avons exposé notre position à maintes reprises et devant différentes instances internationales, à l'ONU comme en dehors de l'Organisation.

Le Bahreïn dénonce une fois de plus la politique du régime raciste au pouvoir à Pretoria. Nous réaffirmons que les peuples d'Afrique du Sud et de Namibie ont légitimement droit à l'autodétermination, à l'indépendance et à l'égalité. Nous réaffirmons notre pleine solidarité avec les peuples d'Azanie et de Namibie dans leur lutte légitime contre le régime d'apartheid de Pretoria.

Ma délégation est parfaitement consciente que la politique d'apartheid et de discrimination raciale que pratique le régime de Pretoria vise à conserver ses privilèges à la minorité blanche qui persécute et exploite la majorité noire et refuse de l'autoriser à participer pleinement au gouvernement de son propre pays.

Malgré une prétendue réforme législative, le régime raciste sud-africain cherche par tous les moyens à maintenir en place un système social dépassé. Mais ce système est condamné, tôt ou tard, à l'effondrement.

Afin d'étouffer les aspirations légitimes des Africains et de préserver la "pureté de la race", le régime de Pretoria s'est lancé maintenant dans l'arrestation collective des opposants à l'apartheid. Il prive ainsi la majorité noire des droits de l'homme les plus fondamentaux sans autre motif que la couleur de sa peau.

M. Al-Shakar (Bahreïn)

La tragique situation de l'Afrique du Sud, où les peuples d'Azanie et de Namibie sont victimes d'un colonialisme fondé sur la discrimination raciale et la domination d'une majorité par la minorité, n'est pas un cas unique dans le monde. Il y a également la situation du peuple palestinien, soumis au sionisme raciste international. Le sionisme trouve son fondement dans l'usurpation de la terre de Palestine et le déracinement de la population qu'il oblige à vivre en exil. En fait, le sionisme a créé des établissements humains et une entité raciste en Palestine. Il fait tout ce qui est en son pouvoir pour assurer l'élimination collective du peuple palestinien - allant même jusqu'à employer des armes mortelles. De même, le régime raciste de Pretoria occupe illégalement le Territoire de la Namibie, refuse de se conformer aux résolutions de l'Organisation des Nations Unies, tout particulièrement à la résolution 435 (1978) du Conseil de sécurité qui offre un cadre juridique à un règlement juste et pacifique de la question namibienne, se fondant sur l'exercice par le peuple de Namibie de son droit à l'autodétermination et à décider de son propre avenir grâce à des élections libres organisées sous le contrôle de l'Organisation des Nations Unies.

De même qu'Israël refuse de reconnaître que l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) est le seul représentant légitime du peuple palestinien, le régime sud-africain refuse de reconnaître que la South West Africa People's Organization (SWAPO) est le seul représentant authentique du peuple namibien. Il refuse également de reconnaître l'African National Congress of South Africa (ANC) et le Congrès panafricain d'Azanie (PAC).

Face à tout cela, il n'est en rien surprenant de voir des liens culturels, politiques et militaires de plus en plus forts s'établir entre le régime raciste de Pretoria et le régime raciste de Tel-Aviv. Ces liens sont une violation flagrante des résolutions de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité sur la question. Ma délégation condamne ces liens qui se développent, notamment la collaboration militaire et nucléaire entre les deux régimes. Cette collaboration est un défi à la volonté internationale et constitue une menace pour les pays voisins.

A cet égard, je voudrais attirer l'attention sur le rapport spécial du Comité spécial contre l'apartheid, qui fait l'objet du document A/42/22/Add.1, intitulé "Evolution récente des relations entre Israël et l'Afrique du Sud".

Nous espérons que l'Assemblée générale et le Conseil de sécurité adopteront des résolutions qui contraindront le régime de Pretoria à mettre fin à l'état d'urgence, à cesser la répression et à relâcher les prisonniers politiques et les

M. Al-Shakar (Bahreïn)

détenus, notamment Nelson Mandela. Nous pensons que le seul moyen d'y parvenir est d'imposer un embargo sur toute transaction avec le régime raciste sud-africain et de fournir une aide aux peuples de Namibie et d'Afrique du Sud qui mènent une lutte légitime pour l'autodétermination, l'indépendance et l'égalité. Nous lançons également un appel en faveur de l'isolation du régime raciste sud-africain. Nous demandons que le Conseil de sécurité prenne des sanctions globales obligatoires à l'encontre de ce régime, comme prévu au Chapitre VII de la Charte. C'est le seul moyen opportun d'aider le peuple opprimé d'Afrique du Sud.

Il convient d'imposer des sanctions très strictes à ceux qui commettent le crime d'apartheid et de discrimination raciale, car c'est un crime contre l'humanité. Nous espérons que l'Assemblée générale adoptera une résolution demandant au Comité spécial contre l'apartheid de mobiliser l'opinion publique mondiale pour appuyer la juste lutte des peuples d'Afrique du Sud et de Namibie. A cet égard, la communauté internationale devrait affirmer que le peuple opprimé d'Afrique du Sud a le droit de lutter par tous les moyens, y compris la lutte armée, pour mettre un terme à l'apartheid afin d'exercer son droit à l'autodétermination dans une Afrique du Sud non raciale et démocratique.

M. Al-Shakar (Bahreïn)

Le racisme, l'apartheid et la discrimination raciale, pratiques qui se poursuivent, entachent le XXe siècle et l'histoire de l'humanité. Notre devoir collectif est donc d'oeuvrer de concert pour éliminer cette politique odieuse et de porter assistance aux peuples d'Afrique australe qui en sont victimes pour leur permettre d'exercer leurs droits légitimes à la liberté, à l'indépendance et à l'égalité.

M. KIILU (Kenya) (interprétation de l'anglais) : La politique odieuse d'apartheid pratiquée, de manière immorale, depuis 40 ans par le régime raciste minoritaire blanc de l'Afrique du Sud contre sa majorité noire et les autres races non blanches les prive de démocratie et de justice, les rend dépendantes de la race blanche, viole leurs droits de l'homme et menace de déstabiliser les Etats situés au-delà des frontières de l'Afrique du Sud, et notamment ses voisins.

C'est sur cette toile de fond que l'Assemblée générale des Nations Unies et d'autres instances internationales ont continué d'examiner les problèmes causés par la politique de privation institutionnalisée dans la conduite des relations et des activités humaines en Afrique du Sud. Ce n'est donc pas la première fois que l'Assemblée générale cherche à persuader, voire à obliger, le régime raciste à changer d'attitude et à édifier une société où tous les habitants de ce pays tourmenté pourraient vivre dans la dignité et sur un pied d'égalité, quelle que soit leur origine raciale ou ethnique.

Pendant toute cette période, l'Afrique du Sud a refusé de renoncer aux pratiques de l'apartheid. Si elle avait voulu éliminer l'apartheid, elle ne se trouverait pas aujourd'hui dans une position désavantageuse pour affronter ce qui viendra le remplacer. Il existe en effet nombre de principes directeurs et de conventions qui s'appuient sur de vastes expériences acquises dans d'autres pays et qui montrent que le régime raciste pourrait entamer un processus pacifique de changement et épargner au pays un conflit racial que la politique d'apartheid ne peut que provoquer.

Si l'on examine l'évolution actuelle en Afrique du Sud, il est difficile de ne pas voir que le tableau est de plus en plus sombre. Le régime raciste, au lieu de s'éloigner de sa politique d'apartheid, intensifie encore ses actes de répression contre les adversaires du système alors que la clameur en faveur de la libération inéluctable n'a jamais été aussi retentissante. Le régime a eu recours à des mesures révélatrices d'un état de fièvre et de panique, comme le montrent l'état d'urgence interminable, les arrestations aveugles, les détentions illégales,

M. Kiilu (Kenya)

les tortures persistantes et les assassinats, les actes de violence aux fins d'intimidation et les déplacements massifs de population.

Pour dissimuler ces atrocités, donner une fausse image de lui à l'extérieur de ses frontières et faire croire à la non-existence de la résistance, le régime a censuré la presse dans l'ensemble du pays afin qu'aucune nouvelle ne parvienne au monde extérieur. Malgré ces mesures draconiennes, la communauté internationale sait bien ce qui se passe à l'intérieur de l'Afrique du Sud, car le mal ne peut être caché.

Nous savons pertinemment que, malgré les nombreux efforts faits pour persuader le régime raciste de renoncer à l'apartheid, celui-ci a persisté, avec une arrogance étonnante, à appliquer et à consolider le système de discrimination raciale. Les mesures prises à cet égard ont été institutionnalisées et leur efficacité accrue par la brutalité. En outre, les mécanismes d'intimidation, de déstabilisation et d'agression flagrante sont de plus en plus devenus la politique d'Etat préférée de ce régime dans ses rapports avec les Etats africains voisins, et cela, au moment même où la communauté internationale demande instamment à l'Afrique du Sud de reconnaître la nécessité impérieuse d'un changement d'attitude immédiat et de tenir compte de l'opinion publique et des décisions de l'Organisation des Nations Unies.

La communauté internationale vise, par ses efforts, à inciter le régime raciste à amorcer un changement pacifique, mais les actes de ce régime montrent que le changement pacifique n'est pas l'objectif qu'il souhaite poursuivre. Les options dont dispose la communauté internationale sont donc plutôt limitées. L'Organisation des Nations Unies doit adopter une position ferme et décider si elle préfère succomber aux caprices du régime raciste ou prendre des mesures décisives pour amener ce régime à renoncer à sa politique d'apartheid. Comme le montrent les actes passés du régime raciste, il n'a nullement l'intention de renoncer à l'apartheid et ne souhaite pas se réconcilier avec la communauté internationale ni même avec sa propre population en Afrique du Sud. Il faut bien le dire, dans les domaines sous sa juridiction, le régime a opté pour le défi et l'oppression incessante et impitoyable de toutes les voix qui s'opposent à l'apartheid. Il a en outre eu recours à une politique de supercheries et de manoeuvres pour leurrer la communauté internationale, tout au moins ceux qui veulent se laisser prendre aux astuces utilisées par le régime pour faire croire que le changement est amorcé. En vérité, l'apartheid est un fléau qui ne peut être réformé; il faut donc l'éliminer.

M. Kiilu (Kenya)

Les stratégies de brutalités et d'assassinats adoptées par le régime pour renforcer la répression et l'oppression contre le peuple noir d'Afrique du Sud et les autres adversaires de l'apartheid ont suivi une voie désastreuse. La population noire et tous les adversaires de l'apartheid sont réduits au silence dans les prisons alors que la terreur et l'intimidation frappent ceux qui sont encore en liberté. Dans ces conditions, la communauté internationale n'a d'autre choix que de trouver le moyen le plus efficace de faire face à la détérioration de la situation en Afrique du Sud. Cela signifie qu'elle doit avoir le pouvoir de coercition nécessaire pour maîtriser le problème et parvenir à l'objectif désiré. Au moment où nous parlons, une situation explosive due à la persistance du système odieux d'apartheid est en train de se créer en Afrique du Sud, et son ampleur est telle qu'elle menace dangereusement la paix et la sécurité internationales.

Bien qu'un consensus se soit dégagé au plan international en faveur du démantèlement du système d'apartheid, nous doutons que tous les gouvernements, et notamment les gouvernements entretenant des relations avec le régime raciste, souhaitent sincèrement contribuer au démantèlement complet de l'apartheid et le voir disparaître.

M. Kiilu (Kenya)

Ma délégation soutient ce point de vue, car les diverses mesures qui ont été proposées, il y a un certain temps déjà, pour hâter la disparition de l'apartheid, se sont toutes heurtées à la résistance obstinée du régime raciste qui bénéficie de l'aide et de l'encouragement de plusieurs gouvernements.

Nous ne pouvons manquer de mentionner que même le Conseil de sécurité n'est pas parvenu à adopter une position unanime sur les mesures qu'il convenait de prendre pour mettre un terme à l'apartheid, du fait de la résistance de ceux qui placent leurs intérêts égoïstes au-dessus des intérêts de la communauté internationale et, en fait, au-dessus des intérêts du peuple opprimé d'Afrique du Sud.

Nous saisissons l'occasion pour demander à tous ceux qui se sont opposés dans le passé à ce que des mesures coercitives soient prises contre l'Afrique du Sud de cesser de le faire et de soutenir l'appel international qui a été lancé au Conseil de sécurité des Nations Unies pour qu'il impose des sanctions globales et obligatoires contre le régime raciste qui défie, de façon arrogante, la volonté de la communauté internationale de voir l'apartheid démantelé. Nous demandons à tous de prêter main forte à une action internationale concertée destinée à éliminer l'apartheid. A sa place, nous préconisons d'instaurer un système de gouvernement véritablement démocratique grâce à des élections qui seraient organisées selon le principe du suffrage universel. Nous envisageons également, une fois que l'apartheid aura été démantelé, la mise en place d'un système politique non fondé sur la race en Afrique du Sud.

Notre détermination d'apporter un appui sans faille et de témoigner notre solidarité avec les peuples sud-africain et namibien dans la juste lutte qu'ils mènent contre l'oppression et l'exploitation et contre le déni de leur droit inaliénable à l'autodétermination reste entière. Nous continuerons à condamner l'ensemble des structures liées à l'apartheid, et nous exigeons, premièrement, la levée immédiate de l'état d'urgence et l'abolition des autres mesures de répression décidées par le régime raciste; deuxièmement, la libération immédiate et sans conditions de Nelson Mandela et de tous les autres prisonniers et détenus politiques afin qu'ils puissent participer pleinement au processus politique qui se déroule en Afrique du Sud; troisièmement, la levée de l'interdiction qui pèse sur les mouvements de libération qui agissent tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'Afrique du Sud; enfin, quatrièmement, l'élimination immédiate et totale de l'apartheid.

M. Kiilu (Kenya)

Nous invitons tous les Etats Membres des Nations Unies à apporter leur appui véritable. Cet appui est nécessaire si nous voulons réussir. Nous engageons également tous les gouvernements à appliquer toutes les résolutions déjà adoptées par l'Assemblée générale et le Conseil de sécurité relatives à la lutte contre l'apartheid. De même, nous nous associons à l'appel lancé pour isoler complètement l'Afrique du Sud dans tous les domaines. Ceux qui traitent, de quelque façon que ce soit, avec le régime raciste doivent s'en abstenir. Nous souhaitons en particulier, premièrement, le retrait des investissements étrangers en Afrique du Sud; deuxièmement, la cessation des relations économiques et commerciales; troisièmement, la cessation de l'approvisionnement en pétrole et en produits pétroliers; quatrièmement, la cessation de toutes transactions dans le domaine militaire, la non-livraison d'armes à l'Afrique du Sud, conformément à la résolution 418 (1977) du Conseil de sécurité relative à l'embarco obligatoire sur les armes; cinquièmement, la cessation de toute coopération en matière de transfert de technologie dans le domaine de l'armement nucléaire; enfin, sixièmement, la cessation des échanges culturels et sportifs avec l'Afrique du Sud.

En bref, nous engageons tous les Etats à accepter d'imposer réellement des sanctions globales et obligatoires contre l'Afrique du Sud, conformément au Chapitre VII de la Charte des Nations Unies. Nous estimons que si des sanctions sont appliquées honnêtement, elles constitueront une percée majeure dans la lutte qui se déroule actuellement contre l'apartheid. Nous constatons déjà de vives réactions en Afrique du Sud à la suite de l'intensification de la lutte contre l'apartheid, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays. A cet égard, je souhaite féliciter les mouvements de libération de l'Afrique du Sud pour la manière courageuse dont ils ont mené la lutte durant l'année écoulée. Ils peuvent compter sur l'appui du peuple et du Gouvernement de la République du Kenya jusqu'à la victoire finale.

M. TEP KHUNNAL (Kampuchea démocratique) (interprétation de l'anglais) : Il y a 25 ans ce mois-ci, du banc des accusés devant un tribunal de Johannesburg, M. Nelson Mandela, qui devait bientôt devenir, et qui reste, un symbole des aspirations et de la détermination du peuple sud-africain s'agissant d'éliminer la politique inhumaine d'apartheid et d'instaurer une société démocratique non fondée sur la race, déclarait :

M. Tep Khunnal (Kampuchea démocratique)

"... la vie entière de tout Africain qui réfléchit dans ce pays le pousse constamment dans un conflit entre sa conscience, d'une part, et la loi, d'autre part... Devons-nous défendre notre conscience et notre conviction qu'il faut combattre pour ce que nous croyons être juste ... pour tous les gens qui vivent dans ce pays, pour les générations actuelles comme pour les générations à venir, et donc violer la loi? Tel est le dilemme auquel nous sommes confrontés, et, dans pareil dilemme, l'homme honnête, ..., l'homme de conscience ne peut avoir qu'une seule réponse. Il doit suivre la voix de sa conscience..."

Dans sa grande majorité, le peuple sud-africain aspire seulement à exercer des droits politiques égaux et à vivre en harmonie avec les autres dans une société libre et démocratique, avec des chances égales. Mais, au sein de l'apartheid, système qui repose sur la suprématie blanche, c'est un crime pour les Noirs que d'exiger l'égalité des droits.

Plusieurs décennies se sont écoulées depuis que le peuple exploité et opprimé d'Afrique du Sud s'est levé pour "suivre la voix de sa conscience". Pourtant, le régime de Pretoria n'a jamais tenu aucun compte des objections et des points de vue avancés par le peuple de façon sérieuse. Il a, au contraire, continué, au long des années, à défier, en toute impunité, la volonté du peuple noir d'Afrique du Sud et la volonté de l'humanité, en consolidant son système totalitaire et raciste. Récemment, un règne de terreur sans précédent a été imposé à des millions de Noirs et aux adversaires de l'apartheid. Sous couvert de l'état d'urgence imposé de force depuis juillet 1985, des pouvoirs illimités ont été accordés à la police et aux forces de sécurité tristement célèbres qui peuvent arrêter, détenir, assassiner et déplacer la population noire. L'année dernière, environ 64 000 Africains ont été déplacés de force pour consolider les soi-disant "homelands" et sont, en conséquence, privés de leur droit inné, la citoyenneté. Près de 100 000 personnes ont été arrêtées.

Malgré les appels répétés et unanimes lancés par notre organisation pour qu'il soit mis fin à la violence et à la répression, le régime de Pretoria continue à défier impudemment la volonté de la communauté mondiale par l'application de ses lois inhumaines et de ses mesures draconiennes. Dernièrement, la situation dans le pays s'est gravement détériorée à la suite de l'assassinat de prisonniers politiques, des arrestations massives et de l'exécution de membres des mouvements de libération nationale, comme par exemple M. Lungisi Lumphondo, membre du Pan Africanist Congress (PAC), âgé de 23 ans.

M. Tep Khunnal (Kampuchea démocratique)

Dans une tentative d'intimidation de l'opposition, notamment des jeunes et des enfants, qui se trouvent à l'avant-garde de la résistance, le régime d'apartheid a tourné son appareil meurtrier contre les écoliers et les étudiants. Selon le Detainees' Parents Support Committee, environ la moitié des 30 000 personnes détenues depuis juin 1986 sont des enfants de moins de 18 ans; certains ont seulement 12 ans. De plus, le régime de Pretoria a récemment créé des camps de jeunesse secrets où les détenus sont obligés de reconnaître l'idéologie totalitaire de l'apartheid en tant que système légitime ou sont soumis à d'autres formes d'intimidation.

En fait, la situation qui règne en Afrique du Sud est une guerre non déclarée déclenchée par le régime de Pretoria contre la majorité écrasante de la population sud-africaine, dont le seul crime est de préconiser l'instauration de la démocratie, de la justice et de l'égalité sur sa terre natale.

L'apartheid ne s'arrête pas aux frontières de l'Afrique du Sud; il s'étend à la Namibie occupée et cause une crise grave dans toute l'Afrique australe. Des actes répétés d'agression, de sabotage et de déstabilisation ont été lancés par le régime de Pretoria contre les Etats indépendants voisins, afin d'affaiblir leur économie, ébranler leur gouvernement et les dissuader de prêter main forte à la juste lutte des peuples de la Namibie et de l'Afrique du Sud. Alors que tous les Etats de première ligne sont devenus la cible des attaques barbares de Pretoria, les effets de l'apartheid sont particulièrement destructeurs en Angola et au Mozambique. Ces deux pays ont été victimes d'une catastrophe humaine et économique dévastatrice. Outre la perte de plus de 100 000 vies humaines, l'agression sud-africaine a coûté au Mozambique près de 5 milliards de dollars des Etats-Unis. D'autres pays, en l'occurrence le Botswana, la Zambie et le Zimbabwe, sont également victimes du viol de leur intégrité territoriale et d'autres formes de pression de la part du régime d'apartheid.

A cet égard, ma délégation souhaite réaffirmer la solidarité fraternelle du peuple kampuchéen avec toutes les victimes des actes criminels de Pretoria et condamne vigoureusement les violations de la souveraineté et de l'indépendance de ces Etats. Nous appuyons pleinement les appels lancés et les mesures adoptées lors du sommet des Etats de première ligne tenu le week-end dernier à Luanda (Angola).

L'intensification de la violence répressive en Afrique du Sud et le recours croissant aux forces armées par le régime de l'apartheid contre les pays de la région ne laissent aucun doute quant aux desseins de Pretoria. Non seulement il

M. Tep Khunnal (Kampuchea démocratique)

veut rester au pouvoir en Afrique du Sud et maintenir son occupation illégale de la Namibie, mais il veut maintenir son hégémonie dans cette partie du continent. Cette politique compromet la paix et la stabilité de la région et du monde entier.

Cependant, malgré l'intensification de la répression et des actes d'agression et de déstabilisation, la résistance à l'apartheid continue de se développer à l'intérieur du pays comme à l'extérieur. Le peuple sud-africain, sous la direction de ses mouvements de libération nationale, a manifesté sa détermination légendaire de regagner sa dignité humaine et sa capacité de satisfaire ses aspirations légitimes. Les pertes que lui a infligées le régime raciste par sa brutalité sanglante ne sauraient ébranler la volonté des combattants de la liberté. Au contraire, l'accroissement de la terreur et de la répression ne fera que renforcer la révolte. Face à une situation où toutes les possibilités de protestation légitime et d'opposition non violente sont fermées et où l'intransigeance de Pretoria continue de faire la sourde oreille à toute initiative de règlement négocié et pacifique du problème, le peuple sud-africain n'a d'autres choix que de lutter par tous les moyens à sa disposition pour défendre son avenir et sa liberté. C'est là en effet une lutte légitime d'autodéfense menée par le peuple sud-africain victime.

Aidée par l'action coordonnée des mouvements syndicaux, des étudiants et des jeunes, des dirigeants religieux et d'autres organisations qui s'opposent à l'apartheid, la lutte du peuple sud-africain s'élargit et prend de l'ampleur. Elle commence à saper le pouvoir de la police et des forces armées du régime. Le nombre d'attaques contre des bâtiments et des biens du régime de la part des combattants de la liberté ont presque triplé par rapport à 1985. Il ne fait aucun doute que ces opérations couronnées de succès ne peuvent être réalisées qu'avec l'appui et la coopération des masses. L'héroïsme indomptable du peuple sud-africain mérite notre admiration et notre appui. Le peuple kampuchéen et le gouvernement de coalition du Kampuchea démocratique sont profondément satisfaits de cette évolution encourageante de la lutte de nos frères et soeurs sud-africains. Nous sommes d'autant plus heureux que nous luttons pour la même cause, contre les forces d'occupation étrangères dont les politiques et pratiques légitiment le système d'apartheid et l'occupation de la Namibie. La lutte résolue et héroïque du peuple sud-africain est une preuve manifeste de sa détermination de faire tous les sacrifices nécessaires pour la justice, la liberté et l'égalité.

M. Tep Khunnal (Kampuchea démocratique)

L'histoire montre que rien ne peut arrêter un peuple déterminé à lutter pour la liberté et l'indépendance. Le régime raciste devrait comprendre maintenant la vanité de sa violence répressive contre la conscience du peuple sud-africain noir. Aussi brutal soit-il, le régime de Pretoria ne réalisera jamais son objectif.

Alors que la résistance populaire s'accroît, la brutalité de l'apartheid suscite la condamnation et l'indignation du monde entier. Depuis près de 30 ans, l'Assemblée générale et le Conseil de sécurité exigent que Pretoria mette un terme à sa politique criminelle d'apartheid et de discrimination raciale. Dans ses résolutions 554 (1984) et 556 (1984), le Conseil de sécurité condamnait fermement ce système anachronique et réaffirmait que :

"seules l'éradication totale de l'apartheid et l'instauration d'une société démocratique sans distinction de race et fondée sur le principe du gouvernement par la majorité [...] peuvent conduire à une solution juste, équitable et durable de la situation en Afrique du Sud."

Au cours des années, le peuple kampuchéen s'est toujours associé à la condamnation universelle de cet odieux système et à son éradication. Ce faisant, n'oublions pas que le système d'apartheid est en contradiction avec la Charte des Nations Unies et qu'il représente un défi direct à l'Organisation et un crime contre l'humanité; c'est la seule forme de discrimination raciale dans le monde d'aujourd'hui et sa manifestation la plus brutale; c'est la cause d'actes d'agression et de déstabilisation dans la région, qui menacent la paix et la sécurité internationales. Nous nous félicitons vivement de la prise de conscience croissante, par la communauté internationale, de la nécessité d'isoler Pretoria et d'encourager le peuple sud-africain dans sa lutte courageuse pour la liberté. Nous nous félicitons du fait qu'un nombre toujours croissant de pays étendent leur reconnaissance aux représentants des mouvements de libération nationale et ont des entretiens avec eux. Nous notons avec satisfaction que certains pays, de leur propre chef, ont pris des mesures obligatoires et globales contre le régime de Pretoria.

Malheureusement, comme il fallait s'y attendre, le régime de Pretoria a de nouveau eu recours à l'intimidation et aux faux-fuyants pour répondre aux exigences de la communauté internationale. Dans l'édition du 13 avril 1987 du Wall Street Journal, M. P. W. Botha a lui-même juré qu'il n'y aurait jamais un gouvernement de la majorité noire ou un chef d'Etat noir en Afrique du Sud. En même temps, la censure et des restrictions ont été imposées aux médias pour dissimuler aux yeux du monde les atrocités et les crimes commis par sa police et ses forces armées.

M. Tep Khunnal (Kampuchea démocratique)

Il a perfectionné sa machine de propagande pour faire miroiter à la communauté mondiale ses prétendues réformes constitutionnelles et son plan de partage du pouvoir sur une base ethnique. Mais personne n'est dupe de ces manoeuvres dilatoires. Les élections réservées aux Blancs organisées en août dernier n'ont fait que confirmer que les autorités n'entendent nullement renoncer à la suprématie des Blancs sur le peuple sud-africain noir.

Face à l'obstination constante du régime de Pretoria, à l'intensification du règne de la terreur et au mépris total de ce régime pour les principes et les normes du droit international, le seul moyen dont dispose encore la communauté internationale est l'imposition de sanctions concertées, complètes et obligatoires contre les autorités de Pretoria, si elle veut mettre fin, sans violence à l'apartheid. Il est certain que tout nouvel appel à la raison émanant de notre organisation sera reçu avec le même mépris et rejeté de la même façon qu'auparavant étant donné que, dans ce pays, ce n'est pas la raison qui gouverne.

Je voudrais, pour terminer ma déclaration, citer à nouveau Nelson Mandela :

"Je hais la pratique de la discrimination raciale, et dans ma haine je suis soutenu par la certitude que la majorité écrasante de l'humanité la hait également. Je hais l'inculcation systématique à des enfants de préjugés raciaux, et dans ma haine je suis soutenu par la certitude que la majorité écrasante de l'humanité, ici comme à l'extérieur, partage mon sentiment."

Ma délégation espère sincèrement qu'en cette année qui marque le vingt-cinquième anniversaire de son emprisonnement, la majorité écrasante de l'humanité ne faillira pas à son noble devoir et prouvera, par une action concrète et concertée, que, elle aussi, hait le système d'apartheid et qu'elle obéira à la voix de sa conscience.

Sir James TUDOR (Barbade) (interprétation de l'anglais) : Au moment où cette nouvelle session de l'Assemblée générale des Nations Unies touche à sa fin, bien peu d'entre nous pourront échapper à la question suivante : qu'avons-nous accompli? Et je suppose que le spectre du point 33 de l'ordre du jour surgira instantanément pour nous confondre et nous embarrasser. C'est une question qui nous interpelle depuis 25 ans.

Je crois que ceux qui étudieront cette période des Nations Unies devront conclure que l'apartheid aura été la question la plus importante et la plus difficile dont aura été saisie l'organisation mondiale. Force leur sera de conclure que cette question aura été avant tout une affaire des plus coûteuses.

Sir James Tudor (Barbade)

Depuis 25 ans les Nations Unies sont contraintes de discuter résolution sur résolution et d'établir document sur document sur des questions découlant directement de la politique du Gouvernement sud-africain. L'Organisation a dû financer des missions spéciales chargées de persuader l'Afrique du Sud de renoncer au concept barbare sur lequel ses lois sont fondées. Le temps que les Nations Unies ont passé à essayer de mettre fin pacifiquement à l'apartheid défie tout calcul.

Bien sûr, c'est en vies humaines que l'apartheid a été le plus coûteux. Les pertes incalculables en vies humaines - hommes, femmes et enfants qui ont eu le malheur de naître en Afrique du Sud -, les massacres de Sharpeville, le meurtre d'étudiants de Soweto et la suppression de jeunes dirigeants tels que Stephen Biko sont la preuve que le régime de Pretoria est décidé à faire du meurtre une priorité.

Il ne faut cependant pas croire que les pertes humaines infligées par l'apartheid n'affectent que la population noire. Nous ne devons pas oublier que le régime d'apartheid n'a aucune pitié pour quiconque s'oppose à lui; nous ne devons pas oublier non plus que le Parti nationaliste d'Afrique du Sud n'est pas le seul représentant de tous les ressortissants blancs d'Afrique du Sud.

Comme les membres de l'Assemblée le savent certainement, la Barbade et les territoires anglophones frères des Caraïbes participent avec passion au championnat international de cricket. L'équipe de cricket des Antilles se fait gloire depuis quelque temps déjà de regrouper les meilleurs joueurs dans la compétition internationale de cricket. Je suis certain que nous nous sentirions encore plus fiers si nous avions pu nous mesurer aux équipes nationales sud-africaines qui, nous le savons, possèdent certains des joueurs de cricket les plus célèbres et appartenant à toutes les races.

Malheureusement, en raison de la politique raciste insensée du Parti nationaliste d'Afrique du Sud, qui a décrété que seuls les joueurs d'une certaine couleur peuvent représenter ce pays, l'Afrique du Sud a dû être excommuniée de ce que beaucoup considèrent comme étant le plus agréable de tous les sports. Les gouvernements des pays des Caraïbes et les organisateurs des matchs de cricket prennent la chose très au sérieux, car nombreux sont ceux qui attesteront que l'équipe de cricket des Antilles est le noble reflet de l'harmonie raciale qui fait de la société des Caraïbes une société à part. A vrai dire, nous pensons que l'équipe de cricket des Antilles est notre plus parfait ambassadeur.

Sir James Tudor (Barbade)

Ainsi donc, c'est parce que nous, pays des Caraïbes, avons eu la preuve irréfutable du formidable impact des sports sur les relations internationales que nous respectons rigoureusement l'Accord de Gleneagles, qui interdit strictement toute rencontre sportive avec des équipes sud-africaines. En signe de notre attachement à cet accord, nous avons décidé de bannir à vie tout joueur des Caraïbes participant à une activité sportive quelconque en Afrique du Sud. La Barbade, à l'instar des autres territoires des Caraïbes, est donc scrupuleusement attachée à la promotion de la Convention internationale contre l'apartheid dans les sports. Je suis heureux d'annoncer que pour entrer en vigueur il ne manque à cette convention que cinq signatures. Il est temps encore, avant que ne s'achève la présente session, d'obtenir ces cinq signatures.

Fidèle à son arrogance coutumière, le Gouvernement sud-africain a réussi à amener certains sportifs et sportives internationaux - séduits par l'appât du gain - à braver l'interdit décrété par leurs gouvernements. Non contente de trahir les intérêts de ses propres citoyens, l'Afrique du Sud cherche à semer la trahison parmi les autres nations.

Sir James Tudor (Barbade)

J'ai insisté sur le sport parce qu'il représente le domaine dans lequel les gouvernements des Caraïbes ont eu leurs contacts les plus étroits avec l'Afrique du Sud et son système social.

Malheureusement, dans son mépris international pour la souveraineté des Etats, l'Afrique du Sud dépasse de loin les frontières de l'argent et du sport. A l'intérieur même de ses propres frontières, elle s'est lancée dans une campagne hypocrite, opposant les Noirs aux Noirs dans le cadre de confrontations sanglantes destinées à perpétuer la survie de ce régime profane.

L'Afrique du Sud finance et équipe des organisations rebelles dans des actes de subversion qu'elle encourage chez ses voisins. Elle use des meilleurs moyens de communication de masse pour essayer de séduire ceux qui ne comprennent pas sa vision de l'ordre mondial. Trompés par cette vision, les dirigeants de l'Afrique du Sud ont fait preuve d'une ingéniosité diabolique en mettant au point les moyens d'agir au mépris de l'opinion internationale et de dresser des obstacles grossiers au cours naturel de l'histoire. Leur défi aux principes de la Charte de l'Organisation est sans précédent par son audace.

J'aimerais penser qu'il y a un autre aspect au sujet dont nous sommes saisis et je pense que les observateurs les plus attentifs de l'époque sauront le discerner. L'Organisation des Nations Unies a en fait toujours dénoncé l'Afrique du Sud. Avec toutes ses ressources et grâce à l'appui de ses alliés, le Gouvernement sud-africain n'a pas pu affaiblir la volonté de l'Assemblée de détruire l'apartheid. Chaque année, depuis novembre 1962, ce point a retenu l'attention de l'Assemblée générale et chaque année le verdict a été le même. L'apartheid doit disparaître. Constamment, sans fléchir, malgré l'adversité, l'Organisation a mené l'opinion mondiale à la conclusion désormais universelle que l'apartheid avilit tout ce qui est humain et qu'il est une aberration dans l'histoire de l'humanité.

Loin en fait d'affaiblir la détermination de l'ONU, le Gouvernement sud-africain lui a offert une splendide occasion de mesurer et de mettre à l'épreuve les sources de sa force. On dit parfois que, pour ce qui est fondamental, les hommes de bonne volonté doués de raison parviendront toujours à un moment ou à un autre à des opinions identiques. La persévérance doit donc continuer de caractériser tous nos efforts, jusqu'à ce que nous voyions des indices que ce détestable régime de Pretoria est en train de vivre ses derniers jours.

Sir James Tudor (Barbade)

Nous tenons à réaffirmer toute notre confiance aux Nations Unies et au nom du Gouvernement de la Barbade et nous félicitons hautement le Comité spécial contre l'apartheid.

Cette question n'est pas sans précédent. Ce n'est pas la première fois que le monde a affaire à un petit groupe d'anormaux poussés par des consciences perturbées, qui s'écarte violemment des préceptes dirigeant les sociétés civilisées et progressistes. Ce qui est unique et sans précédent est l'occasion que nous ont offerte les 25 dernières années de trouver parmi nos cultures variées ce que la décence a accordé de commun à toute l'humanité, pour l'orienter contre une notion incompatible avec le meilleur de notre humanité. Je suis certain que ceux qui réfléchissent à ce que nous faisons ici nous remercieront de la persévérance et de la détermination avec lesquelles l'Assemblée mène la lutte contre ce fléau.

M. FERM (Suède) (interprétation de l'anglais) : Lorsque les nationalistes blancs en Afrique du Sud ont inventé le terme "apartheid" pour décrire leur infâme politique de séparation raciale, ils ne se rendaient probablement pas compte qu'ils s'apprêtaient à ajouter à notre vocabulaire un mot qui un jour serait considéré comme la notion même du mal et de la négation de toute valeur humaine. Ils ne se rendaient sans doute pas compte que l'apartheid était une idée qui les isolerait, eux et leur Etat, de la famille des nations. Ils comprenaient bien sûr que l'apartheid ferait souffrir la majorité noire et leur refuserait leurs droits de l'homme. C'était bien là le but de la chose. Mais se rendaient-ils compte jusqu'à quel point ils seraient tributaires de la violence brutale, de l'oppression et de l'agression pour maintenir la politique d'apartheid? Et se rendaient-ils compte qu'à la fin, ils deviendraient ironiquement victimes de l'apartheid, prisonniers de leur propre système?

L'un des écrivains les plus importants de langue afrikaans a bien décrit cette relation entre oppresseur et opprimé :

"Aussi longtemps que la société sera caractérisée et conditionnée par l'exploitation et l'oppression, personne dans cette société ne pourra être libre. L'opprimé n'est pas à l'abri de la pauvreté, de la faim, de la condition de squatter, de la maladie, de l'amertume, de l'humiliation, de la corruption et même de la collaboration; l'opresseur ne peut être libéré de sa peur, de son avidité, de son ignorance, de ses préjugés, de ses constructions illusives, de son mode de vie dégradant, et de sa corruption politique, économique et culturelle."

M. Ferm (Suède)

Au cours de l'année dernière, la crise en Afrique australe s'est aggravée. Cette crise touche tous les pays de la région mais trouve ses racines dans la politique d'apartheid du Gouvernement pour Blancs uniquement, de Pretoria.

Les réalités du système d'apartheid sont devenues si horribles que le régime de Pretoria se voit obligé de chercher à les dissimuler, non par honte ou mauvaise conscience mais par crainte que la réalité, si elle était dévoilée au grand jour, persuaderait le monde de renforcer ses pressions sur Pretoria et d'isoler davantage le régime. Le sort horrifiant des enfants soumis au régime d'apartheid devient de plus en plus connu malgré les efforts que font les autorités pour limiter et censurer toute information provenant d'Afrique du Sud. On compte plus de 10 000 enfants parmi les détenus depuis l'imposition de l'état d'urgence.

La Conférence internationale sur les enfants dans l'Afrique du Sud de l'apartheid, qui s'est tenue à Harare il y a deux mois, nous a donné une triste idée de la sinistre réalité de l'apartheid. Là, le monde a pu écouter et voir sans être censuré par l'Afrique du Sud. Il y a eu des témoignages d'enfants faisant état de tortures et de blessures qui leur avaient été infligées. Des avocats ont expliqué l'absence de protection légale des enfants. Soweto, en 1976, n'était pas un cas isolé.

M. Ferm (Suède)

L'année dernière, le Groupe de personnes éminentes du Commonwealth a proposé Pretoria un dialogue et une forme de négociation. Il a refusé de saisir cette occasion de changement pacifique. Après les élections réservées aux Blancs en mai dernier, il a persisté dans sa position négative et a proposé un simulacre de discussions dans l'espoir d'affaiblir la résistance internationale à l'apartheid. Il s'opiniâtre dans son intransigeance et la crise s'aggrave.

L'Afrique du Sud occupe illégalement la Namibie, au mépris du Conseil de sécurité, de l'Assemblée générale et de la Cour internationale de Justice. Elle poursuit sa politique de discrimination raciale également sur ce territoire, elle refuse au peuple namibien ses droits et viole ses droits de l'homme. Elle se sert de la Namibie comme base de lancement de ses actes d'agression et de déstabilisation contre les pays voisins.

Cela nous conduit à porter une autre accusation grave contre l'Afrique du Sud. Ce pays était autrefois protégé des autres Etats souverains d'Afrique par un ensemble de territoires coloniaux ou, dans le cas de l'ancienne Rhodésie du Sud par la domination blanche. Mais la vague irrépessible de libération nationale a, au cours des 20 dernières années, atteint les frontières mêmes de l'Afrique du Sud. Maintenant, l'Afrique du Sud est entourée d'Etats africains indépendants, dont l'existence même est un déni de l'apartheid. L'Afrique du Sud ne peut entraver le processus de libération nationale mais peut attaquer et essayer de déstabiliser ces Etats indépendants afin de les affaiblir et de leur imposer sa loi.

Ainsi, à maintes reprises, l'Afrique du Sud a violé l'intégrité territoriale de ses voisins, commis des actes d'agression armée, menacé, fait du chantage, du sabotage et a appuyé des rebelles. Avec l'arrogance la plus totale, elle reconnaît maintenant officiellement sa présence dans le sud de l'Angola et la lutte qu'elle mène contre le gouvernement légitime de ce pays. Ces actes sont en totale contradiction avec la Charte des Nations Unies et constituent une violation du droit international.

La conclusion est claire. Les politiques du régime de Pretoria sont une menace à la paix et à la sécurité internationales. La mesure qu'il faut prendre est également claire; elle est énoncée au Chapitre VII de la Charte : des sanctions obligatoires décidées par le Conseil de sécurité.

M. Fern (Suède)

On a dit que les sanctions n'auraient aucun effet. Mais nous ne le savons pas puisque la communauté mondiale n'a pas, jusqu'ici, appliqué les sanctions importantes, coordonnées et obligatoires qui pourraient être efficaces. Si nous déclarons que des sanctions ne seront pas efficaces, alors quel autre choix offrons-nous à la majorité noire d'Afrique du Sud dans sa lutte contre l'apartheid?

D'aucuns affirment que les sanctions n'auront pour effet que de ruiner l'économie sud-africaine, d'accroître le fardeau de la population majoritaire noire et de rendre le Gouvernement sud-africain plus intransigeant encore. Mais comment pouvons-nous, de l'extérieur, en être certains lorsque la majorité à l'intérieur et ses dirigeants semblent également convaincus du contraire? Lorsque ceux qui sont opprimés, emprisonnés et détenus, qui vivent dans les townships et les bantoustans semblent prêts à prendre le risque et à subir les sanctions qui visent à éliminer l'apartheid cruel, violent et dégradant qui menace chaque jour leur vie? Qui sommes-nous pour dire "Non, dans votre intérêt, nous différons les sanctions"?

De nombreux pays ont en fait imposé des sanctions, plus ou moins lourdes selon les pays, et mon gouvernement salue et appuie les mouvements en faveur de sanctions internationales qui existent maintenant. Mais pourquoi les sanctions volontaires sont-elles bonnes et les sanctions obligatoires mauvaises? Pourquoi les demi-mesures non coordonnées sont-elles meilleures qu'une action concertée de la part de la communauté internationale?

Il y a deux semaines, lorsque j'ai eu l'honneur de prendre la parole devant cet organe sur la question de Namibie, j'ai dit que la question de l'efficacité de l'Organisation des Nations Unies ne devrait pas se limiter à des notions budgétaires et administratives. La question de l'efficacité de l'Organisation des Nations Unies, pour l'opinion publique mondiale, est surtout une question d'action politique. Les Membres de l'Organisation doivent avoir le courage et l'audace d'agir par l'intermédiaire de l'Organisation des Nations Unies pour lancer un défi au fléau de l'apartheid et faire preuve de solidarité avec ses victimes. J'ai demandé à cette occasion quel était le message adressé par le Conseil de sécurité au peuple de Namibie. On peut poser la même question aujourd'hui, mais cette fois en ce qui concerne la majorité noire de l'Afrique du Sud. Quelle réponse peut-on donner aux milliers de personnes détenues, aux mères d'enfants qui ont été arrêtés, torturés, tués d'une balle dans le dos alors qu'ils fuyaient la police sud-africaine?

M. Ferm (Suède)

Le Gouvernement suédois regrette que le Conseil de sécurité n'ait pas réagi à la répression, à l'agression et à l'intransigeance du Gouvernement sud-africain. Bien que nous respections le droit des membres permanents de décider de l'utilisation de leur droit de veto, nous regrettons les veto émis en février et avril de cette année par certains membres permanents du Conseil de sécurité. Nous pensons que se sont là deux occasions que la communauté internationale, malheureusement, n'a pas su saisir pour essayer de changer la situation en Afrique du Sud.

Après cela, la Suède, quant à elle, avec les autres pays nordiques, a décidé d'imposer ses propres sanctions. Nous avons élargi nos mesures unilatérales précédentes et depuis le 1er octobre nous avons décidé une interdiction générale du commerce avec l'Afrique du Sud et la Namibie.

Il est important maintenant de ne pas relâcher la pression internationale exercée sur l'Afrique du Sud mais au contraire de la renforcer. Il faut conserver l'impulsion acquise au cours de l'année dernière. Les sanctions appliquées jusqu'à présent devraient être renforcées et appliquées sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies, et tous les efforts devraient être faits pour étendre les mesures déjà recommandées par le Conseil de sécurité et les rendre effectives et obligatoires. Voilà comment la communauté internationale peut contribuer au changement pacifique en Afrique du Sud et à la lutte contre l'apartheid.

Mais nous pouvons aussi contribuer à cette lutte d'une autre manière. Nous pouvons aider les victimes et les adversaires de l'apartheid grâce à des contributions volontaires généreuses aux différents programmes des Nations Unies pour les réfugiés, pour les travaux de secours, pour l'éducation, pour l'assistance juridique, ou à des contributions directes aux organisations qui s'occupent d'une telle oeuvre humanitaire. La Suède a pendant de nombreuses années accordé une assistance humanitaire à l'African National Congress de l'Afrique du Sud (ANC) et à la South West Africa People's Organization (SWAPO). Cette année cette assistance s'élève à l'équivalent de 20 millions de dollars américains. Par cette assistance, la Suède exprime à sa manière la même opinion que le Groupe de personnes éminentes du Commonwealth qui déclarait dans son rapport au sujet des dirigeants noirs de l'Afrique du Sud :

"Leur idéalisme, le fait qu'ils sont véritablement non racistes et prêts non seulement à oublier mais à pardonner, forcent l'admiration. Voilà des acquis précieux dont une nouvelle Afrique du Sud aura besoin."

M. Fern (Suède)

La même appréciation et la même solidarité se sont exprimées en Suède lorsque le premier prix Olof Palme a été donné le 24 octobre à Cyril Ramaphosa, dirigeant du syndicat des mineurs en Afrique du Sud. Ce sont des gens qui prévoyaient déjà une Afrique du Sud post-apartheid. Malgré l'oppression et les persécutions, ces dirigeants oeuvrent inlassablement pour défendre les idéaux de cette organisation, et en fait la civilisation humaine. Leur objectif est simple : une Afrique du Sud unie, démocratique et non raciale. Ils méritent notre appui le plus résolu.

Il faut que la base de toute stratégie internationale pour éliminer la politique d'apartheid de l'Afrique du Sud soit l'appui accordé aux Etats de première ligne. Cet appui est vital. L'Afrique du Sud ne semble pas prête à accepter que les Etats souverains non racistes dans la région puissent se développer en paix. Lorsque la violence de la politique d'apartheid ne se limite pas à l'Afrique du Sud, ses voisins en sont les premières victimes. Ces pays ont donné refuge aux peuples qui ont été contraints de fuir l'apartheid et qui sont attaqués et déstabilisés par les actes militaires et autres perpétrés par le régime de Pretoria.

M. Ferm (Suède)

Mais il est important d'aider les Etats de première ligne, non seulement pour atténuer leur vulnérabilité actuelle, mais aussi en prévision de l'avenir, lorsque l'apartheid aura disparu et lorsque tous les pays de la région, y compris l'Afrique du Sud et la Namibie, s'associeront pour coopérer pacifiquement.

L'assistance aux Etats de première ligne est depuis de nombreuses années la pierre angulaire de la politique suédoise. Cette année, la Suède a octroyé la moitié de son assistance bilatérale, soit 420 millions de dollars, aux pays de l'Afrique australe. S'ajoutant à cette aide publique, de substantielles contributions sont faites par des organisations non gouvernementales. Au cours des cinq dernières années, la Suède a donné à cette région environ 1,5 milliard de dollars sous différentes formes d'assistance. Un autre élément important de la politique suédoise concernant l'Afrique du Sud est sa participation à la large coopération entre les pays nordiques et les pays membres de la Conférence pour la coordination du développement de l'Afrique australe (CCDAA) dont l'objectif est de développer les relations économiques et culturelles entre ces régions et de réduire la dépendance des Etats de la CCDAA à l'égard de l'Afrique du Sud.

En conclusion, je voudrais résumer la position de la Suède de la manière suivante.

Mon pays condamne fermement l'apartheid, qui est un crime contre les droits les plus fondamentaux de l'homme, la cause de la crise actuelle en Afrique australe et une menace à la paix et la sécurité internationales.

Si l'on veut que s'effectue un changement pacifique en Afrique du Sud, le régime de Pretoria doit se transformer radicalement. Il faut qu'il libère Nelson Mandela et tous les autres prisonniers politiques, qu'il lève l'interdiction qui frappe les organisations politiques et autres, qu'il retire ses forces armées ainsi que sa police des townships noirs, qu'il mette fin à l'état d'urgence et qu'il entame de véritables négociations sur l'élimination de l'apartheid.

Nous croyons aussi que le régime de Pretoria ne cédera à ces demandes que par le maintien et l'accroissement de la pression au niveau international. La Suède appuie les sanctions globales obligatoires, comme l'a décidé le Conseil de sécurité.

Entre-temps, nous devons tous montrer d'une manière concrète notre solidarité avec les victimes de l'apartheid en Afrique du Sud et en Namibie. En outre, nous devrions augmenter sensiblement notre appui aux Etats de première ligne.

M. FLOREAN (Roumanie) : Le débat sur la politique d'apartheid du Gouvernement d'Afrique du Sud intervient au moment de l'aggravation sensible de la situation au sud du continent africain, déterminée par une intensification sans précédent de la violence et des actions répressives du régime de Pretoria contre le peuple sud-africain, par la continuation de l'occupation illégale de la Namibie et par un renforcement des actes d'agression, de déstabilisation et de subversion menées par l'Afrique du Sud contre les Etats africains indépendants voisins.

Les élections législatives organisées par Pretoria au début du mois de mai cette année, uniquement pour la population blanche de la République sud-africaine ont témoigné, une fois de plus, le désir des autorités racistes de perpétuer leur politique d'apartheid dans cette partie du globe et de maintenir et alimenter un climat de tension dans la région.

Dans ce contexte, la lutte pour la liberté et la justice sociale s'est intensifiée tant en Afrique du Sud, malgré les répressions sauvages des forces policières, que dans toute l'Afrique australe, s'inscrivant dans l'action croissante des peuples du monde contre la politique de force et de domination.

Le rapport présenté pour cette session par le Comité spécial de lutte contre l'apartheid ainsi que les rapports du Secrétaire général sur cette question nous offrent une image terrifiante sur la grave détérioration de la situation en Afrique du Sud due à l'intensification sans limites de la politique criminelle d'apartheid qui prend de plus en plus proportion de génocide.

La situation politique en Afrique du Sud a empiré. L'état d'urgence a été prolongé encore une fois et les forces de police ont reçu des pouvoirs discrétionnaires. Selon les chiffres mentionnés dans les rapports cités auparavant, des milliers de personnes ont été tuées à partir de septembre 1984 et il y a des dizaines de milliers de détenus, dont beaucoup sont des enfants ou des jeunes en dessous de 18 ans.

L'organisation syndicale noire de l'Afrique du Sud a été la cible d'une répression sanglante, à l'occasion de la grande grève de mineurs de cette année. Comme un corollaire, et en concordance avec sa stratégie de domination dans la région, le régime de Pretoria a continué et intensifié ses actes d'agression et de déstabilisation contre les Etats indépendants voisins, pour les affaiblir économiquement et les rendre dépendants de l'Afrique du Sud et pour décourager leur soutien pour les forces d'opposition à la politique d'apartheid.

M. Florean (Roumanie)

A la réunion ministérielle du Mouvement des pays non alignés, qui a eu lieu au début du mois d'octobre dernier à New York, une profonde préoccupation a été exprimée unanimement devant le grave bouleversement de la situation en Afrique du Sud. Le régime raciste sud-africain a été énergiquement condamné pour sa politique d'apartheid, déclarée crime contre l'humanité et qui constitue un affront à la conscience universelle. Les ministres ont réaffirmé leur conviction que l'apartheid était à l'origine de la violence et des conflits en Afrique australe ainsi qu'à l'intérieur de l'Afrique du Sud elle-même et qu'il ne pourrait y avoir de paix, de stabilité et de sécurité dans la sous-région tant que la politique odieuse et inhumaine de l'apartheid ne serait pas totalement éliminée. Ils ont déclaré que seule la création d'une société démocratique non raciale en Afrique du Sud pouvait constituer la base d'une solution juste, durable et universellement acceptable du problème.

La situation qui existe aujourd'hui en Afrique du Sud en particulier et dans toute l'Afrique australe en général souligne avec encore plus de vigueur la nécessité impérieuse de prendre de nouvelles mesures rapides et efficaces pour l'élimination de la politique et des pratiques d'apartheid en Afrique du Sud, en vue d'assurer la stabilité dans cette région ainsi que la paix et la sécurité internationales.

Plus que jamais, les Etats Membres ont vigoureusement manifesté à cette session de l'Assemblée générale leur opposition totale à l'apartheid et ont fermement condamné l'attitude du régime raciste de Pretoria qui refuse à la majorité du peuple sud-africain ses droits fondamentaux civils et politiques et défie les résolutions des Nations Unies concernant l'Afrique australe. Ce consensus reflète la prise unanime de conscience que l'apartheid, qui n'est rien d'autre qu'une expression de la politique de suprématie raciale élevée au niveau d'une politique d'Etat, est en contradiction flagrante avec les principes fondamentaux consacrés dans la Charte des Nations Unies et dans la Déclaration universelle des droits de l'homme.

La délégation roumaine joint sa voix à la voix de tous ceux qui estiment qu'il est grand temps de commencer à concrétiser les responsabilités particulières assumées par les Nations Unies, afin de permettre aux peuples opprimés d'Afrique du Sud et à tous les peuples d'Afrique australe d'exercer leurs droits à la

M. Florean (Roumanie)

liberté, au progrès et à la dignité nationale, ainsi que leur droit de forger leur propre destin. Car, à cet égard, les Nations Unies ont fixé depuis longtemps leur objectif final, à savoir, l'élimination de la politique et des pratiques d'apartheid et de discrimination raciale et l'instauration d'une société démocratique, fondée sur l'octroi de droits égaux à la population tout entière sans aucune distinction de race, de couleur, ou de croyance.

M. Florean (Roumanie)

Force est de constater que, malgré les appels maintes fois lancés par la majorité des Etats Membres, un accord unanime n'a pu être réalisé sur les moyens d'action les plus appropriés qui permettent d'atteindre cet objectif final et, avant tout, sur l'adoption de sanctions globales contre l'Afrique du Sud. Ce fait ayant été souligné plus d'une fois par les pays africains ainsi que par d'autres pays, le régime raciste y a vu un encouragement à son rejet arrogant des appels lancés par les Nations Unies et les pays africains en faveur de l'ouverture d'un dialogue constructif en vue de régler le conflit racial en Afrique du Sud, d'éliminer les tensions dans la région et de mettre un terme à ses violations des normes de conduite internationale.

Une action ferme et unanime de la part des Nations Unies est, à notre avis, la seule voie à suivre, car les événements survenus au cours de cette période ont prouvé, une fois de plus, si besoin était, que l'unique façon de régler le conflit racial en Afrique du Sud et d'éliminer la tension dans cette zone est non pas la réforme de l'apartheid, mais l'élimination totale de ce système dépassé, fondé sur la suprématie raciale, sur la politique de force, sur l'expansionnisme et la domination. Nous partageons la conviction que si tous les Etats s'engagent à poursuivre cet objectif et renoncent à toutes réserves s'agissant des événements qui se passent en Afrique du Sud, la voix de la raison prévaudra et le rôle et l'autorité des Nations Unies, en tant que centre où harmoniser les actions efficace de tous les Etats Membres pour résoudre les principaux problèmes de l'humanité, seront renforcés.

La Roumanie a témoigné constamment sa sympathie et sa solidarité avec la lutte des peuples africains pour la liberté, l'indépendance et le progrès. Le peuple opprimé d'Afrique du Sud a toujours bénéficié de cette solidarité sans réserve du peuple roumain. Fidèle à sa position de principe, la Roumanie continue résolument à condamner la politique d'apartheid et la discrimination raciale et appuie activement le peuple opprimé d'Afrique du Sud, le Congrès national africain et les autres mouvements de libération qui luttent pour l'élimination du régime d'apartheid.

Cette position s'est exprimée dans de nombreux documents politiques de l'Etat et du Gouvernement ainsi que dans les activités de la Roumanie aux Nations Unies et dans d'autres enceintes internationales. De même, cette position a été réaffirmée constamment à l'occasion des réunions au sommet entre le Président Nicolae Ceausescu et des dirigeants d'Etats africains et des mouvements de libération nationale.

M. Florean (Roumanie)

A ces occasions, le chef de l'Etat roumain a souligné l'importance de l'unité de tous les peuples pour la solution politique des divers différends et situations de tension dans le monde, notamment ceux qui sévissent en Afrique australe; on a réaffirmé l'exigence d'éliminer les politiques fondées sur le racisme et l'apartheid dans l'Afrique du Sud et d'instaurer un Etat démocratique qui assurerait la pleine égalité de droits pour tous les citoyens du pays, quelles que soient leur couleur, leur race ou leur origine ethnique.

Il y a quelques mois, à l'occasion de la visite en Roumanie d'une délégation de pays africains de "première ligne" le Président de la Roumanie a exprimé encore une fois la solidarité du peuple roumain avec la lutte des peuples de cette partie du continent pour l'élimination totale du colonialisme et de toute forme de domination et d'oppression, pour la consolidation de l'indépendance nationale et de leur développement économique et social. Il a souligné que la Roumanie condamne avec toute la fermeté les actes agressifs de l'Afrique du Sud contre les Etats indépendants voisins, ainsi que la politique raciste d'apartheid et les mesures répressives des autorités de Pretoria envers la population majoritaire de ce pays.

Dans cet esprit, la délégation roumaine se joint aux délégations qui ont demandé que les Nations Unies agissent sans retard et qu'elles prennent des mesures efficaces et décisives en vue d'appuyer la lutte du peuple opprimé d'Afrique du Sud pour mettre fin aux politiques et pratiques répugnantes de l'apartheid.

Par conséquent, la délégation roumaine donne son appui aux projets de résolution que l'Assemblée générale est appelée à adopter à la présente session, pour abolir la politique inhumaine d'apartheid.

Nous sommes convaincus que l'évolution de l'histoire est implacable et inévitable, les lois aberrantes de discrimination raciale étant irrémédiablement condamnées à la disparition.

Nulle pression d'aucune sorte ne pourra barrer la voie vers la liberté et l'accomplissement des aspirations du peuple opprimé d'Afrique du Sud.

M. BUI XUAN NHAT (Viet Nam) (interprétation de l'anglais) : Le débat de l'Assemblée générale de cette année sur la question de la politique d'apartheid du Gouvernement sud-africain se déroule à un moment de crise profonde : le régime raciste de Pretoria lance des raids armés contre l'Angola. La communauté mondiale est profondément préoccupée, car non seulement la sécurité de l'Angola et de l'Afrique australe se trouve menacée, mais la sécurité mondiale est en danger.

M. Bui Xuan Nhat (Viet Nam)

La délégation de la République socialiste du Viet Nam, avec d'autres délégations, condamne énergiquement ces attaques et lance un appel vigoureux à la communauté mondiale pour lui demander de prendre des mesures fermes et efficaces pour retenir la main ensanglantée du régime raciste sud-africain. Adressons aujourd'hui, de cette assemblée, une ferme mise en garde au régime de Pretoria pour lui signifier qu'il n'y aura pas de place pour lui dans le monde civilisé tant qu'il continuera d'appliquer la loi de la jungle. Les attaques que mène actuellement l'Afrique du Sud contre l'Angola sont très graves. Elles le sont d'autant plus qu'elles ont été menées après l'appel lancé la semaine dernière par l'Assemblée générale en faveur d'un cessez-le-feu en Namibie et de la cessation des actes d'agression et de déstabilisation de l'Afrique du Sud contre les Etats voisins. L'Afrique du Sud a répondu en intensifiant ses attaques contre l'Angola. Cet acte d'arrogance constitue un défi très grave à la communauté internationale. Il menace la crédibilité de l'Organisation. Il révèle l'intransigeance de l'Afrique du Sud dans sa stratégie de domination dans la région. En fait, cette stratégie a été intensifiée dans le but d'affaiblir ses voisins, de les rendre complètement dépendants de l'Afrique du Sud, de les utiliser comme otages afin d'alléger la pression extérieure, de les dissuader d'appuyer ceux qui s'opposent au régime raciste et, en fait, de les intimider physiquement et d'éliminer ces opposants à l'intérieur du pays et à l'étranger. Cela confirme la conviction universelle que l'apartheid est un crime contre l'humanité, qui ternit la civilisation humaine. L'apartheid témoigne du verdict de notre époque : il ne peut être réformé, il doit être éliminé.

M. Bui Xuan Nhat (Viet Nam)

Malheureusement, il y a encore, parmi les partisans du régime d'apartheid, ceux qui prennent leurs désirs pour des réalités. Ce sont eux qui ont élaboré la politique d'engagement constructif et qui maintiennent encore des relations de tout genre avec l'Afrique du Sud raciste. Maintenant que toutes ces politiques ont échoué et que ces relations se sont révélées destructrices, ils parlent de réformes par le biais d'une diplomatie tranquille. En fait, ils ne sont que les derniers des nombreux sympathisants étrangers de l'Afrique du Sud raciste à jouer encore et encore le même disque usé. La diplomatie tranquille ne donne rien avec l'apartheid. On s'en est servi comme d'une manoeuvre dilatoire.

Quand, au début du siècle, les Sud-Africains noirs protestaient à Londres contre la domination blanche, on leur a dit de placer leurs espoirs dans la décision de la province du Cap d'accorder le droit de vote à quelques Noirs instruits. Après le massacre de Soweto, on leur a servi la moralité des codes de non-discrimination adoptés par les entreprises étrangères. Pareilles tactiques, anciennes ou nouvelles, ont toutes le même objectif : maintenir le régime raciste en Afrique du Sud. Voilà pourquoi ceux qui préconisent de telles manoeuvres sont responsables de la belligérance de Pretoria qui a fait des milliers de morts parmi les innocents et des milliards de dollars de dégâts matériels. Ils sont par ailleurs responsables de l'instabilité en Afrique australe, de l'état d'urgence persistant, de la répression généralisée et des innombrables crimes commis contre la population par le régime raciste sud-africain.

Il est maintenant évident que seule l'adoption de sanctions contre le régime d'apartheid pourra pallier la situation dangereuse qui règne en Afrique australe. Rien ne saurait justifier les hésitations quelles qu'elles soient face à la nécessité d'adopter des sanctions. Tarder encore à prendre des mesures pour mettre fin à l'apartheid ne fait qu'ancrer ce régime dans sa politique d'agression et de déstabilisation de l'Angola, du Mozambique et des autres pays de première ligne. Un jour de plus sans sanctions signifie des centaines de morts, dont des femmes et des enfants, et des milliers de prisonniers de plus en Afrique du Sud et en Namibie. En l'absence de sanctions globales et obligatoires, l'avenir d'une Afrique du Sud libre, démocratique, non fragmentée et non raciale, d'une Namibie indépendante et d'une Afrique australe stable s'éloigne dans le temps.

On s'accorde généralement à reconnaître que les sanctions sont le moyen le plus sûr et le plus pacifique de mettre fin à l'apartheid. Toutefois, certains arguent que les sanctions nuiraient aux Africains noirs; mais des études récentes

M. Bui Xuan Nhat (Viet Nam)

démontrent que le régime raciste d'Afrique du Sud serait le plus touché. Et n'oublions pas que la population africaine est maintenant décidée à payer le prix des sanctions, car elle a compris que le prix d'une vie avec l'apartheid est infiniment plus élevé. Nous pensons le moment venu, pour la communauté internationale, d'adopter des sanctions - globales et obligatoires, non pas seulement individuelles et sélectives - à l'encontre du régime raciste d'Afrique du Sud.

Face à la détérioration de la situation en Afrique du Sud, qui affecte toute l'Afrique australe, et au défi que l'apartheid lance à l'ensemble de la communauté internationale, une action immédiate et résolue s'impose maintenant beaucoup plus que des discours et des condamnations.

La chute de l'apartheid, dans sa définition la plus large, est inévitable. Les sanctions, qui sont le moyen pacifique le plus sûr d'y mettre fin, sont le seul instrument susceptible d'abrèger son agonie. Si ceux qui ont un rôle à jouer dans l'imposition des sanctions ne le jouent pas ou hésitent à le jouer, ils ne pourront que s'en prendre à eux-mêmes de n'avoir pas agi le moment venu.

M. BELYAEV (République socialiste soviétique de Biélorussie)

(interprétation du russe) : Nul doute que la question de la politique d'apartheid du Gouvernement sud-africain dont est saisie l'Assemblée générale sera à tout jamais l'une des pages les plus sombres de l'histoire, et non seulement de l'histoire du continent africain. Voilà pourquoi nous jugeons tout à fait opportun, au début de notre intervention, de rappeler l'événement du siècle qui a prédéterminé la nature et les caractéristiques du monde contemporain et aussi créé les conditions objectives nécessaires à l'élimination, sur notre planète, de phénomènes aussi honteux que la politique et les pratiques de l'apartheid.

Il y a quelques jours à peine, le peuple soviétique multinational et toute l'humanité progressiste ont célébré solennellement le soixante-dixième anniversaire de la grande révolution socialiste d'Octobre qui a jeté les bases d'une ère nouvelle dans l'histoire de l'humanité, une ère de renouveau social dans le monde et d'effondrement du système d'oppression coloniale et d'asservissement des peuples. Depuis plus de 70 ans, la patrie de la révolution d'Octobre - l'Union des Républiques socialistes soviétiques - n'a cessé de militer pour la paix et le progrès. Elle est l'alliée fidèle des peuples qui luttent contre le colonialisme, le racisme et l'apartheid sous toutes leurs formes et manifestations et pour leur liberté et leur indépendance.

M. Belyaev (RSS de Biélorussie)

La philosophie et l'éthique du nouveau mode de pensée du monde contemporain proclamé par le XXVIIe Congrès du Parti communiste de l'Union soviétique, les initiatives constructives et hardies de l'Union soviétique et d'autres Etats de la communauté socialiste constituent désormais le fondement nécessaire à la création d'un système global de sécurité. Les bases de la sécurité proposées sont pleinement conformes aux principes de la Charte des Nations Unies et contribueront à leur mise en pratique dans les conditions particulières à notre époque.

L'un des éléments du système global de paix et de sécurité internationales doit sans aucun doute être

"l'élimination du génocide, de l'apartheid, de toute théorie fasciste ou de ségrégation fondée sur la race, la nationalité ou la religion, ainsi que toute discrimination sur cette base."

J'ai cité une déclaration de M. Mikhail S. Gorbatchev, Secrétaire général du Parti communiste de l'Union soviétique.

Comme chacun sait, dans ses nombreuses décisions, l'Organisation des Nations Unies, exprimant la volonté de la communauté internationale, a, depuis longtemps déjà, déclaré que l'apartheid était un phénomène profondément hostile aux peuples et un crime contre l'humanité. Compte tenu de la situation explosive qui règne en Afrique australe, le Conseil de sécurité des Nations Unies a adopté, ne serait-ce que ces derniers temps, plusieurs résolutions condamnant vigoureusement, une fois encore, la politique et les pratiques de l'apartheid, les arrestations massives et les massacres auxquels se livrent les racistes. Ces résolutions exigent que soient libérés sans plus tarder tous les prisonniers politiques et soulignent qu'une solution durable et juste du problème de l'Afrique du Sud ne pourra être trouvée que lorsqu'on aura éliminé l'apartheid et instauré un Etat libre, uni, multiracial et démocratique.

C'est précisément pour édifier un tel Etat que luttent les forces patriotiques d'Afrique australe sous la direction de leur avant-garde, l'African National Congress. Néanmoins, le régime colonial et raciste de Pretoria, au mépris des décisions des Nations Unies et des appels lancés par d'autres instances internationales et par l'ensemble de la communauté internationale, non seulement poursuit mais intensifie ses actes de terreur et de répression à l'encontre de la population autochtone.

M. Belyaev (RSS de Biélorussie)

Cherchant à se protéger d'un effondrement inéluctable, à maintenir la domination coloniale dans le Territoire de la Namibie occupé illégalement et à la rétablir dans les pays africains voisins, le régime raciste d'Afrique du Sud recourt ouvertement à la répression et au chantage et se livre à des agressions perfides contre eux ainsi qu'à d'autres activités subversives caractéristiques de la politique de terrorisme d'Etat. Le fait que de hautes personnalités sud-africaines se sont rendues récemment sur le territoire de la République populaire d'Angola souveraine offre une preuve de plus de cette politique de mépris cynique à l'égard des normes du droit international.

La situation actuelle en Afrique australe suscite à juste titre l'indignation de toute la communauté internationale. Avec la rage de l'homme condamné, le régime raciste de Pretoria continue à fouler brutalement aux pieds les droits de l'homme les plus élémentaires de la majorité absolue de la population africaine autochtone du pays et du peuple namibien, qui se trouve encore sous l'occupation illégale la plus cruelle qui soit des colonisateurs sud-africains.

Dans la poursuite de leur odieuse politique de bantoustanisation, les racistes sud-africains, espérant perpétuer le système de l'apartheid et faire de la population africaine un peuple privé de droits dans son propre pays, répondent à toute action entreprise légitimement par les Africains dans la défense de leur terre et de leur dignité humaine par une oppression et une répression toujours plus brutales, tirant à vue sur des gens désarmés, torturant et exécutant des patriotes - en particulier, les membres de la South West Africa People's Organization (SWAPO). Ils ont interdit les activités des organisations de masse qui unifient la population autochtone pacifique et les ont démantelées. Les personnes arrêtées pour le prétendu motif de haute trahison disparaissent sans laisser de traces ou sont purement et simplement éliminées par les services spéciaux de répression sans autre forme de procès. Les adolescents et les enfants sont traités avec cruauté et brutalité. En d'autres termes, c'est une guerre sanglante et ouverte qui est livrée contre la majorité écrasante de la population de couleur de l'Afrique du Sud et de la Namibie, qui s'oppose à la politique et à la pratique criminelles de l'apartheid.

Face à la résistance croissante au système de l'apartheid et à la lutte de libération toujours plus intense du peuple de Namibie, les dirigeants de Pretoria cherchent de plus en plus souvent à se sortir de la situation critique dans

M. Belyaev (RSS de Biélorussie)

laquelle ils se trouvent en se livrant à l'agression, à la subversion et à d'autres activités de déstabilisation et de terrorisme contre les Etats africains indépendants voisins.

Comme l'a signalé le Secrétaire général dans son rapport annuel sur l'activité de l'Organisation, : "... un drame d'une ampleur effroyable paraît imminent à moins qu'on n'agisse à temps pour le prévenir." (A/42/1, p. 6)

La situation d'ensemble en Afrique australe semble confirmer le fait évident que le racisme sous sa forme institutionnalisée représente une menace grave et permanente pour la paix et la sécurité des peuples et ne saurait être réformé ni transformé en un quelconque système qui serait conforme aux critères fondamentaux de justice, de liberté et de dignité humaine, comme le suggèrent certains des alliés historiques des racistes sud-africains ainsi que ceux qui prônent l'"engagement constructif" avec eux. L'apartheid doit être éliminé totalement et immédiatement.

Il est incontestable que les racistes sud-africains ne pourraient persister dans cette attitude de défi s'ils ne bénéficiaient pas de l'appui direct et indirect des milieux impérialistes et réactionnaires de certains pays occidentaux - avant tout les Etats-Unis et certains de leurs alliés de l'Organisation du Traité de l'Atlantique nord (OTAN).

En fait, le maintien de ce foyer de colonialisme et de racisme dans la partie australe du continent africain répond aux intérêts à long terme de ces milieux, qui considèrent l'Afrique du Sud comme un bastion et un tremplin pour leur lutte contre l'Afrique indépendante, et également comme leur base stratégique dans cette partie de la planète. A cette fin, ils recourent à toutes sortes de moyens, notamment les sociétés transnationales, pour maintenir et renforcer leurs relations avec le régime de l'apartheid. Leur coopération qui ne cesse de croître et de se développer avec les racistes sud-africains en vue de développer le potentiel nucléaire de Pretoria est particulièrement dangereuse.

Les mesures partielles destinées à protéger leurs intérêts en Afrique du Sud, annoncées ces derniers temps par certains pays occidentaux, de même que les mesures destinées prétendument à faire pression sur le régime raciste, ne sont qu'une manoeuvre de plus pour protéger le régime de l'apartheid de mesures plus sévères et plus efficaces qui pourraient être prises contre lui, pour empêcher l'isolement international des racistes et pour étouffer la vague croissante des protestations qui s'élèvent, particulièrement dans leurs propres pays, contre la poursuite de la coopération avec Pretoria.

M. Belyaev (RSS de Biélorussie)

Les décisions qui ont été prises récemment par de nombreuses instances internationales sur les problèmes de l'Afrique australe et le débat actuel témoignent à l'évidence que la communauté internationale n'est plus disposée à accepter l'existence du régime de l'apartheid. Elle attend des Nations Unies l'adoption de nouvelles mesures plus efficaces et concrètes afin que soit garantie l'application pratique de leurs décisions visant à éliminer ce dangereux foyer de colonialisme, de racisme et d'apartheid de l'Afrique australe, qui condamne des millions d'autochtones de cette région à une vie d'esclave dans leur propre pays.

A cet égard, la délégation de la RSS de Biélorussie appuie pleinement la communauté internationale qui réclame de plus en plus l'application immédiate contre l'Afrique du Sud de sanctions globales obligatoires au titre du Chapitre VIII de la Charte et le strict respect par tous les Etats des décisions pertinentes déjà adoptées par le Conseil de sécurité.

Conséquente avec sa position de principe sur la politique sud-africaine poursuivie par Pretoria, la RSS de Biélorussie respecte strictement tous les accords internationaux et toutes les décisions pertinentes de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité qui visent à éliminer ce phénomène scandaleux.

La RSS de Biélorussie est l'un des premiers pays à signer et à ratifier la convention élaborée récemment contre l'apartheid dans les sports. Nous espérons que cette convention entrera bientôt en vigueur et contribuera à renforcer l'isolement des racistes sud-africains. Les décisions de la présente session de l'Assemblée générale pourraient contribuer valablement à cette fin.

C'est dans ce but que la délégation de la RSS de Biélorussie, avec d'autres Etats, a parrainé un certain nombre de projets de résolution, notamment sur la solidarité internationale avec la lutte de libération en Afrique du Sud, sur l'application de mesures coordonnées et rigoureusement contrôlées contre l'Afrique du Sud, sur l'imposition de sanctions globales obligatoires contre le régime raciste de l'Afrique du Sud, sur les relations entre Israël et l'Afrique du Sud, et sur l'imposition d'un embargo efficace sur les livraisons de pétrole à l'Afrique du Sud. Notre délégation appuie également les mesures proposées dans le rapport du Comité spécial contre l'apartheid pour éliminer l'apartheid, octroyer sans plus tarder l'indépendance à la Namibie et mettre fin inconditionnellement aux agressions du régime raciste de Pretoria contre les pays africains voisins. Notre délégation est disposée à participer à tous les efforts entrepris à ces nobles fins.

M. CHAGULA (République-Unie de Tanzanie) (interprétation de l'anglais) :

La situation en Afrique du Sud a continué de se détériorer pendant l'année écoulée du fait des mesures de répression draconiennes infligées à la majorité noire par le régime raciste qui a imposé l'état d'urgence à tout le pays, état d'urgence décrété en 1985 et qui est toujours en vigueur. Pendant cette période, des dizaines de milliers de personnes en lutte pour leur droit inaliénable à l'autodétermination et à l'indépendance ont été arrêtées, torturées, mutilées ou emprisonnées sans procès. Le régime est devenu tellement désespéré que des opposants à la politique de l'apartheid ont été tués dans les rues par les impitoyables forces de sécurité et de police. On compte même parmi les victimes de ces assassinats, arrestations et détentions aveugles, des enfants de moins de 8 ans. La violence à laquelle recourt le régime raciste a déjà fait des centaines de victimes innocentes. Ces deux dernières années par exemple, on estime qu'en tout, 2 500 personnes sont mortes et que plus de 30 000 sont toujours détenues sans avoir été jugées. Dernièrement, des informations préoccupantes font état de disparitions, y compris d'enfants, de censure de la presse, d'enlèvements, d'assassinats secrets, d'escadrons de la mort et du recours à des justiciers d'extrême-droite qui se chargent d'assassiner de sang-froid leurs concitoyens.

Cependant, malgré ce terrorisme commandité par l'Etat, la majorité noire est maintenant plus déterminée que jamais à démanteler l'abominable politique d'apartheid et à le remplacer par une société non raciale et démocratique dans une Afrique du Sud unie. La détermination du peuple en lutte contre le régime raciste a été très bien illustrée par la grève des mineurs qui a duré un mois, en août dernier. Ces derniers demandaient de meilleurs salaires et une amélioration de leurs conditions de vie. Le peuple d'Afrique du Sud a également montré clairement qu'il ne se laisserait pas intimider par l'appareil de répression du régime tant que ses droits politiques, économiques et sociaux n'auraient pas été rétablis.

Dans ce contexte, les prétendues réformes qu'orchestre actuellement le régime raciste n'ont aucun sens puisque les piliers fondamentaux de l'apartheid demeurent intacts. Le Group Areas Act, le Population Act, le Registration Act, le Bantu Registration Act, pour n'en mentionner que quelques-uns, sont l'illustration frappante d'une triste réalité, à savoir que le régime minoritaire est toujours résolu à perpétuer son système maléfique d'apartheid, non seulement en Afrique du Sud mais également en Namibie.

M. Chagula (Tanzani)

Ce que l'on a appelé la politique des "bantoustans" n'est qu'une nouvelle politique profondément ancrée du régime d'apartheid qui vise à perpétuer la politique odieuse et inhumaine de l'apartheid en se fondant sur la couleur de la peau. Face à cette philosophie primitive et périmée, la population noire majoritaire privée du droit de vote se trouve reléguée à un statut inférieur en Afrique du Sud. Les élections réservées aux seuls Blancs qui ont eu lieu en mai dernier en sont un exemple. Les élections, qui se sont déroulées alors que la résistance intérieure atteignait des sommets jamais atteints, visaient de toute évidence à remonter le moral du régime raciste dont la politique est devenue inapplicable, rendant l'Afrique du Sud ingouvernable.

A ce propos, nous félicitons les mouvements de libération de l'Afrique du Sud de leur résolution d'éliminer l'apartheid par tous les moyens dont ils disposent, y compris la lutte armée. Nous nous félicitons également des mesures prises par des Sud-Africains blancs éclairés, notamment des étudiants de l'université, des académiciens, des hommes d'affaires, des parlementaires, des dirigeants de l'Eglise et autres, afin que soient engagés le dialogue et des contacts avec les dirigeants des mouvements de libération. Nous considérons que ces contacts sont le préalable à l'instauration de la confiance entre les Sud-Africains.

La récente libération de M. Govan Mbeki ne mérite aucune reconnaissance envers le régime de Botha. M. Mbeki avait été incarcéré sur la base d'accusations montées de toutes pièces. Sa remise en liberté n'est donc que la reconnaissance par le régime raciste de la grave injustice qu'il a commise à son égard. Son élargissement devrait augurer la libération tant attendue de tous les prisonniers politiques, y compris Nelson Mandela. Nous réitérons notre appel au régime raciste pour qu'il lève l'interdiction de tous les partis politiques. Le régime devrait respecter le principe "un homme, une voix", dans le cadre d'élections libres et démocratiques qui devraient avoir lieu à l'échelle nationale après l'abolition de l'apartheid.

La politique d'apartheid, déjà condamnée à l'unanimité par la communauté internationale comme un crime contre l'humanité et un affront à la conscience de l'homme, est la cause fondamentale de l'instabilité politique en Afrique australe. Les actes d'agression et de déstabilisation commis par le régime raciste à l'encontre des Etats voisins, notamment l'Angola et le Mozambique, sont une grave menace pour la paix et la sécurité mondiales. Les fréquentes attaques armées du

M. Chagula (Tanzanie)

régime de Pretoria dirigées contre la République populaire d'Angola et le Mozambique et tous les autres Etats de première ligne ont pour seul but de perpétuer l'odieuse politique d'apartheid. En occupant illégalement la Namibie et en armant, appuyant et finançant l'UNITA et les bandits du RENAMO, en Angola et au Mozambique, respectivement, le régime raciste vise également à perpétuer sa politique d'apartheid.

Au Mozambique, où les bandits du RENAMO ou MNR sont armés et financés, la population a connu la faim et d'indicibles souffrances. Dernièrement, les bandits du RENAMO n'ont pas hésité à attaquer lâchement des femmes et des enfants sans défense et à mettre le feu à des autobus pleins d'innocents, ainsi qu'à détruire des infrastructures sociales et économiques pourtant si nécessaires. Le peuple mozambicain doit cesser d'être la victime des bandits appuyés par les Sud-Africains; il mérite la paix. Il est du devoir de la communauté internationale tout entière de lui venir en aide.

Nous rejetons la politique de l'engagement constructif menée par une grande puissance qui collabore avec le régime raciste de l'Afrique du Sud. Cette politique n'a fait qu'accroître les souffrances des peuples d'Afrique australe et rendre le régime d'apartheid plus intransigeant. Le peuple namibien continue d'être privé de son droit à l'indépendance à cause de questions non pertinentes et extrinsèques et les Etats de première ligne sont devenus la cible de l'agression gratuite. On estime que les pertes causées aux Etats de première ligne et autres Etats voisins ont dépassé les 15 milliards de dollars au cours des cinq dernières années. Des routes, des voies ferrées, des hôpitaux, des centrales électriques, des fils conducteurs, des écoles, des dispensaires, pour ne citer que quelques exemples, ont été la cible des bandits armés appuyés par les Sud-Africains. La communauté internationale devrait donc apporter une réponse pacifique aux appels au secours des Etats de première ligne face à cette agression flagrante. A cet égard, nous félicitons les pays non alignés d'avoir créé le "Fonds AFRICA". Nous félicitons également les pays nordiques, certains pays de la Communauté économique européenne, le Canada et d'autres pays donateurs de l'aide économique qu'ils ont accordée aux Etats de première ligne et aux pays de la Conférence de coordination du développement de l'Afrique australe (SADCC). Nous espérons qu'ils poursuivront leur aide tant que l'apartheid n'aura pas été éliminé d'Afrique du Sud, ouvrant ainsi la voie à une véritable autodétermination et à l'indépendance de la Namibie.

M. Chagula (Tanzanie)

L'attitude de défi du régime raciste et son refus d'appliquer les différentes résolutions du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale qui visent l'élimination de l'apartheid préoccupent gravement ma délégation. A notre avis, la force qui permet au régime raciste de lancer des attaques contre ses voisins et d'appuyer des bandits armés, tels que ceux de l'UNITA et du RENAMO, serait ébranlée si des mesures économiques punitives étaient prises à son encontre. Il est grand temps que le Conseil de sécurité, en vertu du Chapitre VII de la Charte des Nations Unies, impose des sanctions globales et obligatoires contre le régime raciste, car c'est là la seule solution efficace et pacifique qui nous reste pour obliger le régime à renoncer à sa politique d'apartheid en Afrique du Sud et en Namibie. Que l'on ne trouve aucune excuse à ceux qui s'opposent à l'application de sanctions contre l'Afrique du Sud mais qui, selon le principe deux poids deux mesures, les imposent sans vergogne ailleurs, comme nous le savons tous.

Il incombe donc à l'Assemblée générale de prier le Conseil de sécurité d'envoyer un message clair au régime raciste pour qu'il sache que la communauté internationale entend à l'unanimité imposer des sanctions économiques globales et obligatoires contre le régime raciste afin de le contraindre à renoncer à sa politique d'apartheid. L'application rigoureuse de la résolution 418 (1977) du Conseil de sécurité sur l'embargo sur les armes contre le régime raciste va certainement dans ce sens. A cet égard, la création par l'Assemblée générale du Groupe intergouvernemental chargé de surveiller les livraisons de pétrole et de produits pétroliers à l'Afrique du Sud est un pas dans la bonne direction. Ma délégation, en tant que membre de ce groupe, tient à lancer un appel aux pays producteurs de pétrole et aux pays dotés de pétroliers pour qu'ils prennent des mesures législatives et punitives efficaces qui dissuadent les sociétés pétrolières multinationales et les compagnies de navigation de livrer du pétrole au régime raciste. Nous sommes fermement convaincus que l'imposition d'un embargo efficace sur le pétrole non seulement obligerait le régime raciste à s'asseoir à la table des négociations mais réduirait aussi considérablement les moyens dont il dispose pour mener des actes d'agression et de déstabilisation contre les Etats de première ligne.

M. Chagula (Tanzanie)

Pour terminer, qu'il me soit permis d'exprimer la reconnaissance de ma délégation au Président du Comité spécial contre l'apartheid, le Major-General Joseph Garba, Représentant permanent du Nigéria, pour les efforts inlassables qu'il a faits afin de sensibiliser la communauté internationale contre la politique maléfique du régime de l'apartheid de Pretoria. Nous espérons que la communauté internationale agira de concert pour l'abolition totale de l'apartheid, et le plus tôt sera le mieux.

M. KAROUI (Tunisie) : La persistance d'un système politique fondé sur le principe de la discrimination raciale et de l'apartheid ne saurait trouver de justification que dans la stratégie de l'oppression et de la domination qui a toujours heurté notre aspiration à la justice, à la dignité et à la paix. L'expérience a montré à l'évidence qu'un tel système est inséparable de la violence.

En effet, le climat qui règne à présent en Afrique australe est lourd d'incertitudes et de menaces; incertitudes devant les conséquences néfastes que la politique aveugle du régime de Pretoria ne manquera pas d'engendrer sur l'avenir de la population autochtone de l'Afrique du Sud, sur celui du peuple namibien et sur l'avenir des pays indépendants voisins soumis à la brutalité de la force et aux agressions caractérisées; et menaces parce que la paix et la sécurité internationales sont en danger de rupture du fait de ces agressions, de la persistance de l'occupation et de l'escalade des pratiques inhumaines.

Que faire donc devant cette situation et devant les prétentions d'hégémonie déclarées que le Gouvernement sud-africain a toujours nourries à l'égard de la Namibie et de toute l'Afrique australe?

En premier lieu, il importe de situer la pratique de l'apartheid dans son véritable contexte : ce n'est pas simplement un problème moral ni une question de violation des droits de l'homme; c'est aussi un problème politique concernant l'accession de la majorité à l'exercice légitime du pouvoir alors qu'une minorité blanche s'obstine à vouloir perpétuer sa domination sur cette même majorité noire autochtone composée de plus de 24 millions d'habitants à qui on rappelle constamment qu'ils sont des étrangers dans leur propre pays.

C'est également un problème économique parce que les ressources humaines et naturelles du pays font l'objet d'une exploitation éhontée et sont considérées comme la propriété exclusive de la minorité blanche et de ses dirigeants.

M. Karoui (Tunisie)

L'apartheid est enfin un problème social à cause de l'état de misère indescriptible dans lequel sont confinés des millions de Noirs sud-africains relégués dans les régions les plus pauvres et les plus lointaines du pays et affrontant quotidiennement les injustices les plus criantes de notre temps.

Il s'agit donc d'une enclave coloniale et d'un système fondé sur le racisme et l'exploitation, l'emploi systématique de la violence et de la force, le recours à la répression et à l'agression, le défi constant aux résolutions et aux décisions des Nations Unies, à l'opinion publique mondiale et le mépris de la morale et du droit international.

Parfois l'on est tenté de se bercer d'illusions en espérant qu'un changement quelconque se produira dans l'attitude et les conceptions inqualifiables du régime sud-africain, grâce aux démarches, combien patientes, de la communauté internationale et grâce aux résolutions et aux décisions, combien nombreuses, des Nations Unies. Cela dure déjà depuis des décennies. Mais ce régime saurait-il opérer, de lui-même, ce changement, accéder au langage de la raison et se plier aux nouvelles réalités de notre monde?

M. Karoui (Tunisie)

Or, que voyons-nous aujourd'hui? Une intensification de la politique qui s'inscrit dans la logique implacable inhérente au système d'apartheid et de domination. Une législation de plus en plus répressive qui tend à renforcer la ségrégation raciale et à priver les Namibiens et les Noirs sud-africains de leurs droits les plus fondamentaux et les plus sacrés, y compris leur droit à la pleine citoyenneté.

De nouvelles mesures brutales sont prises quotidiennement pour envoyer en prison ou à la mort des combattants de la liberté dont le seul tort est de s'opposer à l'apartheid et à l'occupation. Des dispositifs militaires de plus en plus renforcés et de nouvelles armes, de plus en plus sophistiquées, sont complaisamment fournis de l'extérieur ou fabriqués sur place grâce à la technologie importée. Enfin, des investissements économiques et financiers étrangers de plus en plus massifs, et attirés par le seul appétit du gain rapide, s'adonnent, avec hargne, à l'exploitation et au pillage des ressources de la Namibie et de l'Afrique du Sud, au seul profit des sociétés transnationales et du régime minoritaire de Pretoria.

J'ai dit tout à l'heure qu'il est illusoire de s'attendre à un changement volontaire quelconque de la part du Gouvernement sud-africain. Mais, devant la même attitude de défi et d'arrogance, devrions-nous continuer à adopter la même démarche? N'est-il pas temps de procéder à une nouvelle évaluation, d'adopter une nouvelle approche et d'entreprendre une nouvelle action résolue et concertée?

Certes, des mesures coercitives et des sanctions globales et obligatoires, prévues par la Charte des Nations Unies, doivent être imposées à l'encontre de l'Afrique du Sud. Par ailleurs, l'embargo sur les armes doit être renforcé et une gamme d'actions doivent être entreprises dans le domaine de l'information pour sensibiliser d'une façon plus profonde l'opinion publique mondiale sur la quête légitime des peuples de l'Afrique du Sud et de la Namibie et sur la gravité des pratiques racistes et le danger que fait peser la situation actuelle dans toute la région de l'Afrique australe sur la paix et la sécurité.

Bien que le régime raciste de Pretoria ait intensifié ses actes de répression massive et de violence à l'égard de la majorité sud-africaine opprimée, les progrès marqués de la lutte pour la liberté en Afrique du Sud et l'appui international que les peuples de l'Afrique australe ont obtenu en faveur de leurs aspirations légitimes permettent maintenant d'espérer une élimination rapide et totale de l'apartheid et l'avènement de la liberté et de la paix pour tous ces peuples,

M. Karoui (Tunisie)

surtout qu'un mouvement de révolte généralisé et sans précédent s'est déclenché contre l'apartheid.

La Tunisie saisit cette occasion pour réaffirmer, une fois de plus, son engagement de soutien et de solidarité agissante à la lutte du peuple frère de l'Afrique du Sud et de ses mouvements de libération, l'ANC et le PAC.

Au peuple frère de la Namibie et à son représentant unique et légitime, la SWAPO, nous disons une fois encore qu'ils ne sont pas seuls et que leur lutte héroïque et leurs sacrifices portent les espoirs de toutes les nations éprises de paix et de justice.

Enfin, nous lançons un appel pressant à tous les peuples, à tous les pays et à l'opinion publique internationale pour qu'ils conjuguent leurs efforts afin de neutraliser les forces du mal et de débarrasser l'humanité de l'aberration de tous les siècles qu'est l'apartheid.

M. KARIM (Soudan) (interprétation de l'arabe) : Permettez-moi tout d'abord de m'adresser, par votre intermédiaire, au Comité spécial contre l'apartheid afin de saluer l'action qu'il mène sans relâche pour exposer la politique de l'apartheid et sensibiliser l'opinion publique internationale sur les crimes et les pratiques racistes qui sont contraires à toutes les lois de l'humanité et de la civilisation. A la lecture du chapitre relatif à l'évolution de la situation en Afrique du Sud, contenu dans le rapport du Comité spécial contre l'apartheid, on ne peut que constater avec regret la détérioration croissante de la situation à l'intérieur du pays, détérioration qui touche notamment la majorité noire qui est toujours privée de tous ses droits légitimes, civils, politiques, économiques et, en premier lieu, de son droit à l'autodétermination et à un gouvernement de la majorité.

A examiner les aspects suivants, la détérioration de la situation politique est on ne peut plus manifeste : la mobilisation politique de la majorité noire se poursuit pour faire face à l'état d'urgence imposé au pays; des élections ont eu lieu en mai dernier, mais la participation à ces élections était soumise à des critères raciaux : la minorité blanche, qui ne représente que 20 % de la population, pouvait y prendre part, alors que la majorité qui compte 25 millions de personnes, soit 80 % de la population totale, se voyait refuser la parole sur ce qui concerne ses propres affaires et sur l'administration de son propre pays; la

M. Karim (Soudan)

répression contre la population et les attaques contre les citoyens africains noirs se poursuivent, particulièrement depuis deux ans, depuis que l'état d'urgence a été de nouveau imposé.

Le rapport du Comité spécial contre l'apartheid indique clairement que "sous couvert de l'état d'urgence, les lois fondamentales de l'apartheid sont appliquées contre les Noirs dans divers domaines. Par exemple, en 1986, environ 64 000 Africains ont été déplacés de force, contre 40 000 en 1985, et près de 100 000 ont été arrêtés pour être sortis des zones réservées;" (A/42/22, par.24)

Plus loin, le rapport précise que

"...la présence d'hommes en armes dans les salles de classe s'est institutionnalisée. Pas moins des quatre cinquièmes des forces de police du pays sont maintenant en faction dans les townships." (A/42/22, par. 25)

Le rapport fait également état des violences policières dirigées contre les citoyens. C'est ainsi que "depuis septembre 1984, plus de 2 300 personnes, des Noirs pour la plupart, ont été tuées" (A/42/22, par.26) et que "40 % des 30 000 personnes détenues depuis juin 1986 ont moins de 18 ans." (A/42/22, par. 31). Certains n'ont même pas 13 ans. En réalité, "les enfants sont devenus l'objet d'une violente répression de la part de l'Etat en raison du rôle majeur qu'ils jouent dans la résistance des townships." (A/42/22, par. 36)

M. Karim (Soudan)

La communauté internationale, pendant plus de 20 ans, a demandé qu'il soit mis fin aux pratiques racistes du régime de Pretoria à l'encontre des citoyens noirs, mais ses appels sont restés vains. L'Etat raciste fait fi de la communauté internationale, sans crainte, et les citoyens souffrent toujours de ses pratiques et de ses politiques contraires à toutes les lois et à toutes les normes internationales.

Cette attitude de mépris n'aurait pu persister sans l'aide constante et l'appui ferme que ce régime raciste reçoit de certains pays dans les domaines politique, moral, économique et commercial et surtout dans les domaines de la sécurité et de la défense, dans l'échange d'information et d'expérience, notamment dans les domaines nucléaire et des services secrets.

Sur le plan politique, les tentatives faites par la communauté internationale pour exercer des pressions politiques et économiques contre le régime de l'apartheid et les pratiques du régime raciste ont été toutes vouées à l'échec du fait de l'usage du droit de veto au Conseil de sécurité par certains pays occidentaux membres permanents du Conseil qui ont ainsi empêché l'imposition de sanctions globales et obligatoires au titre du Chapitre VII de la Charte de l'Organisation.

Sur les plans économique et commercial, les statistiques dont nous disposons indiquent que quatre Etats occidentaux ont des rapports commerciaux qui représentent plus de 60 % de leur commerce extérieur et de leur revenu national annuel.

Sur les plans militaire et de la sécurité, le dispositif de l'Afrique du Sud dépasse de loin celui de tous les Etats de première ligne tant qualitativement qu'quantitativement. Cela a permis à cet Etat d'exercer des politiques de déstabilisation contre ces Etats et de les maintenir dans une situation d'usure militaire et économique constante. La meilleure preuve en est l'incursion et l'occupation dont fait l'objet l'Angola indépendant. Les informations indiquent que les forces racistes se trouvent actuellement à 300 kilomètres à l'intérieur des frontières angolaises et que ces forces se livrent au meurtre et à la destruction parmi le peuple angolais.

Quand on parle de la coopération honteuse avec l'Afrique du Sud, coopération qui lui permet de faire fi de la communauté internationale, nous devons nous arrêter et examiner les mesures que l'Etat sioniste et raciste en Palestine prétend

M. Karim (Soudan)

avoir prises contre l'autre Etat raciste en Afrique du Sud ces derniers mois. Nous sommes alors amenés à faire les constatations présentes.

Premièrement, ces mesures n'ont pas été prises pour tenir compte des résolutions de la communauté internationale, qui pendant plus de 20 ans ont demandé la cessation de la politique de l'apartheid. Mais Israël a pris ces mesures sous la contrainte et pour attirer les faveurs du Congrès américain, afin qu'il ne réduise pas l'aide fournie à Israël du fait de sa coopération militaire constante et ouverte avec l'Afrique du Sud, en dépit de la résolution du Conseil de sécurité imposant un embargo sur les livraisons d'armes depuis plus de 10 ans.

Deuxièmement, Israël a toujours prétendu quand on lui posait la question, qu'il ne coopérait pas avec l'Afrique du Sud. Récemment en mars 1987, il a dû reconnaître avoir des rapports étroits avec le régime raciste de Pretoria.

Troisièmement, lorsque le régime raciste sioniste en Palestine a envisagé de prendre certaines mesures contre le régime raciste de Pretoria, ces mesures se sont avérées vagues et nullement contraignantes. En effet, il passe sous silence sa coopération dans le domaine nucléaire et celui des services secrets avec l'Afrique du Sud. De même, ces mesures ne sont pas contraignantes; il s'est contenté de déclarer qu'il n'entendait pas prolonger les accords conclus entre les deux régimes racistes. Or ces accords sont de durée inconnue qui peuvent avoir été conclus depuis plus de 20 ans. Même lorsqu'il indique au début du paragraphe qu'il interdit un certain type de coopération, il le fait assortir, à la fin, d'exceptions telles que "sous réserve de l'approbation de la commission compétente ou des autorités israéliennes compétentes".*

Bref, la délégation de mon pays estime que ces mesures israéliennes n'entament nullement la coopération intense qui lie le régime raciste de Pretoria au régime raciste et sioniste en Palestine. En fait, ces deux régimes sont fondés sur des notions anachroniques basées sur l'appartenance ethnique et sur la couleur, ce qui représente la forme la plus abjecte de l'extrémisme et de la réaction qu'ait connue l'humanité.

* M. Karoui (Tunisie), Vice-Président, assume la présidence.

M. Karim (Soudan)

Les mouvements de libération en Afrique ont toujours déclaré que la coopération entre ces deux régimes se manifeste surtout dans les domaines militaires et de la sécurité. Elle se manifeste surtout dans la coopération entre la Mossad israélienne et le système des services de sécurité en Afrique du Sud afin de traquer les militants africains et d'entraver leurs activités dans leur lutte pour éradiquer l'apartheid et éliminer le régime raciste.

Avant de terminer, je voudrais réaffirmer ici la position du Soudan à l'égard de l'apartheid et du régime de l'Afrique du Sud. Cette position se résume comme suit : le régime de Pretoria est un régime anachronique et la politique de l'apartheid ne peut être réformée mais doit être abolie totalement; il est nécessaire de permettre à la majorité noire d'exercer son droit à l'autodétermination, loin de l'hégémonie de la domination de la minorité blanche conformément au droit international et à la volonté de la communauté internationale; il faut libérer les militants politiques sans condition et à leur tête Nelson Mandela, Zephania Mothopeng et leurs camarades; il faut instaurer une société démocratique non raciale, condamner les politiques d'agression de l'Afrique du Sud contre les Etats africains indépendants voisins tendant à déstabiliser ces régions; il faut imposer des sanctions globales et obligatoires contre l'Afrique du Sud pour qu'elle respecte la volonté internationale.

A la lumière de tous ces faits, la délégation du Soudan appuie tous les projets de résolution soumis à l'Assemblée générale et votera en leur faveur.

M. ADOUKI (Congo) : La politique du régime d'apartheid en Afrique du Sud est une chose horrible, cruelle : règne absolu de la minorité blanche, vues politiques d'un autre âge aussi bien que des règles du jeu précautionneusement élaborées et qui ne permettent à personne, réputée en désaccord ou en dissidence, d'échapper à la haine, à la violence, à la cruauté.

N'est-ce pas parfaitement monstrueux ce déni à toute la population majoritaire, noire avant tout, de son droit à la citoyenneté à part entière? Cette violation fâcheuse des droits des hommes, des femmes et des enfants noirs, à l'effet direct de les exclure de la vie politique, sinon de la vie tout court en Afrique du Sud, est source de violence généralisée et permanente face au pouvoir minoritaire qui opprime, affine ses méthodes, déculpe ses moyens.

M. Adouki (Congo)

A lire de rafraîchissants extraits de l'annexe au rapport du Secrétaire général de l'ONU, publié sous la cote A/42/659 le 15 octobre dernier, on est de plein pied au coeur des ténèbres :

... l'état d'urgence a été prorogé dans tout le pays en décembre 1986, puis de nouveau en juin 1987, bien que la communauté internationale ait flétri une telle mesure et en ait demandé à plusieurs reprises l'abrogation. La législation d'urgence et la réglementation de sécurité, déjà draconiennes, sont devenues encore plus dures, de façon à pouvoir considérer comme un crime et écraser toute opposition extra-parlementaire, dissidence ou protestation politique.

En l'état actuel des choses, l'armée et la police sud-africaines, qui sont pratiquement établies en permanence dans les villes noires, ont maintenant des pouvoirs démesurés qui leur permettent de sévir avec impunité contre tous ceux qui s'opposent à l'apartheid; il y a toujours autant de détentions sans chefs d'accusation ou procès, de perquisitions sans mandat, d'interdictions de réunions, obsèques publiques ou publications.

Selon le Detainees' Parents Support Committee, association de défense des droits de l'homme qui mène une action en vue en Afrique du Sud, les municipalités noires, que l'on est en train de couper complètement de l'extérieur, sont le théâtre d'une campagne de terreur systématique contre les enfants et, de manière générale, contre tous ceux qui y vivent. Il semble que le but soit d'instiller la peur dans la population de ces secteurs, de façon à briser le mouvement d'unité et de résistance qui s'est formé et qui devient de plus en plus fort. Les détentions sans chefs d'accusation ou sans procès sont devenues courantes; simplement les militants, parmi lesquels il y beaucoup de jeunes, ne reparaissent plus." (A/42/659, annexe, par. 4 à 6).

Engagés dans cette bataille forcément d'importance universelle et d'intérêt historique colossal, les Nations Unies doivent se demander comment des gouvernements civilisés peuvent rester à l'écart, traîner le pas et continuer de professer doctement des politiques, des voies contre le régime d'apartheid, dont les vrais ressorts n'offrent que d'excellentes dérobades inespérées aux contempteurs de l'apartheid au pouvoir.

Crime contre l'humanité, l'apartheid ne cesse de préoccuper très profondément les peuples qui chérissent la paix, non pas tant en pensant au seul drame vécu de

M. Adouki (Congo

l'Afrique du Sud, mais aussi au Territoire international de la Namibie illégalement occupé et colonisé, aux Etats et aux peuples libres de la ligne de front où tant de sang a coulé, coule.

La parade grotesque du Président Botha au milieu des troupes d'invasion sud-africaines en Angola l'autre semaine rappelle étrangement les jours les plus sombres de l'histoire européenne, marquée par les vociférations et les lubies du petit caporal d'alors, à Berlin.

La communauté internationale, tous les gouvernements épris de paix et de justice doivent condamner fermement le régime de Botha et exiger aussi bien le retrait sans conditions de l'Angola des troupes sud-africaines que la réparation des dommages de guerre.

Que doit ressentir face aux attermolements des puissants du moment la population d'Afrique du Sud? Toutes ces atrocités, ces morts, ces emprisonnements de militants jeunes et moins jeunes de l'ANC, tous ces crimes du régime d'apartheid, impunis! Que doit ressentir le peuple de la Namibie sous la direction de la SWAPO face à cette occupation illégale, "comprise" de puissances dont la responsabilité particulière est d'agir et de faire cesser tout acte d'agression ou toute menace contre la paix et la sécurité internationales? Mais que ressentent donc ces peuples souverains des pays de la ligne de front, eux qui subissent agressions et occupations militaires de leurs territoires par l'Afrique du Sud?

Et pourtant c'est bien ce régime d'apartheid, ces atrocités, ces agressions répétées, ces crimes que l'Afrique du Sud du Président Botha et de ses amis ou alliés nous demande, en fait, d'accepter! Non, trop c'est trop!

La communauté internationale ne peut accepter sans réagir de gérer indéfiniment le défi sud-africain aux lois et coutumes internationales, aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale.

L'opinion publique a noté une progression sensible des mesures visant à isoler le régime d'apartheid notamment sur le plan économique, mesures qu'il convient cependant de renforcer par l'intensification de la campagne en faveur de sanctions globales et obligatoires.

L'attitude positive à cet égard des dirigeants et des organisations noirs et anti-apartheid d'Afrique du Sud a encouragé l'Organisation de l'unité africaine (OUA) dans ses initiatives et mesures pour venir en aide aux populations victimes.

M. Adouki (Congo)

Soutenue fermement par le Mouvement des pays non alignés, l'OUA a lancé avec succès le Fonds AFRICA, dont le Comité de direction, qui se réunit régulièrement depuis sa création, a décidé de tenir ses prochaines assises ce mois à Brazzaville, au Congo.

C'est dans le même esprit et sur le même élan que mon pays est coauteur des projets de résolution dont est saisie l'Assemblée générale. Par conséquent, ma délégation se prononcera en faveur, consciente cependant que seules des sanctions globales et obligatoires contre le régime d'apartheid auront définitivement raison de celui-ci.

Surgira alors la société démocratique sud-africaine, multiraciale, reconnaissant à la majorité de la population l'exercice et la plénitude de ses droits et libertés fondamentales. Voilà pourquoi le Congo reste solidaire des efforts de la communauté internationale et de ceux en particulier déployés par le Comité spécial contre l'apartheid, dont il appuie fermement les activités.

M. MOHSIN (Népal) (interprétation de l'anglais) : Je voudrais tout d'abord souligner la grande importance que ma délégation accorde au point de l'ordre du jour intitulé "Politique d'apartheid du Gouvernement d'Afrique du Sud". Dans ce contexte, ma délégation voudrait rappeler que le Népal a toujours jugé que c'était une question de fierté et d'honneur pour elle de servir au poste de vice-président du Comité spécial contre l'apartheid et d'apporter ainsi son humble contribution à la campagne internationale en cours visant à éliminer l'apartheid dès que possible. Je manquerais à mon devoir si, à cette occasion, je ne soulignais pas la contribution importante et éclairée que le Président du Comité apportée avant-hier aux débats sur ce point.

Comme le rapport du Comité spécial contre l'apartheid l'indique de façon si éloquente, depuis que l'Assemblée générale a commencé l'examen de la question des politiques d'apartheid du régime raciste de Pretoria, il y a un an, la position de Pretoria s'est encore renforcée. Ceci a été particulièrement évident dans son attitude vis-à-vis de ceux qui s'opposent à l'apartheid à l'intérieur comme à l'extérieur du pays et par ses actes d'agression et de déstabilisation effrontés contre les Etats africains indépendants.

Pretoria brave avec insolence l'opinion publique mondiale, cela ressort à l'évidence des résolutions de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité des Nations Unies et ce mépris continue de se manifester de nombreuses manières des plus navrantes. Outre le fait de créer un climat de répression générale dans le pays, en imposant des états d'urgence successifs, les racistes de Pretoria n'en sont pas seulement arrivés au point de procéder à des arrestations massives d'enfants, mais ont de plus en plus recours à des groupes de substitution tels que justiciers et escadrons de la mort qu'ils envoient contre les opposants au régime criminel d'apartheid.

L'intensification des actes d'agression et de déstabilisation du régime raciste contre des Etats voisins, souvent indirectement, a été aussi remarquée par la communauté internationale. Il est tout aussi irritant pour ma délégation de voir que les ségrégationnistes non repentis de l'Afrique du Sud s'entêtent à garder la Namibie illégalement, défiant une fois de plus la volonté exprimée à plusieurs reprises par la communauté internationale en faveur de l'indépendance immédiate de la Namibie.

M. Mohsin (Népal)

Il est positif et encourageant de voir que les mouvements de libération nationale au sein de l'Afrique du Sud ont pu renforcer leurs activités et qu'ils ont aussi été capables de se faire reconnaître de plus en plus à l'étranger. Nous estimons qu'il faut également noter le fait que le mouvement syndicaliste noir en Afrique du Sud a continué de croître malgré la répression des fanatiques racistes à la barre du pouvoir politique.

A cette occasion, ma délégation prend également note de la libération récente de M. Govan Mbeki par les autorités de Pretoria, après qu'il ait languï dans les abominables prisons de Pretoria pendant plus de 23 ans. Nous espérons sincèrement que cet acte n'est pas simplement un acte isolé mais le début d'un processus de réconciliation nationale qui aurait dû commencer il y a bien longtemps. Nous réitérons notre appel pour la mise en liberté immédiate et inconditionnelle de M. Nelson Mandela, de M. Zephania Mothopeng et d'autres prisonniers qui se trouvent dans la même situation. Nous estimons qu'une telle action pourrait aider à créer l'atmosphère politique nécessaire aux négociations avec les représentants authentiques du peuple menant en fin de compte à une société démocratique multiraciale en Afrique du Sud. Cet objectif, que tous les peuples de bonne volonté autour du monde voudraient voir se réaliser, ne peut évidemment être assuré par l'intermédiaire d'exercices tels que les pseudo-élections pour Blancs seulement comme celles qui ont eu lieu en mai dernier, qui cherchaient à fournir la feuille de vigne de la légitimité au parti national dirigeant de Pretoria et de son soi-disant plan constitutionnel de pouvoir partagé, fondé sur l'ethnie.

Comme je l'ai déjà dit, le Népal a eu l'honneur de servir au Comité spécial contre l'apartheid depuis sa création en 1962. Nous avons toujours attaché une grande importance à nos travaux au sein du Comité spécial qui, à notre avis, agit d'une manière tout à fait conforme à la croyance du Népal non seulement à l'égalité des nations, mais aussi à celle des races.

Nous avons donc été très heureux de pouvoir apporter une modeste contribution au Fonds de solidarité pour l'Afrique australe, créé par le Mouvement non aligné lors de la huitième Conférence des chefs d'Etat ou de gouvernement qui a eu lieu à Harare, l'année dernière. Cette contribution doit servir spécifiquement à fournir une assistance d'urgence aux Etats de première ligne et aux autres Etats africains, pour leur permettre de supporter les conséquences des mesures de représailles des racistes de Pretoria. A cette occasion, nous lançons un appel pour que des

M. Mohsin (Népal)

contributions généreuses soient faites au Fonds de solidarité, ce qui renforcerait la capacité des Etats de première ligne et des autres Etats à poursuivre leurs programmes et politiques visant à l'élimination totale du système haïssable de l'apartheid, cette souillure à la face de la civilisation humaine.

Ma délégation est très préoccupée de voir que le régime de Pretoria a pu exploiter la surabondance actuelle des marchés du pétrole et faire échouer l'embargo sur le pétrole. Elle est également préoccupée de relever que certains gouvernements ont adopté un certain nombre de mesures économiques contre l'Afrique du Sud raciste, quelques-uns de leur propre initiative, tandis que d'autres se sont montrés bien moins disposés à le faire.

Les projets de résolution concernant les politiques d'apartheid du régime de Pretoria dont nous sommes saisis expriment bien, à notre avis, ce que devraient être la priorité et le sens de nos efforts collectifs pour éliminer la structure de l'apartheid. Nous pensons qu'ils méritent le plein appui de tous.

Je voudrais pour terminer réaffirmer le fait que le Népal est profondément convaincu que l'application de sanctions économiques globales et obligatoires reste le meilleur et peut-être le seul moyen qui nous reste pour amener une transition pacifique à une société représentative multiraciale en Afrique du Sud.

M. AGATHOCLEOUS (Chypre) (interprétation de l'anglais) : La discrimination raciale et l'apartheid sont, de l'avis unanime des Etats Membres, en violation de la Charte des Nations Unies et de la Déclaration universelle des droits de l'homme ainsi que de tous les autres instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme. Néanmoins, cela a toujours été la base du système politique et juridique du régime de Pretoria en Afrique du Sud, en dépit de la Charte et des nombreuses résolutions de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité. De plus, la survie de ce système inhumain qu'est l'apartheid se fonde sur la répression, la terreur étatisée, l'intimidation et le chantage.

Certains continuent à croire que le régime de Pretoria pourrait être abordé avec prudence par le biais de la politique d'engagement constructif, une politique de persuasion qui tendrait à transformer progressivement l'Afrique du Sud en société libre et démocratique où tous les citoyens se verraient garantir des droits égaux. Les événements, pourtant, ont démontré qu'il est vain de s'attendre à une telle transformation, parce que le système de l'apartheid, fondé comme il l'est

M. Agathocleous (Chypre)

sur l'injustice et l'immoralité et donc maléfique dans sa nature même, est incapable d'une transformation ou d'une réforme quelle qu'elle soit. Il ne peut qu'être totalement éliminé.

L'autre jour encore, le Président du Comité spécial contre l'apartheid nous détaillait les tristes réalités de la situation sud-africaine : les arrestations et les détentions, même de femmes et d'enfants, les procès, les tortures, les exécutions, les enlèvements, les assassinats, sont tous à l'ordre du jour. Même la presse a été muselée. Les politiques des homelands et les transferts forcés de population se poursuivent sans relâche. Les principaux piliers de ce système odieux sont intacts.

Cependant, il est important de relever qu'en dépit de toute la terreur exercée par l'Etat policier dans le cadre de l'état d'urgence qui reste en vigueur, la détermination du peuple en lutte d'Afrique du Sud est plus ferme que jamais.

M. Agathocleous (Chypre)

La libération récente de M. Govan Mbeki, bien que nous nous en félicitons, n'est qu'un geste isolé et peu convaincant. Nelson Mandela, le symbole de la lutte acharnée de la majorité noire contre l'asservissement raciste, ainsi que des milliers d'autres, sont encore en prison, où ils croupissent depuis plus d'un quart de siècle. Nous ne cesserons jamais de réclamer leur libération immédiate et inconditionnelle pour créer les conditions favorables à des négociations authentiques conduisant aux changements fondamentaux attendus en Afrique du Sud.

Même si nous le voulions vraiment, nous ne saurions éviter de faire face au problème véritable concernant l'Afrique du Sud, c'est-à-dire à la manière d'éliminer rapidement et définitivement le système odieux de l'apartheid et la discrimination raciale. En tant que communauté internationale oeuvrant résolument de concert, que devons-nous faire : suivre la voie que nous indique la Charte, et notamment le Chapitre VII, et parvenir ainsi à un changement pacifique, ou bien laisser les événements d'Afrique du Sud dériver sur la voie de la coercition, de la répression et du terrorisme d'Etat et sur celle de la lutte armée, et aboutir inéluctablement à des effusions de sang et à des destructions humaines et matérielles inimaginables? La réponse est évidente et nous avons encore le temps d'arrêter le cours des événements. Cependant, nous devons être unanimes et résolus à imposer des sanctions globales et efficaces aussi longtemps qu'il le faudra pour parvenir au résultat souhaité.

Chypre, tout comme le reste du Mouvement des non-alignés et, en fait, comme la quasi-totalité de la communauté internationale, à l'exception regrettable de quelques Etats, s'est engagée à oeuvrer sincèrement pour atteindre cet objectif. Nous pensons et nous espérons toujours qu'un démantèlement pacifique de l'apartheid et la création d'une Afrique du Sud unie, démocratique et non raciale restent possibles.

C'est pourquoi nous appuierons, cette année comme les années précédentes, tous les projets de résolution qui nous seront soumis en formant le vœu que, très bientôt, ceux parmi nous qui hésitent encore choisiront de se joindre à nous pour appliquer dans les faits les principes que nous appuyons tous. En effet, appuyer les principes en eux-mêmes sans les appliquer dans la pratique, c'est non seulement absurde mais c'est même néfaste, puisque cela conforte les coupables et leur permet de méconnaître cyniquement nos efforts et nos appels.

M. Agathocleous (Chypre)

En dernière analyse, ceux qui refusent maintenant de choisir la voie pacifique énoncée dans la Charte en imposant des sanctions globales et obligatoires, n'auront plus le droit de critiquer ni même de regretter la révolution inévitable, l'option sanglante de l'alternative. Espérons que cela pourra être évité.

M. JARRETT (Libéria) (interprétation de l'anglais) : Une fois de plus, ma délégation tient à exprimer sa vive préoccupation devant la détérioration continue des conditions sociales et politiques de la population noire d'Afrique du Sud, à la suite des politiques de répression et d'oppression suivies par le régime raciste minoritaire blanc de Pretoria.

Avant de poursuivre, je voudrais exprimer toute ma gratitude au Comité spécial contre l'apartheid et à son très actif Président pour le rôle crucial qu'il continue de jouer dans la mobilisation de l'opinion publique internationale en faveur du sort du peuple opprimé d'Afrique du Sud. Le rapport du Comité spécial présenté à l'Assemblée générale au cours de sa quarante-deuxième session ordinaire (A/42/22), relate en détail la répression brutale accrue de la majorité noire d'Afrique du Sud, l'agression contre les Etats voisins ainsi que leur déstabilisation et la résistance héroïque des mouvements de libération nationale, des mouvements syndicalistes noirs, des étudiants, de la jeunesse, des dirigeants et des institutions religieuses, à la politique odieuse d'apartheid.

Les politiques raciales de l'Afrique sont inscrites à l'ordre du jour de l'Assemblée depuis 1946. Cela signifie que 41 ans plus tard, l'Organisation des Nations Unies cherche toujours une solution à ce problème très difficile.

A quoi est dû ce long retard? Ma délégation estime que la communauté internationale n'a pas fait preuve de la volonté politique nécessaire pour forcer le régime de Pretoria à respecter les nombreuses décisions et résolutions de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité. Il nous semble donc que les avertissements que nous avons adressés à la minorité blanche raciste de Pretoria ne sont pas suffisamment importants pour lui faire comprendre que nous sommes en fait résolus à mettre fin à la politique odieuse d'apartheid. Quarante ans plus tard, cette politique est toujours suivie en Afrique du Sud.

Il devrait être maintenant tout à fait évident que le régime raciste de Pretoria ne peut pas être amené à la raison et qu'il n'a pas l'intention de respecter les décisions de l'Organisation ni de s'y conformer. Ceux qui ont préconisé l'"engagement constructif" devraient maintenant prendre conscience

M. Jarrett (Libéria)

que cette politique, qui a été rejetée par la communauté internationale, a été également abandonnée par la minorité blanche, dont le seul voeu est de fonder le droits politiques sur la race, privant ainsi la grande majorité de la population de ses propres droits et de sa dignité humaine.

Tant que l'on retardera l'élimination de l'apartheid, le régime raciste de Pretoria ne cessera de renforcer son emprise sur la majorité noire, lui rendant a vie de plus en plus insupportable chaque jour. La population noire est sans cesse harcelée et connaît une répression croissante. Le recours à des forces supplétives, telles que les miliciens et les escadrons de la mort, de la part de la minorité blanche, a atteint un niveau sans précédent. Un récent rapport de presse a indiqué que 7 500 à 10 000 enfants âgés de 18 ans au plus sont détenus depuis juin 1986. Au moins 173 000 enfants ont été détenus en 1985 et 1986 en attendant d'être jugés. Environ 2 185 enfants purgeaient des peines de prison en janvier de cette année, alors que 2 180 autres enfants étaient avec leur mère en prison l'année dernière. Le rapport indiquait également : "de tels actes renforcent une campagne systématique de terreur menée contre des enfants ... pour briser leur esprit d'unité et leur résistance".

M. Jarrett (Libéria)

Le règne de la terreur se poursuit en Afrique du Sud, le régime d'apartheid continue son terrorisme d'Etat, ses actes d'agression, de subversion et de déstabilisation contre les Etats voisins, et apporte un appui militaire aux bandits de l'UNITA et de la RENAMO, qui luttent contre les Gouvernements légitimes de l'Angola et du Mozambique respectivement. D'autres Etats de première ligne, tels que le Botswana, le Lesotho, la Zambie et le Zimbabwe, ont, à un moment ou à un autre, été attaqués ou soumis à un blocus économique par le régime raciste. Ces actes d'agression et déstabilisation tendent à affaiblir les économies de ces Etats indépendants pour qu'ils continuent de dépendre de l'Afrique du Sud et aussi pour les dissuader d'appuyer ceux qui s'opposent à l'apartheid.

Malgré ces mesures draconiennes du régime raciste, la résistance à l'apartheid continue de s'intensifier. Les mouvements de libération nationale, les mouvements syndicalistes noirs, les étudiants et les jeunes, les chefs religieux et les institutions confessionnelles, les organisations populaires, les critiques blancs du système, tous ont donné une nouvelle dimension à la lutte contre l'apartheid. Cela indique un effort concerté et déterminé de la part de la majorité opprimée, qui veut se libérer des chaînes de la politique d'apartheid de la minorité blanche. La violence policière continuelle et croissante est une preuve de l'échec du régime et de l'incapacité de celui-ci à gouverner si ce n'est en utilisant une force militaire excessive et la brutalité policière.

Le Gouvernement libérien continue de penser que l'apartheid ne peut être aboli par un dialogue avec le régime raciste. Des pressions internationales accrues sont le seul moyen pacifique à notre disposition pour éliminer cette politique répugnante. Nous prions donc instamment le Conseil de sécurité d'imposer des sanctions globales obligatoires contre l'Afrique du Sud, et nous demandons à ceux qui jusqu'à présent se sont opposés aux sanctions, de reconsidérer les conséquences de leurs actes.

Le Gouvernement libérien appuie l'appel lancé pour l'imposition de sanctions globales obligatoires contre l'Afrique du Sud, en raison de son intransigeance et de son refus obstiné de démanteler sa politique d'apartheid. Il demande également un appui accru, politique, matériel et autre, pour le peuple d'Afrique du Sud, pour les Etats de première ligne, y compris la Namibie, et pour les mouvements de libération nationale dans leur lutte juste contre le racisme et la domination coloniale. Comme nous l'avons dit précédemment, des pressions militaires et

M. Jarrett (Libéria)

économiques soutenues sont exercées sur les Etats de première ligne pour les placer sous la dépendance de l'Afrique du Sud et aussi pour les dissuader d'appuyer ceux qui s'opposent à l'apartheid. Nous ne doutons pas que des sanctions globales effectivement appliquées augmenteraient de beaucoup ces pressions et affecteraient de manière négative l'économie de ces Etats.

Ma délégation, comme celles qui ont pris la parole avant moi, se félicite de la libération récente du leader de l'African National Congress of South Africa, M. Govan Mbeki, et d'autres prisonniers politiques. Cette mesure sera bien plus positive si le régime de Pretoria décide de libérer immédiatement Nelson Mandela et tous les autres prisonniers politiques et de lever l'interdiction imposée à l'African National Congress of South Africa et à d'autres partis politiques.

Le Gouvernement libérien n'appuiera pas les réformes superficielles tendant à détourner l'attention de la lutte héroïque d'un peuple qui résiste à la force et à la violence d'une police qui utilise les instruments de guerre les plus perfectionnés.

L'apartheid ne peut être réformé; il doit être éliminé. C'est un crime contre l'humanité, et son éradication offrira à l'Afrique australe des perspectives de paix. L'apartheid doit être déraciné et remplacé par une société juste et démocratique comprenant tous les peuples d'Afrique du Sud et fondée sur l'égalité de droits civils et politiques et sur le respect de la personne humaine.

Le PRESIDENT : Conformément à la résolution 31/152 du 20 décembre 1976, je donne maintenant la parole à l'Observateur de la South West Africa People's Organization (SWAPO).

M. ANGULA [South West Africa People's Organization (SWAPO)]
(interprétation de l'anglais) : Monsieur le Président, ma délégation vous renouvelle ses félicitations à l'occasion de votre accession à la présidence de l'Assemblée générale à sa présente session.

Le 30 octobre 1987, le Conseil de sécurité adoptait la résolution 601 (1987), qui autorisait le Secrétaire général à prendre les dispositions en vue d'un cessez-le-feu entre l'Afrique du Sud et la South West Africa People's Organization afin que les mesures administratives nécessaires puissent être prises pour mettre en place le Groupe d'assistance des Nations Unies pour la période de transition (GANUPT) en Namibie. Dix-neuf jours se sont écoulés depuis lors et il ne semble

M. Anqula (SWAPO)

pas y avoir de réaction imminente de la part du régime de l'apartheid, en dépit de l'offre prompte de la SWAPO de conclure un accord de cessez-le-feu avec ce régime.

De plus, le 6 novembre dernier, l'Assemblée générale a achevé un débat de trois jours sur la question de Namibie. Encore une fois, la réaction de la clique Botha-Malan-Botha au pouvoir, a été le mépris habituel réservé à cette instance mondiale. Dans son communiqué de presse du 7 novembre, Botha, le Ministre des affaires étrangères, en commentant la résolution de l'Assemblée générale sur la question de Namibie, non seulement a accusé, comme à son habitude, cette assemblée mondiale d'un prétendu favoritisme pour la SWAPO, mais ils s'est également arrogé le pouvoir de contester la compétence de l'Assemblée générale à juger de la présence illégale de l'Afrique du Sud en Namibie. Telle est l'opinion du régime raciste de Pretoria sur une question aussi importante, dont il est reconnu universellement que c'est une responsabilité internationale.

Pour comble d'insolence, alors que le Conseil de sécurité se préparait à adopter une résolution demandant un cessez-le-feu en Namibie, le régime boer envoyait des renforts de troupes commettre de nouveaux actes d'agression contre la République populaire d'Angola.

Alors que la communauté internationale, par le truchement de l'Assemblée générale, était saisie de la question de Namibie, l'Afrique du Sud annonçait publiquement au monde entier sa présence militaire en Angola, au mépris cynique du droit international.

M. Angula (SWAPO)

Samedi dernier, le 14 novembre, la communauté internationale a appris avec consternation, dans la presse, que les dirigeants de l'apartheid d'Afrique du Sud - avec à leur tête le fasciste P. W. Botha, Président de l'apartheid - dans un acte de mépris sans précédent, à notre époque moderne, du droit international, ont rendu "visite" à leurs troupes dans le sud de l'Angola occupé. Seul Hitler de l'Allemagne nazie avait pu commettre un tel acte au mépris des normes de conduite internationale. La SWAPO de Namibie condamne fermement la clique dirigeante boer pour son agression non provoquée contre l'Angola.

Notre déclaration ne devrait surprendre personne, car si le système d'apartheid n'existait pas en Afrique du Sud, la question de l'occupation de la Namibie ne se poserait pas, sans parler de la guerre d'agression menée contre l'Angola à travers le territoire namibien. L'apartheid est un cancer qui ronge la moëlle épinière de toute l'Afrique australe; il a été correctement qualifié de crime contre l'humanité.

L'apartheid, thème qui nous occupe actuellement, est une philosophie odieuse fondée sur des mensonges et des notions fallacieuses selon lesquels la minorité blanche en Afrique du Sud, depuis son arrivée dans cette partie de notre continent, il y a environ 400 ans, a cherché à s'emparer du pouvoir par des procédés malhonnêtes, le vol et notamment le vol à main armée.

Les Blancs minoritaires sont les descendants des hors-la-loi de l'Europe médiévale et des dissidents religieux persécutés qui, en raison de préjugés et de leur complexe d'infériorité, ont essayé de se réfugier dans le faux concept des mythes et des allégories les plus désuets et les plus scandaleux de l'Ancien Testament, où Africains, Noirs ou Cananéens étaient stigmatisés et, par conséquent, voués à tout jamais à être les esclaves des Blancs.

S'inspirant de cette fausse notion de l'origine des races, les dirigeants sud-africains, génération après génération, ont conceptualisé leur philosophie peu judicieuse d'apartheid.

Il est important de connaître l'histoire de la minorité raciste en Afrique du Sud si l'on veut comprendre les valeurs morales, spirituelles et éthiques de l'Afrique du Sud blanche et savoir pourquoi elle forme un contraste si frappant avec les peuples africains dont les valeurs morales sont la gentillesse, l'amour, la tolérance et l'humanité - composantes essentielles d'une vie sédentaire et calme.

L'apartheid, parfois qualifié de "développement séparé", ce qui a pour but d'induire le public en erreur, a été à juste titre défini par la communauté

M. Anqula (SWAPO)

internationale comme étant une nouvelle forme d'esclavage. L'esclavage et la discrimination raciale sont frères jumeaux, enfants du processus d'expansion territoriale dans la violence, qui engendre la discrimination et la ségrégation institutionnalisées pour des raisons ethniques, sociales et religieuses.

L'apartheid est la phase de développement chronique actuelle de cette tumeur socio-politique maligne qui est diagnostiquée depuis longtemps. L'apartheid, cette création infâme d'une couche particulièrement malade de l'humanité, est manipulé par les forces maléfiques de l'envie, des préjugés et de l'avidité. L'apartheid engendre la déshumanisation généralisée, la torture et l'assujettissement des peuples africains et se nourrit de l'expansion territoriale illégale et violente et du génocide.

Des civilisations africaines anciennes ont été anéanties par l'expansion territoriale violente et l'esclavage. Pour beaucoup, c'est l'apartheid qui se charge de leur infliger la violence, la torture, la misère massive et les actes barbares, la douleur programmée, les massacres organisés et une mort prématurée. Pour d'autres, l'apartheid est un mode de vie reconnu, un moyen précieux, un instrument consacré et un moyen légal de promouvoir impunément la brutalité, le terrorisme et le génocide, afin de garantir la longévité au pouvoir socio-politique et l'enrichissement rapide, conformément à la doctrine selon laquelle "le monde appartient à ceux qui peuvent acquérir des biens et c'est à eux que s'ouvrira le Royaume des Cieux".

Dans leur recherche fanatique des royaumes terrestres, les Blancs minoritaires en Afrique du Sud et en Namibie ont dépouillé le peuple africain de chacun des éléments essentiels de sa vie. En Afrique du Sud, 86,3 % de la terre appartiennent aux Blancs qui représentent 15,5 % de la population, et seulement 13,7 % appartiennent à 84,5 % d'Africains, aux métis et aux Asiatiques. Il est inévitable que ce genre de situation provoque des révoltes paysannes, le plus souvent froidement réprimées. Govan Mbeki, a écrit dans son ouvrage intitulé "L'Afrique du Sud : la révolte des paysans" :

"Le peuple n'endure pas la souffrance comme lors de l'occupation du Transkei par l'armée, sans renforcer sa détermination de se regrouper, de réexaminer ses méthodes de lutte, d'en mettre au point de nouvelles et de maintenir l'esprit qui ne cesse d'aspirer à la liberté."

M. Angula (SWAPO)

Nous nous félicitons de la libération de ce combattant acharné pour la liberté africaine, le dirigeant de l'African National Congress of South Africa (ANC), le camarade Govan Mbeki qui était emprisonné à Robben Island. Sa libération est une victoire pour les forces progressistes du monde entier, notamment pour ceux qui ont résolument mené la campagne en faveur de la libération des prisonniers politiques en Afrique du Sud et en Namibie.

C'est ce mélange de pauvreté imposée, de refus des droits de l'homme fondamentaux et de l'intolérance de la part de la minorité blanche qui exerce la suprématie qui a conduit la majorité à s'engager dans cette voie révolutionnaire que la clique dirigeante de Botha décrit comme étant "des troubles commandités par des forces de l'extérieur". L'initiative échappe depuis longtemps aux colons. Le peuple décidera désormais et pour toujours de la marche de l'histoire en Afrique du Sud, et ce, en dépit de l'accumulation massive d'armes fournies par les grandes puissances capitalistes occidentales, elles-mêmes coupables de s'associer au carnage auquel se livre la suprématie blanche dirigeante.

Ce sont les armes en provenance des Etats-Unis d'Amérique, du Royaume-Uni et de la République fédérale d'Allemagne, d'Israël et d'autres pays que le régime boer a utilisées pour tirer sur des écoliers dans les rues des villes sud-africaines et sur les communautés rurales en Namibie. L'Afrique du Sud de l'apartheid a non seulement déclenché des guerres d'agression contre la population noire sud-africaine et la Namibie occupée, mais a également, contre toutes les normes du droit international, soumis les Etats africains voisins indépendants à une guerre d'agression non déclarée dont les principales victimes ont été l'Angola et le Mozambique, fier qu'aucun pays de la région n'ait pu se soustraire aux attaques de l'Afrique du Sud.

L'Angola, pour ne citer que ce pays, a déjà perdu 12 milliards de dollars des Etats-Unis. Au moment où je vous parle, l'Afrique du Sud maintient 7 000 soldats sur le territoire angolais qui luttent contre un gouvernement légalement constitué, et nous avons appris il y a quelque temps qu'une division de chars d'environ 10 000 hommes était massée sur la frontière angolaise du Territoire namibien. Pourtant les Etats-Unis ont l'audace d'exiger le retrait, non pas des troupes étrangères agressives du territoire angolais mais des bénévoles qui aident cette jeune république dans un esprit d'amitié.

M. Angula (SWAPO)

Telle est la logique de l'impérialisme. La victime se voit demander de garantir la sécurité de l'agresseur qu'il faut apaiser, non seulement en lui accordant des avantages économiques, mais en lui livrant davantage de missiles Stinger et TOW pour multiplier les attaques contre des paysans désarmés. Tel est le comportement civilisé de Washington, de Londres et de Bonn.

A l'occasion d'un entretien que j'ai eu avec un membre du clergé namibien, celui-ci s'est livré à une comparaison entre l'Angola, l'Afrique du Sud et les Etats-Unis. Il a dit que l'Afrique du Sud est un voleur de grands chemins et un violeur, et l'Angola est une femme innocente qui voyage sur la grand route. Et elle a été violée à maintes reprises par ce voleur de grands chemins qu'est l'Afrique du Sud. Mais un jour elle a décidé de mieux protéger sa vertu et le violeur a donc eu du mal à la violer de nouveau. Elle a ensuite appelé au secours et un passant - un commerçant qui pourrait être les Etats-Unis d'Amérique - lui a demandé pourquoi elle pleurait. Elle a répondu : "Aidez-moi, cet homme me veut du mal." Alors, le passant - les Etats-Unis d'Amérique - lui a dit : "Pourquoi protégez-vous tant votre vertu? Il vaut mieux ne pas le faire, comme cela vous serez sûre que le voleur n'essaiera plus de vous violer." Telle est la situation d'un pays armé ou légèrement armé à qui on demande de renoncer au peu de défense à sa disposition pour que le violeur puisse continuer à le violer.

En dépit de cette collusion impérialiste pour étouffer les aspirations de nos peuples, la résistance à l'apartheid se renforce. Les mouvements de libération nationale, les mouvements de travailleurs, les étudiants, les jeunes, les institutions et les dirigeants religieux, les organisations locales et les Blancs progressistes ont donné une dimension nouvelle à la lutte contre l'apartheid en Namibie et en Afrique du Sud. Chaque acte de répression commis par le régime boer contre les peuples africains de nos deux pays fait de nouveaux militants endurcis et unis dans leur détermination de renforcer le système de l'apartheid. De plus, tout acte criminel d'agression contre les Etats de première ligne et les autres pays voisins se heurte à l'infaillible détermination des Etats de première ligne en particulier et de leurs alliés de la communauté internationale en général pour intensifier la lutte contre l'apartheid.

A cet égard, les axiomes de Franz Fanon contenus dans son ouvrage Towards the African Revolution conservent toute leur valeur aujourd'hui. Il a écrit :

M. Anqula (SWAPO)

"Parmi les peuples colonisés, il semble exister une sorte de communication lumineuse et sacrée qui fait que chaque territoire libéré est à un moment donné promu au rang de 'territoire guide'. L'indépendance d'un nouveau territoire, la libération de nouveaux peuples sont perçues par les autres pays opprimés comme une invitation, un encouragement et une promesse. Chaque échec de la domination coloniale en Amérique ou en Asie renforce la volonté nationale des peuples africains. C'est dans la lutte nationale contre l'opresseur que les peuples colonisés ont découvert concrètement la solidarité du bloc colonialiste et l'interdépendance nécessaire des mouvements de libération."

Il est vrai que la lutte contre l'apartheid a pris un grand essor. Nous nous félicitons des mesures législatives prises à l'encontre de l'Afrique du Sud de l'apartheid par les pays nordiques et autres. Nous espérons que l'axe Washington/Londres/Bonn qui s'oppose aux sanctions s'associera, dans un avenir pas trop éloigné, au consensus international qui cherche à imposer des sanctions économiques obligatoires contre Pretoria car c'est le seul moyen pacifique d'amener des changements en Afrique du Sud, en réduisant au minimum les effusions de sang. Les partisans de l'apartheid doivent comprendre que les sanctions représentent le seul espoir d'éviter une guerre raciale totale et catastrophique en Afrique du Sud.

Nous n'avons plus beaucoup de temps pour rechercher des solutions pacifiques aux problèmes de l'Afrique du Sud de l'apartheid. Si ce système n'est pas bientôt aboli, l'ensemble de l'Afrique australe risque de s'embraser, d'être prise dans la tourmente de violents soulèvements aux conséquences imprévisibles pour la minorité blanche.

Le monde ne devrait-il pas - et en particulier l'axe qui s'oppose aux sanctions - suivre les sages conseils de Jean-Jacques Rousseau, philosophe français connu dans le monde entier :

"Combien de crimes, de guerres et de meurtres, combien d'horreurs et de malheurs n'aurait-on pas pu éviter à l'humanité si l'on avait démoli les bûchers, comblé les fossés et crié à son prochain : 'N'écoutez pas ces imposteurs. Vous serez perdu si vous oubliez, ne serait-ce qu'un instant, que les fruits de la terre appartiennent à chacun d'entre nous et que la terre n'appartient à personne'."

M. Angula (SWAPO)

En conclusion, qu'il me soit permis, au nom du peuple namibien qui lutte sous la conduite de la SWAPO, d'assurer de notre appui le Comité spécial contre l'apartheid qui, sous la direction éclairée du général Joseph Garba, représentant du Nigéria, continue à mobiliser la communauté internationale contre le système de l'apartheid et en faveur de la juste lutte du peuple d'Afrique du Sud.

Le PRESIDENT (interprétation du russe) : Conformément à la résolution 3237 (XXIX) de l'Assemblée générale du 22 novembre 1974, je donne maintenant la parole à l'Observateur de l'Organisation de libération de la Palestine.

M. TERZI [Organisation de libération de la Palestine (OLP)]
(interprétation de l'anglais) : Je me demande qui mieux que les Palestiniens peuvent comprendre le sort du peuple d'Afrique du Sud, lui qui souffre, est privé de ses droits de l'homme, de ses droits sociaux et politiques les plus fondamentaux; qui peut mieux comprendre les désirs et les aspirations du peuple d'Afrique du Sud à vivre libre en cette fin de XXe siècle; qui peut mieux comprendre la lutte de ces gens à la recherche du bonheur, de la santé et de l'éducation, mais avant tout leur combat pour être considérés comme des êtres humains, statut qui leur a toujours été refusé? Nous autres Palestiniens, non seulement nous comprenons leurs aspirations, leur sort et leurs souffrances, mais nous les partageons. Mais nous ne partageons pas seulement leurs aspirations et leurs espoirs; nous partageons une lutte commune et la volonté de nous libérer de pratiques moyenâgeuses.

M. Terzi (OLP)

Le racisme et la discrimination raciale sont l'idéologie et les facteurs qui sous-tendent les politiques et pratiques des deux régimes, le régime de l'apartheid et le régime sioniste. L'un et l'autre sont des anachronismes, et il est grand temps que la communauté internationale, représentée ici, prenne des mesures concrètes à leur encontre. Nous pensons qu'il incombe à cette organisation et à ses divers organes, en vertu des pouvoirs qui leur ont été conférés, de prendre ces mesures.

Suffit-il de rejeter les pouvoirs du représentant du régime raciste d'apartheid et de le tenir en marge de cette assemblée, alors que la Charte nous offre des moyens concrets d'agir - des sanctions globales et contraignantes? Mais pour le régime immoral de Pretoria, il n'est ni important ni opportun d'être représenté ici ou non. Ce qui fait mal, c'est qu'on s'en prenne à son portefeuille.

En mai 1981, la Conférence internationale sur les sanctions contre l'Afrique du Sud a souligné que l'application de sanctions était le moyen le plus approprié et le plus efficace de garantir que l'Afrique du Sud respecte les décisions des Nations Unies. C'est le seul moyen d'assurer le respect des normes internationales de conduite civilisée, y compris le respect des principes de la Charte, notamment le principe de l'autodétermination, ainsi que des dispositions des pactes internationaux sur les droits économiques, sociaux et politiques.

La communauté internationale a le devoir de prouver par des actes qu'elle abhorre l'apartheid et de démontrer qu'elle est solidaire des aspirations et des luttes légitimes des peuples d'Afrique du Sud et de Namibie.

Mais le régime raciste de l'apartheid pourrait-il survivre sans l'appui concret de certains Etats bien connus, des Etats Membres de l'Organisation? Certains sont même assez hypocrites pour se faire les champions de la liberté et de la démocratie. Je me demande s'il savent vraiment ce que cela signifie. Du moins le prétendent-ils. L'imposition de sanctions globales et contraignantes implique ipso facto la garantie du respect et de l'application de ces sanctions. On doit identifier les chevaux de Troie et leur faire un sort.

Quand on achète de l'acier, du bois, du tabac, des peaux, de la laine, du sucre, des produits alimentaires et du papier à New York et dans d'autres grandes villes - et même pas des villes importantes - des Etats-Unis, on achète en toute innocence des produits dits israéliens. Mais dans quelle mesure sont-ils israéliens? Ils sont produits par Koor, Iskoor, Mondi Paper Company ou autre.

M. Terzi (OLP)

Ces produits sud-africains se trouveront éventuellement sur les marchés américains en vertu d'un accord de libre-échange avec Israël, comme c'est actuellement le cas sur certains marchés européens. Ne nous laissons pas leurrer par les tableaux du Fonds monétaire international sur le commerce et les échanges entre les deux régimes racistes.

Le rapport du Comité spécial contre l'apartheid (A/42/22/Add.1) indique que la valeur totale des échanges commerciaux est d'environ 265 millions. Mais l'honnêteté l'emportant, le rapport indique que les ventes d'équipement militaire, de diamants, d'or et de produits destinés à la réexportation sont exclus de ces chiffres. La réexportation de diamants "israéliens" en 1983 s'est élevée à un milliard de dollars, dont 800 millions de dollars de diamants bruts provenant, plus que probablement, de la Namibie occupée. La différence de 200 millions de dollars représente en fait le polissage des pierres.

Ne nous y trompons pas. C'est par Israël que le régime raciste de l'Afrique du Sud peut s'assurer des ressources économiques et financières. Et je répète que des sanctions globales et contraignantes n'auraient aucun sens sans garanties de leur respect par tous les Etats Membres.

L'Assemblée générale a beaucoup entendu parler de brutalité, de conduite inhumaine et de discrimination fondée simplement sur le fait qu'une personne paraît noire et qu'une autre n'est pas si noire que cela. Mais peut-être que ces gens ont le cœur noir, ou peut-être que les gens noirs de peau ont en réalité un cœur pur. Les habitants de l'Afrique du Sud et leurs dirigeants ont assez de cette situation. Ils ont décidé d'adopter et de préconiser une politique réaliste destinée à instaurer la paix par la démocratie et en à mettre fin aux actes de terrorisme d'Etat et au racisme sous toutes ses formes. Ils veulent assurer aux futures générations ce qu'ils n'ont pas connu : le bonheur et la prospérité.

On nous a mis en garde contre certaines des manoeuvres du régime de Botha, qui continue de consacrer des millions de dollars à une campagne de propagande pour promouvoir certains groupes fantoches préparés pour la cooption. Nous sommes, en Palestine occupée, dans les territoires palestiniens occupés par Israël, passés par ce stade. Les Israéliens ont leurs partisans, et des millions de dollars affluent des Etats-Unis pour encourager l'installation de quislings dans notre pays. Notre foi, notre détermination et notre lutte ont déjoué toutes les tentatives des Israéliens et de ceux qui les appuient et assurent leur survie, notamment en

M. Terzi (OLP)

puisant dans les coffres des Etats-Unis et dans les fonds recueillis aux Etats-Unis, privant le peuple américain et les gens des Nations Unies de ce qui leur est dû.

Le régime de Botha n'a ni le désir ni l'intention d'entamer des négociations sérieuses. Nos frères d'armes, nos frères de lutte nous ont dit que, bien au contraire, tout ce que fait le régime de Botha tend à la destruction de leur mouvement de libération nationale. Nous n'en sommes pas surpris. Nous avons le même ennemi qui utilise les mêmes tactiques, en territoire palestinien. En Afrique du Sud, c'est la répression du mouvement démocratique et le renforcement et la perpétuation du système d'apartheid de domination blanche; dans notre cas, c'est une idéologie et le narcissisme de l'exclusivisme. Le régime de Botha cherche à imposer sa volonté à ceux à qui il s'adresse et les contraint à accepter ses ordres. Il est évident, comme nous l'a dit le représentant de l'African National Congress, que :

"Le conflit dans notre pays se déroule entre les forces de libération nationale et de la démocratie d'une part, et celles du racisme et de la réaction d'autre part. Toutes négociations devraient être menées par ces deux forces, telles qu'elles sont représentées par leurs différentes organisations. C'est dans ce contexte que nous lançons un appel à la communauté internationale pour qu'elle s'associe à l'ANC pour rejeter sans réserve le Conseil statutaire national que le régime de Botha cherche à imposer au moyen d'une législation qui serait adoptée par le parlement de l'apartheid sur la base de la constitution qui a été déclarée nulle et non avenue par l'Assemblée générale et le Conseil de sécurité. Le Conseil statutaire national aurait pour objectif de légitimer les structures mêmes de l'apartheid que notre lutte a pour objectif de détruire". (A/42/PV.72, p. 122)

Enfin, nous devons nous demander si le crime contre l'humanité va durer éternellement ou si nous allons unir nos forces pour y mettre fin?

La séance est levée à 20 h 40.